REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DE L 'AGRICULTURE, DE L 'ELEVAGE, DES EAUX ET FORETS

RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE

Campagne Agricole 2000-2001

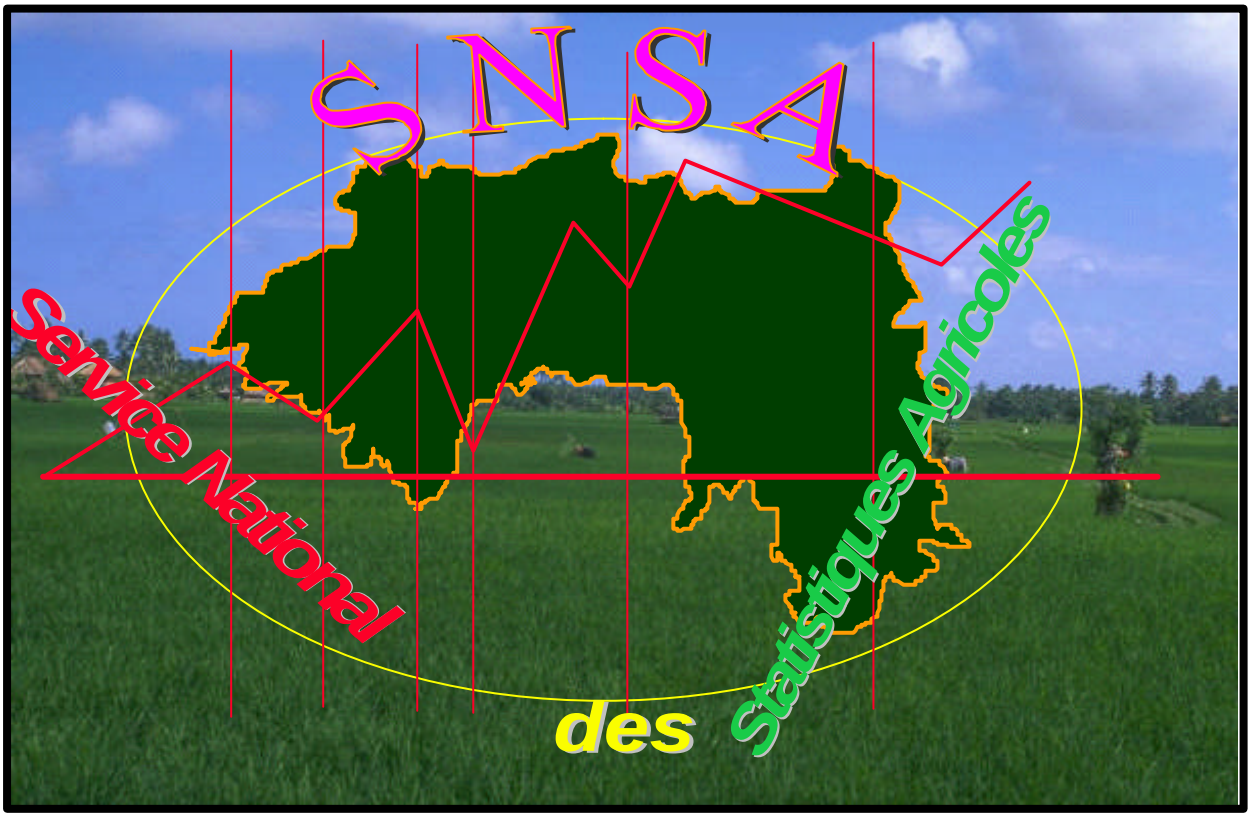

RAPPORT GENERAL
VOLUME I : PRINCIPAUX RESULTATS

Mai 2004

Service National des Statistiques Agricoles
Boulevard du commerce, BP-576, Tel : (00224) 41 49 72 Conakry, République de Guinée

« Le progrès de la Nation repose essentiellement sur la volonté manifeste de tous les Guinéens à promouvoir et renforcer nos capacités de production agricole. »

Général Lansana CONTE

Président de la République de Guinée

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES 6

AVANT PROPOS 7

INTRODUCTION 10

PREMIERE PARTIE : 11

ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE 11

1. OBJECTIFS 11

2. METHODOLOGIE 11

2.1. Concepts et définitions 11

2.2. Constitution de la base de sondage et tirage de l'échantillon 14

2.3. Echantillonnage 14

2.4. Outils de collecte 17

2.5. Méthodes d'estimation 18

2.5.1 Exploitations individuelles 18
2.5.2 Grandes exploitations 19

3. DEROULEMENT DES OPERATIONS 20

3.1. Déroulement des opérations de collecte 20

3.2. Déroulement des opérations de traitement informatique 21

3.2.1 Saisie et apurement des données 21
3.2.2 Tabulation, édition et archivage des données 22
3.2.3 Cadre organisationnel 22
3.2.4 Choix techniques 22

3.3. Moyens mis en œuvre 23

3.3.1 Moyens humains 23
3.3.2 Moyens matériels 23
3.3.3 Moyens financiers 23

DEUXIEME PARTIE : 24

PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS 24

1 POPULATION AGRICOLE 25

1.1 Répartition géographique 25

1.2.1 Structure par sexe 26
1.2.2 Structure par âge 26
1.2.3 Pyramide des âges et rapport de masculinité 27

1.3 Niveau d'instruction 28

1.4 Activités *31*

1.4.1 Activités principales 31
1.4.2 Activités secondaires 31

2 EXPLOITATIONS AGRICOLES 33

2.1 Répartition géographique *33*

2.2 Répartition des exploitations agricoles selon le sexe et l'âge du chef d'exploitation *34*

2.3 Répartition des exploitations agricoles selon le nombre de personnes *36*

2.4 Répartition des exploitations agricoles selon le nombre d'actifs *36*

2.5 Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et la taille de l'exploitation *37*

2.6 Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et le nombre d'actifs *38*

2.7 Répartition des exploitations agricoles utilisant la main-d'œuvre agricole temporaire selon le sexe de l'employé et la tâche *39*

3 SUPERFICIES ET PRODUCTIONS 40

3.1 Superficies *40*

3.2 Production *51*

4 EQUIPEMENT ET CREDIT 58

4.1 Equipement *58*

4.2 Crédit *62*

5 UTILISATION DES INTRANTS AGRICOLES 64

5.1 Semences sélectionnées *64*

5.2 Fumures organiques et chimiques *65*

5.3 Traitements phytosanitaires *65*

6 MAIN D'OEUVRE 67

6.1 Main-d'œuvre agricole selon la région et le sexe *67*

6.2 Main-d'œuvre agricole selon le sexe et l'âge *67*

6.3 Main d'œuvre agricole selon le mode de paiement et le sexe *68*

6.4 Main d'œuvre agricole selon l'activité principale *68*

6.5 Main-d'œuvre agricole temporaire *69*

7 CHEPTEL 69

8 PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIVITES AGRICOLES 73

8.1 Population et exploitations agricoles *73*

8.2 Parcelles et superficies cultivées *75*

8.3 Utilisation des intrants agricoles *75*

8.4 Participation aux travaux agricoles *75*

8.5 Main-d'œuvre agricole *76*

9 CARACTERISTIQUES GENERALES DES GRANDES EXPLOITATIONS AGRICOLES 77

9.1 Répartition selon le type de spéculation 78

9.2 Répartition selon la superficie 79

9.3 Répartition selon l'espèce élevée 81

9.4 Superficies des cultures 83

9.5 Production animale 84

10 ANALYSE COMPARATIVE SOMMAIRE ET QUALITE DES DONNEES DU RNA DE 1988-89 ET DE 2000-2001 85

10.1 Analyse Comparative RNA 1988/1989 et 2000/2001 85

10.2 Qualité des données du RNA 2000/2001 87

10.3 Difficultés rencontrées au cours du RNA 2000/2001 87

11 ANNEXES 88

11-1 LISTE DES TABLEAUX DE SYNTHESE 89

11-2 LISTE DES GRAPHIQUES 91

11-3 LISTE DES PARTICIPANTS AU RNA 2000/2001 93

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

- BNR : Bureau National du recensement
- CN/RNA : Comité National du RNA
- CR/RNA : Comité Régional du RNA
- CTS : Comité Technique de la Statistique
- EA : Exploitation Agricole
- EAP : Enquête Agricole Permanente
- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- IDA : International Development Association
- LPDA : Lettre de Politique de Développement Agricole
- MAE : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- MAEF : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts
- PCPEA : Projet Cadre de Promotion des Exportations Agricoles
- PNSA : Projet National des Services Agricoles
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- RNA : Recensement National de l'Agriculture
- SNSA : Service National des Statistiques Agricoles
- UP : Unité Primaire
- US : Unité Secondaire
- ZD : Zone de Dénombrement

AVANT PROPOS

Le monde rural guinéen est un secteur dynamique qui a connu de profondes mutations ces dernières années au regard des divers programmes d'investissement mis en oeuvre par le Gouvernement de la 2ème République. La principale option de la lettre de politique agricole de la Guinée est de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché compte tenu de ses immenses potentialités agricoles, sylvicoles, fluviales et pastorales régulées par un régime climatique des plus favorables de la région.

Les capacités des principales filières de production agricole et alimentaire constituent la base de diversification des initiatives privées pour un développement durable de nos communautés villageoises. Une meilleure appréciation de l'impact de tous ces programmes d'investissement nécessite la disponibilité des données statistiques fiables et actuelles permettant une vue objective sur le secteur pour les meilleures prises de décisions politiques et économiques. Les évolutions structurelles de notre agriculture génèrent la diversification des activités paysannes qui, à leur tour, constituent des sources potentielles de création de richesses, et donnent un nouveau paysage au monde rural.

Ces différents facteurs marquant l'évolution globale du secteur nécessitent l'élaboration d'une base de données agricoles adaptées aux nouvelles contraintes de montage des agrégats utiles aux nouveaux besoins d'informations de l'ensemble des acteurs aussi exigeants que divers. Malgré les efforts consentis et le sérieux mis dans l'organisation et la mise en œuvre des différentes enquêtes statistiques agricoles réalisées depuis le dernier recensement national de l'agriculture en 1988 dans le secteur rural, la couverture des besoins informationnels a été très limitée, au regard des exigences nouvelles liées aux orientations stratégiques de la lettre de politique de développement agricole de la Guinée.

Le Recensement National de l'Agriculture (RNA) a été conduit en Guinée sur la campagne 2000/2001, dans le cadre du Programme de Recensement Mondial de l'Agriculture 2000 préconisé par la FAO pour les recensements nationaux de la décennie 1996/2005, dans l'optique d'élaborer une base de données suffisamment complète et pertinente sur les principaux faits agricoles tant au niveau national qu'au niveau régional.

Cette investigation statistique a permis de produire une importante gamme de données liées à l'environnement rural, aux potentiels et aux efforts de production, aux techniques de production et aux performances du secteur. Ces données constituent des éléments de définition des principaux indicateurs pour le suivi, l'évaluation et l'analyse des programmes sectoriels sur la pauvreté, la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire, le développement des filières d'exportations, l'amélioration de la production et de la productivité, les aménagements et les voies d'accès et les capacités du pays à couvrir les besoins du marché local ainsi que ses performances à pénétrer le marché international.

L'atteinte du meilleur niveau de productivité dans le secteur dépend de l'utilisation des facteurs de production notamment le seuil d'application des engrais, des semences sélectionnées et des produits phytosanitaires, ainsi que de la mécanisation agricole pour ouvrir la voie à l'installation et au renforcement des grandes exploitations et des exploitations agricoles modernes dans le pays. Aujourd'hui l'utilisation de ces facteurs reste très insignifiante par rapport à nos perspectives de développement agricole : (i) 20% seulement des parcelles cultivées ont reçu des fumures organiques et/ou minérales ; (ii) 95% environ des superficies ont été cultivées avec des semences locales non sélectionnées dans les exploitations traditionnelles ; (iii) Les travaux agricoles dans les exploitations traditionnelles sont essentiellement effectués à la main ; (iv) Avec seulement 2 % de surfaces irriguées notre agriculture reste pluviale sur 95% de ses superficies.

En conséquence, malgré une augmentation assez sensible des volumes de production, l'amélioration de la productivité reste un défi à relever. Une meilleure politique sur les intrants agricoles et vétérinaires et une intégration progressive de la mécanisation permettront de mobiliser tout le potentiel de production, d'accroître le revenu des exploitants paysans et de garantir la sécurité alimentaire pour tous.

D'autres indicateurs doivent être pris en considération comme ceux liés aux tailles des ménages et des exploitations agricoles, ainsi que des champs et parcelles des cultures mais aussi à la spécialisation agricole naturelle des régions du pays et du niveau d'instruction de la population agricole. Ces éléments ont une incidence directe sur le revenu et le niveau de vie des agriculteurs et des éleveurs du monde rural.

Des mesures doivent être prises dans le sens d'une meilleure organisation des producteurs à travers des structures suffisamment autonomes et dotées d'une capacité opérationnelle leur permettant de répondre aux besoins de production nationale. L'analyse de la typologie des champs et parcelles établis dans les exploitations agricoles doit aboutir à des mesures de conservation et de sauvegarde des ressources naturelles du pays qui constituent la base productive nationale.

Des programmes d'amélioration des terres de mangroves, de plaines et de bas-fonds doivent renforcer cette politique et favoriser une capacité durable de production avec une meilleure préservation des ressources naturelles et l'environnement agricole du pays. La politique de renforcement des programmes de relance ou d'extension des filières de café, de cacao, de coton, de palmier à huile et d'hévéa doit être poursuivie en raison des potentialités qui existent et les possibilités qu'offre le marché international à la Guinée.

Les résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA 2000/2001) constituent un instrument privilégié dont les analyses approfondies sur des thèmes spécifiques permettront d'orienter la politique de développement rural en général et de développement agricole en particulier. La présentation et la publication de ces résultats, en cette phase de modernisation du secteur, dans une optique de libéralisation économique et de facilitation des initiatives privées, permettront à l'ensemble des utilisateurs, y compris le Gouvernement et les partenaires au développement, de disposer des indicateurs pertinents pour mieux saisir les mutations du monde rural guinéen.

Jean Paul SARR

Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts
Grand Officier de l'Ordre National du Mérite (RF)

INTRODUCTION

Le secteur agricole est considéré comme le moteur de la croissance économique de la Guinée en raison des potentialités dont dispose le pays et de l'importante majorité de la population qu'il emploie. C'est un secteur qui a subi de profondes mutations, du fait de l'option économique libérale prônée par le gouvernement depuis le milieu des années 1980 et la mise en œuvre d'une politique de développement agricole dès le début des années 1990. Il s'en est suivi une émergence de nouveaux types de producteurs et d'un secteur privé engagé dans la production et la commercialisation agricoles pour mieux répondre aux options d'intégration de la Guinée aux organisations sous régionales et régionales. Ce nouvel environnement économique impose une bonne connaissance du secteur à travers la mise à disposition d'un flux continu de données sur le secteur agricole pour répondre aux différents besoins d'information sans cesse croissants que diversifiés de l'ensemble des utilisateurs.

Dans ce contexte de développement agricole et de qualification progressive de la production nationale sur des filières économiquement rentables en vue d'une meilleure intégration des marchés sous-régionaux, il devient impératif de rehausser la capacité du système d'information statistique. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts (MAEF) a entrepris avec l'appui des partenaires au développement le Recensement National de l'Agriculture (RNA) qui constitue un outil déterminant de la construction du système d'information statistique. Cette opération répond à l'initiative conjointe de la Banque mondiale, de la FAO et du Département américain chargé de l'agriculture (USDA) de renforcement des systèmes nationaux des statistiques agricoles et alimentaires en Afrique, dont la République de Guinée fait partie des pays pilotes retenus en Afrique.

Ce document intitulé ''Volume I : Rapport Général des Principaux Résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA 2000/2001)'' présente un travail synthèse de cette importante investigation statistique qui comprend trois parties :

1. Organisation et mise en œuvre du Recensement National de l'Agriculture ;

2. Présentation des principaux résultats ;

3. Liste des principaux tableaux et graphiques.

A la suite de la présentation des principaux résultats selon les thèmes retenus, le document présente également une analyse comparative sommaire des données des RNA de 2000/2001 et de 1988/1989, une indication sur la qualité des données et les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du RNA 200/2001.

En dehors de ce volume I, trois autres documents sont publiés sur le Recensement National de l'Agriculture (RNA 2000/2001), à savoir :

- Volume II : Rapport Général – Annexes des tableaux détaillés des principaux résultats nationaux du RNA 2000/2001 (en neuf annexes).

- Dépliant sur les principaux résultats du RNA 2000/2001.

- CD-Rom du RNA 2000/2001.

PREMIERE PARTIE :

ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE

1. OBJECTIFS

L'objectif global assigné au Recensement National de l'Agriculture (RNA) vise à fournir aux décideurs, aux opérateurs privés (Organisations paysannes et ONG), ainsi qu'aux partenaires du secteur agricole, des orientations claires pour élaborer des stratégies de développement cohérentes, planifier le développement du secteur rural à moyen et long termes, faciliter le suivi et l'évaluation des programmes d'investissement sur la base de données statistiques actuelles et fiables. Pour cela, le Recensement de l'Agriculture devrait aboutir à :

- La production de données structurelles réactualisées de l'agriculture guinéenne onze ans après le premier recensement de l'agriculture de 1988-89 ;

- La disponibilité d'une nouvelle base de sondage pour les enquêtes spécifiques à réaliser durant les dix prochaines années ;

- Fournir les agrégats statistiques et les indicateurs pour l'actualisation et le pilotage de la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) de la Guinée.

2. METHODOLOGIE

2.1. Concepts et définitions

Accès à la terre :

L'accès à la terre fait allusion à l'utilisation sans faire ressortir les aspects juridiques liés à la propriété.

Actif agricole:

C'est une personne qui vit et travaille sur l'exploitation agricole et dont l'âge est égal ou supérieur à 10 ans.

Base de sondage :

C'est une liste complète et sans omission des unités de l'univers dont on doit disposer pour effectuer un sondage aléatoire. La base de sondage du RNA est constituée par la liste complète des zones de dénombrement établies lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1996.

Carré de rendement:

C'est un échantillon de parcelle choisi au hasard, de forme carrée ou rectangulaire qui est observée et récoltée pour mesurer le rendement des cultures portées.

Champ:

C'est une étendue de terre d'un seul tenant mise en valeur par une ou plusieurs personnes d'une exploitation et dont les limites naturelles et physiques sont bien déterminées et visibles (cours d'eau, montagne etc..).

Chef de ménage (CM) :

C'est la personne du ménage reconnue détenteur des pouvoirs et responsabilités en ce qui concerne les affaires du ménage.

Chef d'Exploitation (CE) :

C'est la personne qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation.

Cultures associées :

Ce sont des cultures temporaires ou permanentes établies simultanément sur la même parcelle de l'exploitation.

Exploitation agricole (EA) :

Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole englobant l'ensemble des terres utilisées à des fins de production agricole et du bétail, sous direction unique, sans distinction de titre, de forme juridique ou de taille. On distingue :

- Les exploitations traditionnelles : Les exploitations traditionnelles ou individuelles correspondent à des ménages ou familles agricoles qui pratiquent l'agriculture à l'aide de facteurs de production traditionnels couramment utilisés dans la zone.

- Les grandes exploitations : « Les grandes exploitations » ou « exploitations modernes » constituent , dans le cadre du RNA, une partie ou l'ensemble des unités de production agricole, d'élevage, d'exploitation forestière, de pêche qui disposent et utilisent des facteurs de production performants leur permettant d'atteindre d'importants volumes de productions.

Main d'œuvre salariée permanente:

C'est une main d'œuvre employée de manière régulière et continue sur l'exploitation agricole au cours de la campagne agricole et qui est rémunérée en espèces ou en nature.

Main d'œuvre salariée temporaire:

C'est une main d'œuvre employée de manière ponctuelle et pour des travaux spécifiques sur l'exploitation agricole au cours de la campagne agricole et qui est rémunérée en espèces ou en nature.

Ménage :

Le ménage est défini en fonction de la manière dont les personnes vivant ensemble, sous l'autorité d'un des leurs, pourvoient, individuellement ou en groupe, à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux.

Ménage agricole:

C'est un ménage dont au moins un des membres pratique l'agriculture et/ou l'élevage.

Parcelle:

C'est une étendue de terre d'un seul tenant correspondant à un champ ou à une partie du champ portant une seule culture ou une association de cultures.

Population active:

C'est l'ensemble des personnes qui constituent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services.

Population agricole:

C'est l'ensemble des personnes qui pratiquent et vivent de l'agriculture comme la principale activité de survie, ainsi que toutes les personnes à leur charge ne travaillant pas.

Population agricole non active:

Elle est formée de l'ensemble des membres du ménage agricole qui n'exécutent aucune activité productive pendant la campagne agricole.

Possession de parcelle:

La possession de la parcelle dans le cadre de ce recensement signifie simplement l'utilisation de la parcelle à des fins de culture ; mais n'implique pas un droit de propriété sur la parcelle.

Recensement National de l'Agriculture (RNA) :

Le RNA est défini comme une vaste opération d'investigation statistique destinée à recueillir périodiquement des renseignements quantitatifs sur la structure de l'agriculture. Au sens strict, le recensement désigne le dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agricoles. Mais, par extrapolation, il peut être réalisé au moyen d'un dénombrement par sondage, pourvu que l'échantillon soit assez grand pour permettre de dégager des données à l'échelon des régions ou des préfectures.

Stratification:

C'est la représentation schématique de l'univers statistique en sous-ensembles plus ou moins homogènes afin de pouvoir tirer des échantillons plus distincts selon des critères bien établis pour améliorer la précision du sondage.

Superficie développée:

C'est la somme des superficies de tous les champs établis sur l'exploitation agricole qui sont comptées au temps de fois que ces champs ont été mis en valeur au cours de la campagne.

Superficie physique:

C'est la somme des superficies de tous les champs mis en valeur par l'exploitation agricole.

Tapade:

La tapade est un champ ou parcelle de dimension réduite qui est située au tour des concessions de certains ménages agricoles.

Zone de dénombrement (ZD) :

C'est une unité géographique relativement homogène, définie par le RGPH, qui est constituée d'un village ou d'un ensemble de villages dont la population est comprise entre 700 et 1000 habitants.

2.2. Constitution de la base de sondage et tirage de l'échantillon

Compte tenu de la réalisation récente du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), il a été décidé, lors de la phase préparatoire du RNA en 1999, d'utiliser les données issues de cette opération, en vue d'élaborer la base de sondage devant servir au tirage de l'échantillon du RNA. Ainsi le fichier des ZD (zones de dénombrement) et des localités, mis à la disposition du SNSA par le Bureau central du recensement (BCR), a été retenu dans la constitution de la base de sondage.

Le choix de l'échantillon a été réalisé selon le plan de sondage décrit plus haut. Les travaux ont abouti à la sélection d'un échantillon de 725 ZD (604 en milieu rural et 121 en milieu urbain) et 5800 ménages (4832 en zone rurale et 968 en milieu urbain). Cet échantillon couvre l'ensemble des 4 régions naturelles, les 7 régions administratives et les 33 préfectures concernées. Les travaux de constitution de la base de sondage et de tirage de l'échantillon ont eu lieu en août 1999.

2.3. Echantillonnage

Etant donné l'impossibilité de procéder à un dénombrement exhaustif de l'agriculture guinéenne, le Recensement National de Agricole (RNA) qui a été réalisé est un recensement de type recensement par sondage. En tant que tel, il est considéré comme un élargissement de l'enquête agricole permanente (EAP), aussi bien au niveau de l'échantillon qu'au niveau des variables des questionnaires. De ce point de vue, sa méthodologie épouse celle des enquêtes agricoles réalisées depuis 1991.

L'unité d'observation du RNA reste l'exploitation agricole qui demeure la base de la production agricole. Le plan de sondage élaboré est un plan de sondage aléatoire à deux degrés avec :

- Au premier degré un échantillon d'unités primaires (ZD)
- Au deuxième degré un échantillon d'unités secondaires (EA)

Pour ce qui concerne la mesure des rendements, il a été tiré un sous échantillon d'exploitations agricoles dans la ZD auprès duquel le rendement est observé.

La base de sondage du RNA est constituée des zones de dénombrement unités primaires (ZD) établies par le RGPH de 1996 dont le fichier a été extrait et mis sous format SPSS pour permettre d'avoir la liste des ZD et des villages qui les composent par sous-préfecture et préfecture et converti dans un programme permettant de tirer l'échantillon. Pour chaque ZD, il existe les identifiants, le milieu, le nombre de ménages et le nombre total d'habitants dont le nombre total de femmes.

Afin de disposer d'une couverture complète des faits de la production agricole et prendre en compte les préoccupations des différents acteurs des statistiques, le RNA a touché l'ensemble du pays dans les différentes composantes qui sont :

- Le milieu rural et le milieu urbain ;
- Le secteur traditionnel (avec les exploitations individuelles et les exploitations collectives) ;
- Le secteur moderne et grandes exploitations.

Selon le plan de sondage élaboré, l'échantillon des unités primaires et des unités secondaires a été tiré de manière aléatoire, proportionnellement à la taille de la population de chaque préfecture, cette dernière étant considérée comme une strate. On considère qu'une préfecture appartient à une et une seule région administrative. Le plan de sondage est donc établi de manière à considérer les préfectures comme des strates ou subdivisions administratives de base pour l'édition des résultats. Le besoin de présenter les résultats par préfecture répond au souci de décentralisation et de développement local engagé par le gouvernement dans le cadre de la politique économique du pays.

Ainsi, au premier degré, il a été tiré 725 ZD sur l'ensemble du pays dont 604 ZD rurales et 121 ZD urbaines auprès desquelles le questionnaire Q1 a été administré. La prise en compte des ZD urbaines permet de cerner les activités agricoles dans les centres urbains et péri-urbains. Au deuxième degré, il a été tiré au niveau de chaque ZD-échantillon un nombre constant de 8 exploitations agricoles auprès desquelles les questionnaires (Q2 à Q7) ont été remplis, soit un échantillon total d'unités secondaires de 5800 exploitations agricoles.

Concernant les exploitations du secteur moderne et les grandes exploitations, elles ont fait l'objet de recensement préalable en 1999 et ont été enquêtées sur la base d'un questionnaire ayant la même structure et les mêmes variables que le secteur traditionnel pour faciliter l'intégration des données. Ce secteur se définit comme l'ensemble des unités de production agricole, d'élevage, d'exploitation forestière ou de pêche qui utilisent des facteurs de production performants leur permettant d'atteindre des productions importantes. Ces productions sont en outre destinées essentiellement à la vente. Elles se caractérisent par l'utilisation d'équipements modernes, la grande capacité d'exploitation, l'étendue de la superficie cultivée, le nombre de têtes de bétail, l'existence d'agrément de foresterie, barque, bateau ou étang, l'utilisation de main d'œuvre salariée, l'organisation rationnelle des circuits de commercialisation et la tenue de documents de gestion.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon

Région	Préfecture	Zones de Dénombrement (ZD) Echantillon		
		ZD rurales	ZD urbaines	Total
BOKE	Boffa	15	1	16
	Boké	18	13	31
	Fria	4	5	9
	Gaoual	16	1	17
	Koundara	10	2	12
Sous total Boké		**63**	**22**	**85**
FARANAH	Dabola	11	3	14
	Dinguiraye	13	4	17
	Faranah	13	5	18
	Kissidougou	17	8	25
Sous total Faranah		**54**	**20**	**74**
KANKAN	Kankan	15	10	25
	Kérouané	16	2	18
	Kouroussa	12	1	13
	Mandiana	10	1	11
	Siguiri	18	2	20
Sous total Kankan		**71**	**16**	**87**
KINDIA	Coyah	6	3	9
	Dubréka	13	1	14
	Forécariah	21	2	23
	Kindia	24	11	35
	Télimélé	29	1	30
Sous total Kindia		**93**	**18**	**111**
LABE	Koubia	12	1	13
	Labé	24	11	35
	Lélouma	18	2	20
	Mali	25	1	26
	Tougué	13	1	14
Sous total Labé		**92**	**16**	**108**
MAMOU	Dalaba	20	1	21
	Mamou	28	6	34
	Pita	34	2	36
Sous total Mamou		**82**	**9**	**91**
N'ZEREKORE	Beyla	19	1	20
	Gueckédou	35	10	45
	Lola	14	3	17
	Macenta	31	5	36
	N'Zérékoré	22	11	33
	Yomou	17	1	18
Sous total N'Zérékoré		**138**	**31**	**169**
T O T A L		**593**	**132**	**725**

2.4. Outils de collecte

Pour les besoins du RNA, huit questionnaires ont été élaborés à l'origine pour cerner le secteur traditionnel qui sont :

- Un Questionnaire Spécial Village **(QSV)** qui est introductif et qui est destiné à collecter les données sur le village tiré afin de renseigner sur la situation socio-économique de base ;

- Un Questionnaire Identification des Exploitations Agricoles **(Q1-ID)** pour le recensement des ménages des zones tirées aux fins de tirage des exploitations agricoles à enquêter ;

- Un Questionnaire Caractéristiques Socio-Démographiques des membres du ménage **(Q2-CSD)** pour renseigner sur les membres du ménage ;

- Un Questionnaire Caractéristiques des Champs et Parcelles **(Q3-CCP)** pour tous cycles de cultures et toutes récoltes annuelles ;

- Un Questionnaire Rendement **(Q4-RCA)** pour observer les rendements des cultures annuelles tous cycles et toutes récoltes ;

- Un Questionnaire Production en valeur et Charges d'exploitation des cultures annuelles tous cycles et toutes récoltes **(Q5-PVCA) ;**

- Un Questionnaire Production en valeur et Charges d'exploitation des cultures pérennes tous passages **(Q6-PCP)** ;

- Un Questionnaire Cheptel, Main d'œuvre, Matériel et autres caractéristiques de l'exploitation **(Q7-CMA).**

Toutefois, le Questionnaire **QSV**, les Questionnaires 3, 4 et 5 dans leur deuxième module sur le second cycle et les secondes récoltes, ainsi que le Questionnaire 6 sur son second passage n'ont pu être administrés parce que les activités liées aux périodes préalablement définies se sont avérées en réalité pratiquement insignifiantes, au point qu'il a été jugé nécessaire de les ignorer.

Concernant le secteur des grandes exploitations et modernes, elles ont fait l'objet d'un dénombrement exhaustif pour compléter les informations sur le secteur traditionnel.

2.5. Méthodes d'estimation

2.5.1 Exploitations individuelles

Pour la présentation des formules d'extrapolation, les notations suivantes ont été adoptées :

P	Le nombre de ménages de la préfecture en 1996
n	Le nombre de ZD échantillon de la préfecture
N	le nombre total de grandes exploitations dans la préfecture
D	Le nombre total d'exploitations collectives de la préfecture
i	Numéro d'identification des ZD, i =1, 2,3,....., n
E_i	Le nombre d'exploitations individuelles de la ZD i
D_i	Le nombre total d'exploitations collectives de la ZD
P_i	Le nombre de ménages de la ZD i en 1996
e_i	Le nombre d'exploitations individuelles échantillon de la ZD i
j	Numéro d'identification des exploitations individuelles
y_{ij}	La valeur de la variable y pour l'exploitation j de la ZD i
y_i	La somme des valeurs de la variable y des exploitations individuelles de ZD i
Y	Le total de la variable y dans la préfecture
$\bar{Y}$	La valeur moyenne de la variable y dans la préfecture

L'estimateur $\hat{Y}$ du total Y de y est:

$$\hat{Y} = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{n}\frac{E_i P}{P_i}\sum_{j=1}^{ei}\frac{y_{ij}}{e_i} = \sum_{i=1}^{n}\frac{E_i P}{nP_i e_i}\sum_{j=1}^{ei} y_{ij} = \sum_{i=1}^{n}\frac{E_i P}{nP_i e_i} y_i = \sum_{i=1}^{n} C_i y_i \text{ avec } C_i = \frac{E_i P}{nP_i e_i} \quad (1)$$

On peut remarquer que l'estimation du total (1) est la somme de données au niveau exploitation pondérée par un coefficient C_i propre à chaque ZD qu'on appellera par la suite coefficient d'extrapolation. Ainsi, le préalable du traitement des données est le calcul du coefficient d'extrapolation C_i tel que défini dans la formule (1) ci-dessus, pour chaque ZD :

$$C_i = \frac{E_i P}{nP_i e_i}.$$

Toutes les données seront par la suite pondérées par le coefficient d'extrapolation de la ZD dans laquelle elles ont été collectées. Ceci est valable pour l'ensemble du questionnaire allant (séquentiellement) de Q2 à Q7 à l'exception de Q4.

Cas particuliers

- *Les données du questionnaire Q1 :*

Les données du questionnaire Q1 sont relatives à la totalité des exploitations des ZD échantillons. En terme d'échantillon, il s'agit d'un échantillon exhaustif, autrement dit, dans la formule de calcul du coefficient d'extrapolation, e_i ? E_i? i on aura alors :

$$C?? \frac{P}{nP_i}$$

- *Les données du questionnaire Q4* :

Les données de Q4 sont destinées à estimer les rendements moyens par ZD. Dans une ZD où :

- on a placé n carrés de rendement pour la dite culture
- la superficie des différents carrés est : S_i, $i=1,\ldots\ldots n$
- la production des carrés est : P_i, $i=1,\ldots,n$

Le rendement moyen de la culture est : $$R ? \frac{? P_i}{? S_i}$$

2.5.2 Grandes exploitations

La collecte des données s'est effectuée dans la plupart des régions sur l'ensemble des exploitations recensées, toutes catégories. Dans ces régions, les statistiques à produire (compte, somme, moyenne,…) sont celles obtenues directement sur les données telles que consignées dans les fichiers. En d'autres termes, il n'y a pas d'extrapolation à faire.

3. DEROULEMENT DES OPERATIONS

3.1. Déroulement des opérations de collecte

L'opération de Recensement National de l'Agriculture (RNA 2000/2001) a été réalisée en deux phases, à savoir :

(1) Phase préparatoire : elle a été menée en 1999 et 2000 dans le cadre du projet TCP/GUI/8823 «Assistance préparatoire au Recensement National de l'Agriculture – RNA». L'appui technique et financier apporté par la FAO a permis : d'extraire et de préparer la base de sondage auprès du Bureau National du Recensement (BNR), d'élaborer les documents techniques (plan de sondage, questionnaires, manuels d'instruction, de contrôle et de supervision, plan de tabulation et programme de traitement des données), et administratifs (actes concernant la mise en place des comités national et régionaux du RNA, décrets et arrêtés sur la mise en œuvre du RNA), de former le personnel de conception, d'équiper le SNSA qui est la structure responsable de la mise en œuvre du recensement. Cette phase a été conclue par la tenue d'un atelier de validation des documents techniques en Février 2000 par le Comité Technique de la Statistique (CTS).

(2) Phase principale : Ella a été réalisée de 2000 à 2002. Ella a démarré par la tenue du comité national et des comités régionaux du RNA en Avril 2000. Les réunions des comités ont été suivies par les sessions de formation des agents de collecte, de contrôle et de supervision au mois de Mai 2000 dans trois centres que sont Kindia pour les agents des régions de Kindia et de Boké, à Mamou pour les agents des régions de Mamou, Labé et Faranah et à N'Zérékoré pour les agents de N'Zérékoré et de Kankan. Au cours de la formation, il a été présenté la justification, les objectifs et les principaux résultats attendus du RNA, ainsi que les instructions de remplissage des différents questionnaires sur le terrain. Les formations théoriques ont été appuyées par des exercices pratiques sur le terrain auprès des ménages agricoles dans chaque centre de formation, ce qui a facilité la compréhension des questionnaires et le mode de remplissage.

La collecte des données a été lancée sur le terrain à la fin du mois de Mai et a été assurée de Mai à Décembre 2000 sur les principaux questionnaires (Q1, Q2, Q3 et Q4) et de Mai à Juillet 2002 pour les questionnaires Q5, Q6 et Q7. Le Questionnaire sur les grandes exploitations agricoles quant à lui a été administré en Juin et juillet 2003, bien que relatives à des données rétrospectives sur la campagne 2000-2001.

Concernant la supervision nationale de l'opération, elle a été menée par trois équipes de cadres du niveau central par groupe de régions avec :

- Une première équipe qui a couvert les régions de Kindia et de Boké ;
- Une deuxième équipe qui a couvert les régions de Mamou, Labé et Faranah ;
- Une troisième équipe qui a couvert les régions de N'Zérékoré et de Kankan.

La supervision a permis d'apprécier périodiquement l'état d'avancement de la collecte, remonter les principaux problèmes auxquels les agents sont confrontés et s'assurer que les questionnaires sont remplis selon les instructions données lors de la formation. Après la collecte, les questionnaires ont été ramassés et déposés au niveau central où il a été procédé à des contrôles sur la complétude des fiches, sur la codification avant d'archiver les questionnaires et les préparer ainsi à la saisie.

3.2. Déroulement des opérations de traitement informatique

Le traitement des données du Recensement National de l'Agriculture doit aboutir aux trois objectifs essentiels suivants :

- Rendre disponible à temps les données structurelles sur le secteur agricole ;
- Assurer la disponibilité d'une base de sondage pour les enquêtes en milieu rural ;
- Rendre disponible les résultats des productions agricoles de la campagne 2000/2001.

La réalisation de tels objectifs a nécessité une organisation adéquate des activités, la mise en oeuvre d'une importante logistique et de moyens suffisants et l'adoption d'un calendrier d'exécution des différentes tâches. Le traitement des données s'est déroulé en trois étapes :

- La réception, la vérification et le classement des fiches de collecte ;
- La saisie, le contrôle et l'apurement des données ;
- Les travaux d'édition des résultats et d'archivage des données.

La mise en œuvre de ces différentes phases du traitement des données a conduit à opérer des choix d'ordres organisationnel et technique.

3.2.1 Saisie et apurement des données

La saisie des données a été réalisée d'abord sur le logiciel IMPS sur lequel les programmes de saisie étaient conçus, puis sur CSPro et le traitement en SPSS, ce qui a permis d'éditer les principaux tableaux statistiques qui font l'objet de la présente publication. Les activités de saisie et d'apurement des données se sont déroulées en trois étapes :

- De Janvier à Mars 2003 pour les données sur la population, les caractéristiques des exploitations et la typologie des parcelles ;
- De Juin à Août 2003 pour les données de superficies, les rendements des cultures, le cheptel des exploitations agricoles, le matériel et la main-d'œuvre agricoles et le crédit agricole ;
- De Novembre à Décembre 2003 pour données du secteur moderne.

Ces activités ont mobilisé 16 opérateurs de saisie, encadrés par 3 cadres de la section informatique du SNSA et les experts de la FAO. Elle a nécessité l'acquisition d'un équipement informatique composé de 12 micro-ordinateurs (dont 3 d'assez grandes capacités) équipés d'onduleurs, de 2 imprimantes (laser et jet d'encre) et de 3 micro portables.

Il faut toutefois noter que, les fiches Q5 et Q6 (produits et charges des cultures), bien que saisies, n'ont pas pu être exploitées à cause des nombreuses insuffisances qu'elles renfermaient.

3.2.2 Tabulation, édition et archivage des données

Ces travaux ont été conduits concomitamment avec les opérations de saisie et selon le même calendrier. Cependant, du fait des traitements complémentaires entrepris par le SNSA (pour corriger et quelquefois convertir certaines estimations), les résultats de rendements et de productions des principales cultures ont été publiés en Février 2004.

Le traitement des données du Recensement National de l'Agriculture (RNA) a permis d'exploiter les données collectées sur le terrain et d'éditer les résultats finaux (de Novembre 2002 à Février 2004). Les premiers résultats du recensement qui portent sur les caractéristiques de la population et des exploitations agricoles ont été produits en Juin 2003, ceux relatifs aux parcelles de culture et aux superficies en Décembre 2003. Enfin, les estimations de rendements et de productions des principales cultures ont été établies en Février 2004.

3.2.3 Cadre organisationnel

Au plan organisationnel, deux options ont été prises. La première qui consiste à réceptionner, à contrôler et à classer les questionnaires par type de fiche, par unité primaire (ZD) et par strate (préfecture), a permis de mettre en place une organisation efficace pour une bonne gestion et un traitement rapide des questionnaires. Par ailleurs, l'élaboration d'un plan de traitement différencié des questionnaires a facilité les vérifications et les redressements opérés sur les données.

Ainsi, pour les besoins du RNA et en vertu des choix organisationnels arrêtés, la Section Informatique et Logistique (SIL) du SNSA a été réorganisé en 2 cellules :

- Une Cellule de gestion des documents qui s'est chargée de la réception, du contrôle et du classement de toutes les fiches d'enquêtes revenues du terrain ainsi que de la correction des erreurs décelées. Cette cellule a eu la responsabilité de gérer ces dossiers depuis leur arrivée à la section informatique jusqu'à leur traitement définitif et leur archivage. Elle a été placée sous la supervision des cadres du SNSA qui étaient responsables des opérations de terrain ;

- Une cellule de saisie des données chargée de la saisie et de l'apurement des données, placée sous la responsabilité du chef de la section et des cadres chargés de l'informatique au niveau du SNSA.

3.2.4 Choix techniques

Sur le plan technique, les différentes catégories de données collectées (population, parcelles et superficies cultivées, cheptel, matériel agricole, intrants et crédit, etc.) ont été organisées en des fichiers séparés avec des masques de saisie différents.

En ce qui concerne les outils de traitement, l'option initiale prise était d'utiliser le logiciel IMPS pour la saisie et l'apurement des données, le logiciel SPSS pour la production des tableaux statistiques et l'archivage et l'organisation des données. Les produits EXCEL et WORD ont été utilisés dans la présentation et la publication des résultats. Cependant, le logiciel CSPro a également été utilisé pour la saisie des données des grandes exploitations et des résultats issus du questionnaire Q7 (cheptel, main-d'œuvre, crédit et matériel agricole).

3.3. Moyens mis en œuvre

3.3.1 Moyens humains

La préparation et la mise en œuvre du RNA ont requis la mobilisation d'une assistance technique fournie par la FAO depuis 1999 en appui au SNSA pour l'élaboration des documents techniques et administratifs et l'organisation des travaux de traitement et d'analyse des données. Il s'agit entre autres de : Un Expert International Statisticien agricole ; Un Expert International Informaticien ; Un Expert international CTPD en statistiques agricoles ; Un Expert National en statistiques agricoles ; Un Expert National en Informatique ; Un Expert National en genre ; Un Expert National en Communication ; Un appui technique d'un fonctionnaire en Genre et Développement du Bureau Régional de la FAO d'Accra et d'un fonctionnaire de la Division ESSS du siège de la FAO.

Pour ce qui concerne la partie nationale, l'opération a mobilisé le personnel d'enquête comprenant les 75 enquêteurs du SNSA qui étaient déjà dans le dispositif auxquels il a été adjoint 70 autres agents contractuels pour les besoins de la collecte. Le contrôle et la supervision rapprochés du RNA ont été assurés par les 33 Contrôleurs préfectoraux (un par préfecture) et 14 Coordinateurs régionaux (un titulaire et un adjoint par région administrative) du SNSA, ainsi que 18 cadres du niveau central, soit au total 210 agents et cadres.

3.3.2 Moyens matériels

A la faveur du Projet National des Services Agricoles (PNSA) dont le SNSA constituait une sous-composante, le service a obtenu en 1998 et 1999 du matériel roulant composé de quatre véhicules pour le niveau central, 122 motos pour le niveau opérationnel (pour les agents de collecte, de contrôle et de supervision), ainsi que du matériel informatique (ordinateurs, onduleurs, imprimantes etc.…) et du matériel de bureau (photocopieuses). A cela s'ajoute le matériel d'enquête acheté par la FAO et la Banque mondiale dans le cadre des projets respectifs TCP/GUI/8823 et Projet Cadre de Promotion des Exportations Agricoles (PCEPA).

3.3.3 Moyens financiers

Le RNA a bénéficié de plusieurs sources de financement à savoir :

- La Banque Mondiale à travers : (i) le crédit IDA 2839 GUI alloué au Projet National des Services Agricoles (PNSA) d'une enveloppe de 1.000.000 $ US, dont environ 250.000 $ US seulement ont pu être déboursés ; (ii) le crédit IDA 2407 GUI alloué au Projet Cadre de Promotion des Exportations Agricoles (PCEPA) pour un montant de 500.000 $ US dont 400.000 $ US ont pu être décaissés ;

- La FAO, à travers les projets TCP/GUI/8823 pour un montant de 262.000 $ US, et UTF/GUI/010 et UTF/GUI/013 pour un montant d'environ 160.000 $ US ;

- Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France pour un montant de 75.000 FF.

Ces ressources ont permis de supporter l'essentiel des frais liés aux opérations de collecte et de saisie, de fonctionnement du dispositif du RNA, d'achat du matériel, de formation des cadres et de rénovation du siège du Bureau central et ont contribuer à améliorer efficacement les capacités du système des statistiques agricoles en Guinée.

DEUXIEME PARTIE :

PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS

Pour les besoins du Rapport Général (Volume I) sur les principaux résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA 2000/2001), les données ont été présentées en huit grands thèmes et analysées sommairement. Ces résultats permettent de décrire de manière générale les caractéristiques de l'agriculture guinéenne, corriger certaines estimations et faciliter la révision de la politique de développement agricole.

Chacun des thèmes présentés constituera un domaine d'étude et sera analysé en profondeur ultérieurement pour répondre aux demandes spécifiques des différents utilisateurs que sont les pouvoirs publics, les partenaires au développement et la société civile.

Il s'agit, pour l'essentiel des principaux résultats portant sur les tableaux nationaux. Toutefois, il convient de souligner que les données du niveau national cachent de nombreuses disparités au niveau des régions et selon le sexe et l'activité, notamment pour la main-d'œuvre agricole, l'utilisation des intrants, l'élevage et les activités des femmes. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de recourir souvent au Rapport Général (Volume II) relatif aux tableaux détaillés des principaux résultats nationaux du RNA 2000/2001 (en neuf annexes) pour comprendre les caractéristiques étudiées.

Les thèmes développés dans ce Rapport Général (Volume I) sur les principaux résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA 2000/2001) concernent :

- La population et les exploitations agricoles
- Les caractéristiques des superficies et des productions agricoles
- L'équipement et le crédit des exploitations agricoles
- L'utilisation des intrants
- Le cheptel des exploitations agricoles
- La main-d'œuvre agricole
- La participation des femmes aux activités agricoles
- Les caractéristiques générales des grandes exploitations agricoles.

1 POPULATION AGRICOLE

La population agricole guinéenne s'élève à 6364790 habitants dont 5628667 en milieu rurale et 736123 en milieu urbain. Elle est caractérisée par une prédominance de la population féminine qui représente environ 52% de la population totale, contre 48% pour la population masculine. La répartition de cette population selon le sexe et la région administrative est présentée comme suit :

Tableau 2 : Répartition de la population selon le sexe et la région administrative

Région	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Boke	380 958	48,5	404 840	51,5	785 798	100
Faranah	307 331	48,7	323 794	51,3	631 125	100
Kankan	529 742	50,2	525 188	49,8	1 054 930	100
Kindia	481 760	49,2	496 692	50,8	978 452	100
Labe	390 411	45,9	460 337	54,1	850 748	100
Mamou	297 267	46,0	348 649	54,0	645 916	100
N'Zerekore	692 782	48,9	725 039	51,1	1 417 821	100
ENSEMBLE	**3 080 251**	**48,4**	**3 284 539**	**51,6**	**6 364 790**	**100**

1.1 Répartition géographique

La répartition géographique de la population agricole montre que la région de N'Zérékoré détient la part la plus importante, avec 22% de la population totale, suivie des régions de Kankan et Kindia avec des pourcentages respectifs de 17 et 15% comme le montre le graphique ci-dessus.

Graphique 1 : Répartition de la population agricole selon la région (%)

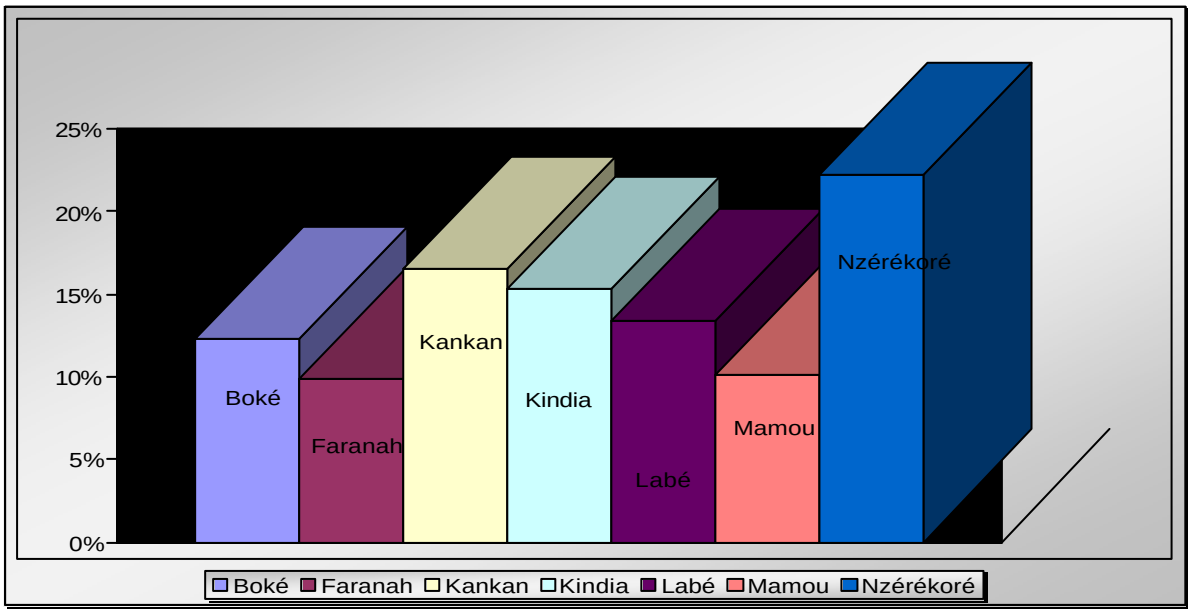

1.2 Structure selon l'âge et le sexe

1.2.1 Structure par sexe

La population féminine est prédominante, elle représente 52% de la population totale. Au niveau des régions, le pourcentage de femmes varie de 50% à Kankan, à 54% à Labé et Mamou où on note une forte prédominance de la population féminine. Le pourcentage élevé de la population féminine dans les régions de Labé et de Mamou, tout comme d'ailleurs le nombre relativement élevé de chefs de ménage de sexe féminin, s'explique par l'exode des hommes, ce qui est confirmé d'ailleurs par de nombreuses études socio-économiques réalisées dans ces régions.

Graphique 2 : Structure par sexe

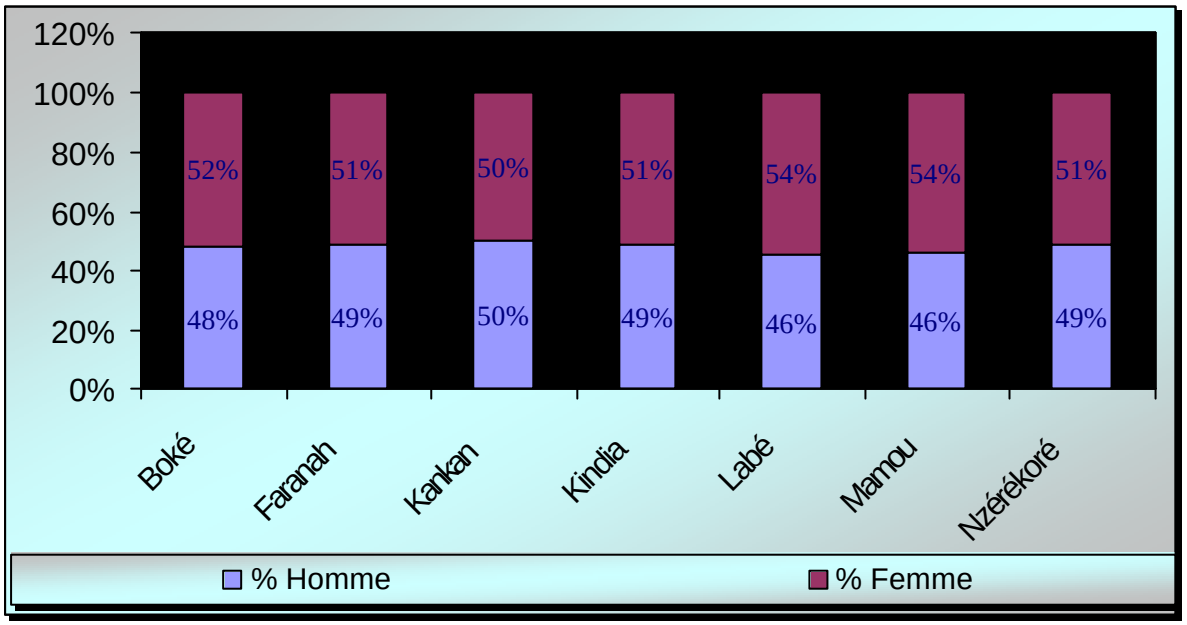

1.2.2 Structure par âge

Avec une proportion de 56% de moins 20 ans, la population agricole se caractérise par sa jeunesse, à l'instar de la population totale. En considérant comme groupe actif la population d'âge compris entre 10 et 55 ans, on peut conclure que 57% de la population (actifs) supportent les autres 43%. L'examen de cette structure par âge selon le sexe montre une certaine variabilité entre les 2 sexes.

La proportion de la population des âges plus actifs (10-54 ans) est plus importante chez les femmes que chez les hommes. En outre, on note un taux de féminité beaucoup plus important dans le groupe d'âge 10-54 ans (55%) que dans les autres groupes d'âge : 48% et 43% pour respectivement les groupes d'âge 0-9 ans et 55 ans et plus.

Tableau 3 : Répartition de la population agricole guinéenne selon l'âge et le sexe

Tranche d'âge	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
< 5 ans	501 267	7,9	483 005	7,6	984 272	15,5
5 - 9 ans	620 040	9,7	564 151	8,9	1 184 191	18,6
10 - 14 ans	443 854	7,0	357 879	5,6	801 733	12,6
15 - 19 ans	323 341	5,1	274 307	4,3	597 648	9,4
20 - 24 ans	164 761	2,6	226 529	3,6	391 290	6,1
25 - 29 ans	147 724	2,3	283 470	4,5	431 194	6,8
30 - 34 ans	118 779	1,9	227 953	3,6	346 732	5,4
35 - 39 ans	117 489	1,8	218 154	3,4	335 643	5,3
40 - 44 ans	114 767	1,8	175 942	2,8	290 708	4,6
45 - 49 ans	120 050	1,9	129 142	2,0	249 193	3,9
50 - 54 ans	96 175	1,5	110 420	1,7	206 595	3,2
55 - 59 ans	76 438	1,2	61 479	1,0	137 918	2,2
60 - 64 ans	84 391	1,3	72 256	1,1	156 647	2,5
65 - 69 ans	62 263	1,0	34 698	0,5	96 962	1,5
70 - 74 ans	41 659	0,7	28 478	0,4	70 137	1,1
75 - 79 ans	24 259	0,4	14 159	0,2	38 418	0,6
80 - 84 ans	12 565	0,2	13 054	0,2	25 618	0,4
85 ans et +	10 430	0,2	9 463	0,1	19 893	0,3
ENSEMBLE	**3 080 251**	**48,4**	**3 284 539**	**51,6**	**6 364 790**	**100,0**

Tableau 4 : Répartition de la population selon le sexe et les groupes d'âge, Taux de féminité

Groupes d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble	Taux de féminité
0 - 9 ans	36%	32%	34%	48%
10 - 54 ans	53%	61%	57%	55%
55 et +	10%	7%	9%	43%

1.2.3 Pyramide des âges et rapport de masculinité

D'une manière plus détaillée, la pyramide des âges ci-dessus, extraite du tableau suivant résume la répartition de la population selon les groupes d'âge et le sexe. On observe une pyramide présentant une importante population jeune, avec une large base et un sommet se rétrécissant rapidement.

La faiblesse de l'effectif du groupe 0-4 ans par rapport à celui du groupe 5-9 ans serait due à une mauvaise appréciation de l'âge des enfants de 0 à 9 ans par les enquêtés. Cet état de fait est de plus en plus remarqué dans la plupart des enquêtes démographiques.

<u>Graphique 3</u> : Pyramide des âges

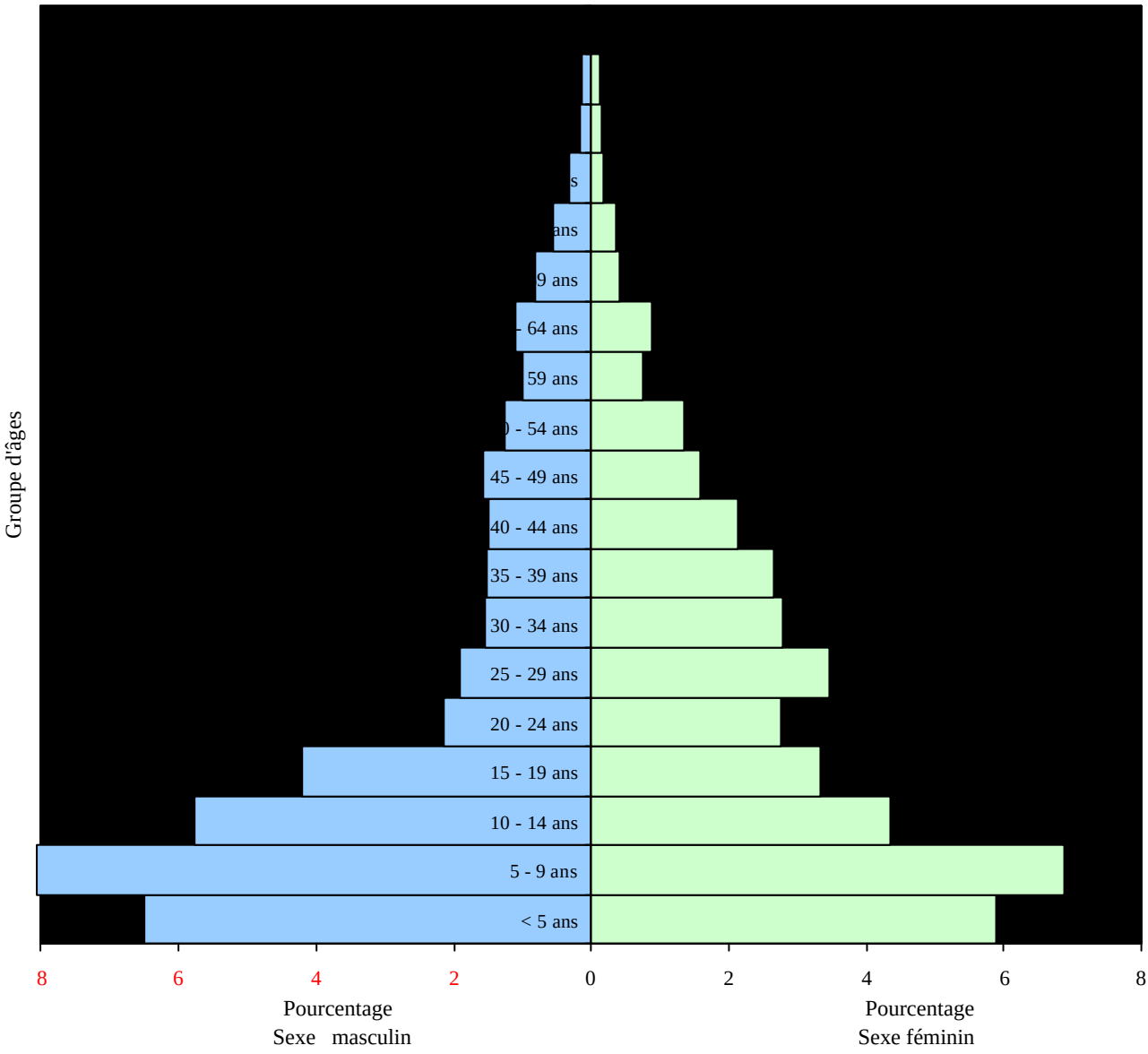

1.3 Niveau d'instruction

L'instruction de la population rurale se caractérise par un très faible niveau : environ 78 % de la population ne sont pas allés à l'école, 17% ont le niveau du primaire et 5% le niveau du secondaire ou plus. Selon les régions, on relève dans le tableau ci-dessous que les régions de Kankan, Mamou et Labé ont les taux les plus élevés de la population non scolarisée. Par contre, en terme de population scolarisée (au moins niveau primaire), N'Zérékoré détient le taux le plus élevé (environ 29%), suivie de Boké (24%) et Kindia (21%).

Le pourcentage de la population n'ayant pas été à l'école, comme on pouvait s'y attendre, augmente avec l'âge : de 64% pour la tranche 15-19 ans à 99% pour la tranche 85 ans et plus.

Tableau 5 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction et par région

Région	N'a pas été à l'école		Niveau primaire		Niveau secondaire ou plus	
	Effectif	%	*Effectif*	%	*Effectif*	%
Boké	456627	75,8%	122266	20,3%	23267	3,9%
Faranah	371360	77,4%	76798	16,0%	31925	6,6%
Kankan	653729	84,0%	97931	12,6%	26526	3,4%
Kindia	584923	78,8%	124826	16,8%	32302	4,4%
Labé	541100	80,2%	101084	15,0%	32488	4,8%
Mamou	427279	81,4%	80689	15,4%	16968	3,2%
N'Zérékoré	772038	70,8%	234635	21,5%	83189	7,6%
TOTAL	**3807056**	**77,8%**	**838229**	**17,1%**	**246666**	**5,0%**

Graphique 4 : Pourcentage de la population n'ayant pas été à l'école (ensemble 2 sexes)

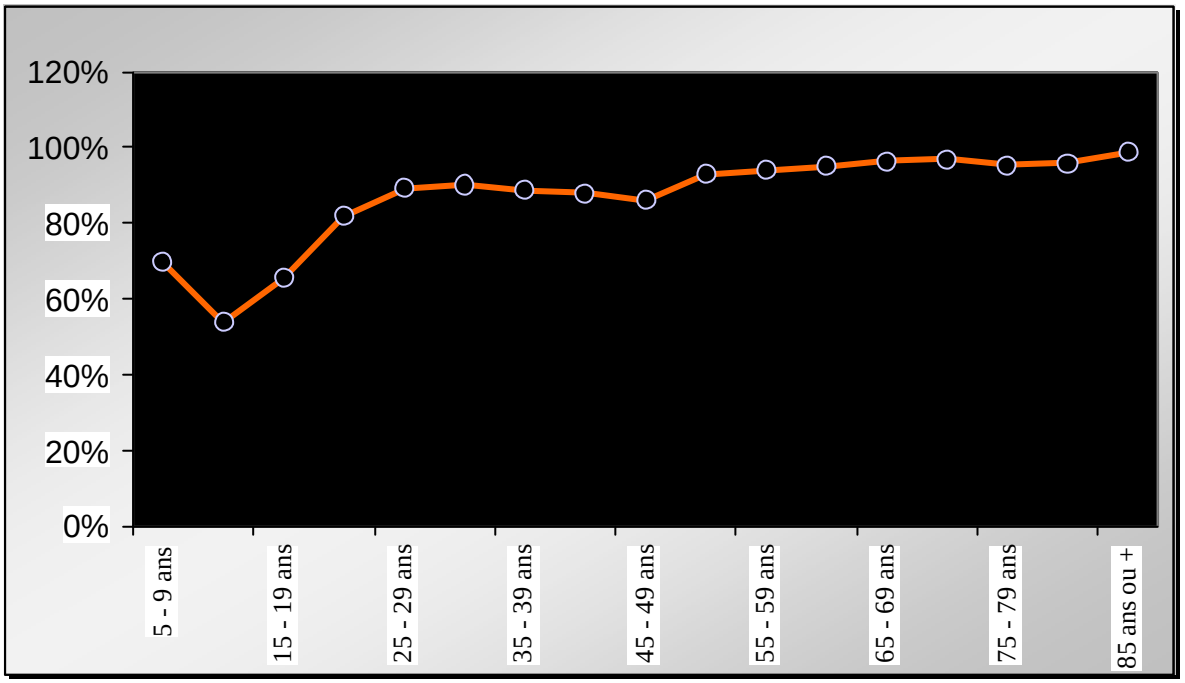

<u>Graphique 5</u> : Pourcentage de la population n'ayant pas été à l'école par sexe

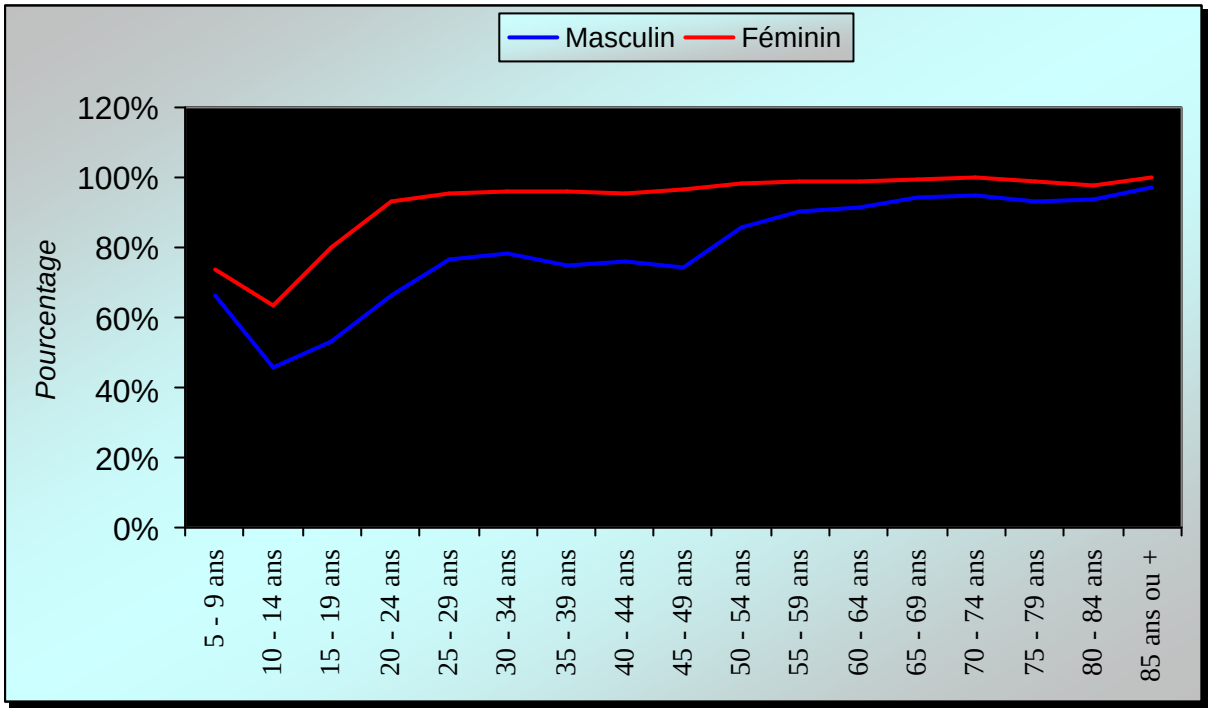

Selon le sexe, les pourcentages du tableau ci-après confirment le faible niveau d'instruction de la population féminine par rapport à la population masculine. La même tendance est observée dans le graphique ci-dessus tout le long des groupes d'âge et ce même pour les bas âges.

<u>Tableau 6</u> : Niveau d'instruction selon le sexe (%)

Niveau	Masculin	Féminin
Pas aller à l'école	68%	87%
Primaire	24%	11%
Secondaire ou plus	8%	2%

1.4 Activités

1.4.1 Activités principales

L'examen du tableau ci-dessus, relatif à la répartition de la population de 10 ans ou plus, montre que pour l'ensemble du pays, l'agriculture est l'activité la plus pratiquée, 73,8% s'y donnent à titre principal. On note ensuite, environ 22% de la population considérée comme sans activité (Etude ou Aucune activité).

Selon le sexe, la proportion de femme dans l'agriculture est plus importante (78,2%) que celle des hommes (68,9%). On relève près de 25% d'inactifs (Etudes ou Aucune activité) dans la population masculine contre environ 14% dans la population féminine.

Tableau 7 : Répartition de la population agricole de 10 ans et plus selon le sexe et l'activité principale

Activité principale	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Agriculture	1349550	68,9	1749167	78,2	3098717	73,8
Maraîchage	4686	0,2	26216	1,2	30902	0,7
Elevage	18983	1,0	36087	1,6	55070	1,3
Pêche	2509	0,1	2198	0,1	4707	0,1
Chasse	2655	0,1	207	0,0	2862	0,1
Foresterie	2630	0,1	2958	0,1	5588	0,1
Apiculture	454	0,0	204	0,0	658	0,0
Floriculture	0	0,0	52	0,0	52	0,0
Commerce	19462	1,0	62103	2,8	81565	1,9
Artisanat	32218	1,6	13405	0,6	45623	1,1
Autre Activité	45385	2,3	37011	1,7	82396	2,0
Etudes	408738	20,9	178018	8,0	586756	14,0
Aucune activité	71677	3,7	129756	5,8	201433	4,8
TOTAL	**1958947**	**100,0**	**2237382**	**100,0**	**4196329**	**100,0**

1.4.2 Activités secondaires

Les activités secondaires pratiquées selon leur importance sont : l'élevage (20%), le maraîchage (10%), le commerce (6%). Les femmes exercent relativement plus une activité secondaire que les hommes (63% contre 59%). Les activités secondaires exercées par les femmes sont principalement l'élevage (19%), le maraîchage (15%), le commerce (8%), l'agriculture et la pêche, tandis que chez les hommes on retrouve l'élevage (20%), l'agriculture (7%), la chasse (5%), le commerce et la pêche avec 4% de la population masculine pour chacune des deux activités.

Tableau 8 : Répartition de la population agricole de 10 ans et plus selon le sexe et l'activité secondaire

Activité secondaire	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	%	*Effectif*	%	*Effectif*	%
Agriculture	145075	7	109510	5	254585	6
Maraîchage	79486	4	338993	15	418478	10
Elevage	398610	20	426314	19	824924	20
Pêche	41654	2	93754	4	135409	3
Chasse	89360	5	3088	0	92448	2
Foresterie	54074	3	32249	1	86322	2
Apiculture	16394	1	1026	0	17420	0
Floriculture	151	0	246	0	397	0
Commerce	68687	4	188313	8	257001	6
Artisanat	59786	3	14398	1	74184	2
Autre Activité	196289	10	206670	9	402959	10
Etudes	331	0		0	331	0
Aucune activité	809048	41	822822	37	1631870	39
TOTAL	**1958947**	**100**	**2237382**	**100**	**4196329**	**100**

La répartition de la population selon les activités agricoles est illustrée dans les deux tableaux précédents et par le graphique ci-dessous :

Graphique 6 : Répartition de la population agricole de 10 ans et plus selon le sexe et l'activité principale

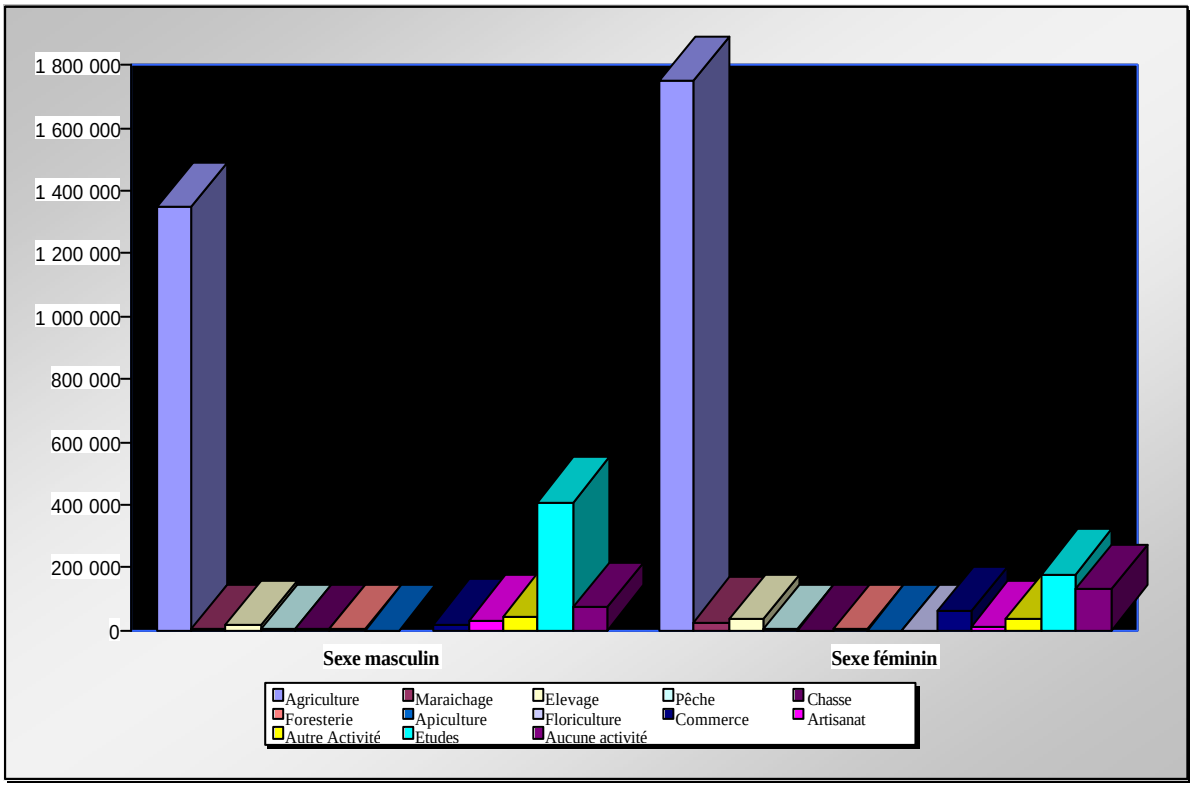

2 EXPLOITATIONS AGRICOLES

2.1 Répartition géographique

L'effectif total des exploitations agricoles est estimé à 840454. Ces exploitations sont réparties entre les régions selon le tableau et le graphique ci-dessous. La région de N'Zérékoré détient le plus grand nombre d'exploitations agricoles avec plus de 23% des exploitations totales du pays. Pour les autres régions, la répartition est relativement homogène, allant de près de 14% pour les régions de Labé et Kindia à environ 11% pour la région de Faranah.

Tableau 9 : Répartition des chefs d'exploitation agricole par région administrative et selon le sexe

Région	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Boké	97 610	12,3	2 825	5,9	100 435	12,0
Faranah	88 433	11,2	2 575	5,4	91 008	10,8
Kankan	108 247	13,6	889	1,9	109 136	13,0
Kindia	110 765	14,0	6 375	13,4	117 140	13,9
Labé	106 897	13,5	14 378	30,2	121 275	14,4
Mamou	91 715	11,6	14 265	30,0	105 980	12,6
N'Zérékoré	189 225	23,8	6 255	13,2	195 480	23,3
ENSEMBLE	**792 892**	**100,0**	**47 562**	**100,0**	**840 454**	**100,0**

Graphique 7: Répartition des chefs d'exploitations selon la région (%)

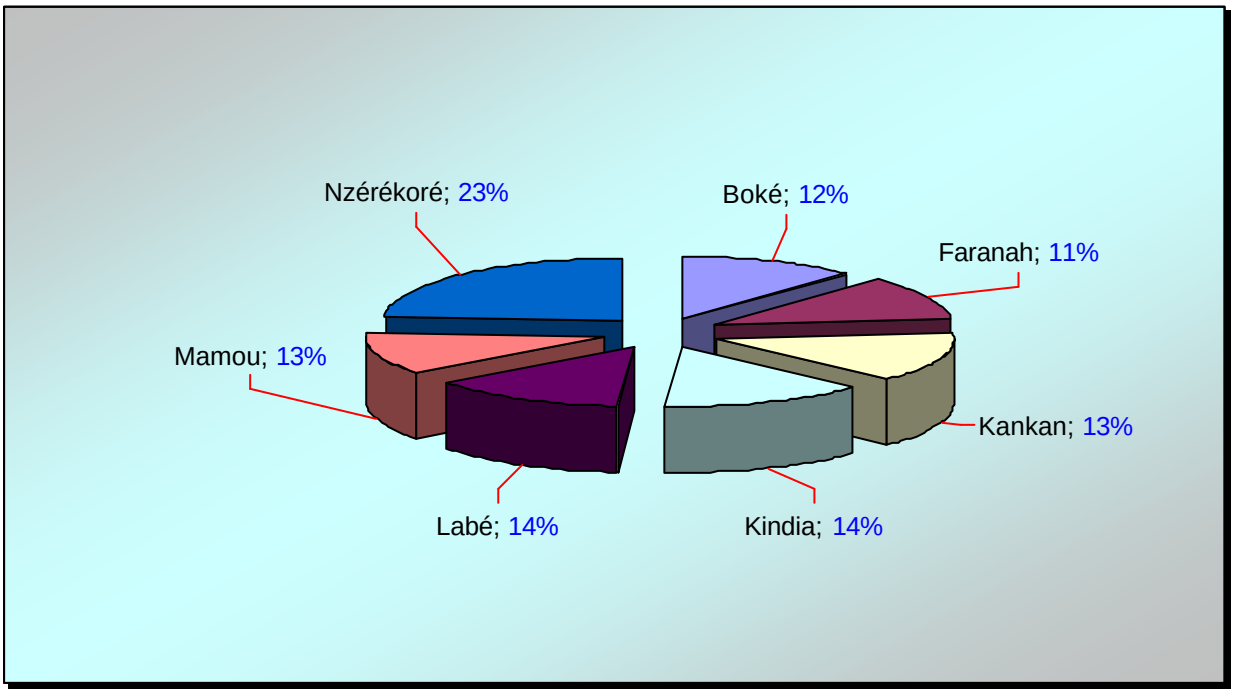

L'agriculture et l'élevage demeurent les activités primordiales des exploitations agricoles : 98,5% pratiquent l'agriculture et 64,2% l'élevage. Il s'agit d'activités principales auxquelles sont associées d'autres comme le maraîchage, la pêche et la chasse entre autres. Les exploitations recensées sont des exploitations familiales qui ont comme activité l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse ou la foresterie. Leur répartition selon les activités pratiquées est la suivante :

Tableau 10: Répartition des exploitations selon les activités pratiquées et la région (%)

Région	Activités pratiquées						
	Agriculture %	Maraîchage %	Elevage %	Pêche %	Chasse %	Foresterie %	Apiculture %
Boké	99,0	17,8	62,0	7,4	2,2	0,9	0,8
Faranah	99,1	11,5	56,0	2,7	8,6	3,4	7,1
Kankan	98,5	47,1	73,7	19,1	26,0	8,9	14,5
Kindia	98,5	29,6	49,3	3,8	2,9	2,4	0,9
Labé	98,7	25,8	75,9	1,2	2,8	0,9	4,8
Mamou	99,1	21,8	70,1	,8	1,6	0,2	0,9
N'Zérékoré	97,6	39,5	62,3	37,0	31,5	31,7	1,8
ENSEMBLE	**98,5**	**29,0**	**64,2**	**12,7**	**12,5**	**9,2**	**4,0**

2.2 Répartition des exploitations agricoles selon le sexe et l'âge du chef d'exploitation

Sur les 840454 exploitations, 792892 soit 94% sont dirigées par des hommes et 47562 soit seulement 6% par des femmes. Mais cette répartition nationale cache certaines caractéristiques spécifiques dans certaines régions comme Labé et Mamou où la proportion des chefs de ménage à sexe féminin est respectivement d'environ 28 et de 23%.

On retrouve des chefs d'exploitation très jeunes (environ 0,2% des chefs d'exploitation ont entre 15 à 19 ans). Toutefois, on notera que près de 67% des chefs d'exploitation ont entre 30 et 59 ans. La répartition des chefs d'exploitation selon l'âge et le sexe est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 11: Répartition des exploitations agricoles selon l'âge et le sexe du chef d'exploitation

Groupe d'âge	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19 ans	1471	0,2	0	0	1471	0,2
20 - 24 ans	12140	1,5	1304	2,7	13444	1,6
25 - 29 ans	44220	5,6	1820	3,8	46040	5,5
30 - 34 ans	69209	8,7	3787	8,0	72996	8,7
35 - 39 ans	88038	11,1	5686	12,0	93724	11,2
40 - 44 ans	98099	12,4	7435	15,7	105534	12,6
45 - 49 ans	112280	14,2	7226	15,2	119506	14,1
50 - 54 ans	89806	11,3	4636	9,7	94442	11,2
55 - 59 ans	73388	9,3	4821	10,1	78209	9,3
60 - 64 ans	77389	9,8	5743	12,1	83132	9,9
65 - 69 ans	58123	7,3	2579	5,4	60702	7,2
70 - 74 ans	35721	4,5	1040	2,2	36761	4,4
75 - 79 ans	19874	2,5	733	1,5	20607	2,5
80 - 84 ans	8236	1,0	510	1,1	8746	1,0
85 ans et +	4898	0,6	242	0,5	5140	0,6
ENSEMBLE	**792892**	**100,0**	**47562**	**100,0**	**840454**	**100,0**

Le graphique ci-dessous, extrait du tableau 11 montre que la proportion des chefs d'exploitation selon l'âge est assez voisine entre les 2 sexes.

Graphique 8: Courbe de la répartition des chefs d'exploitation selon l'âge et le sexe

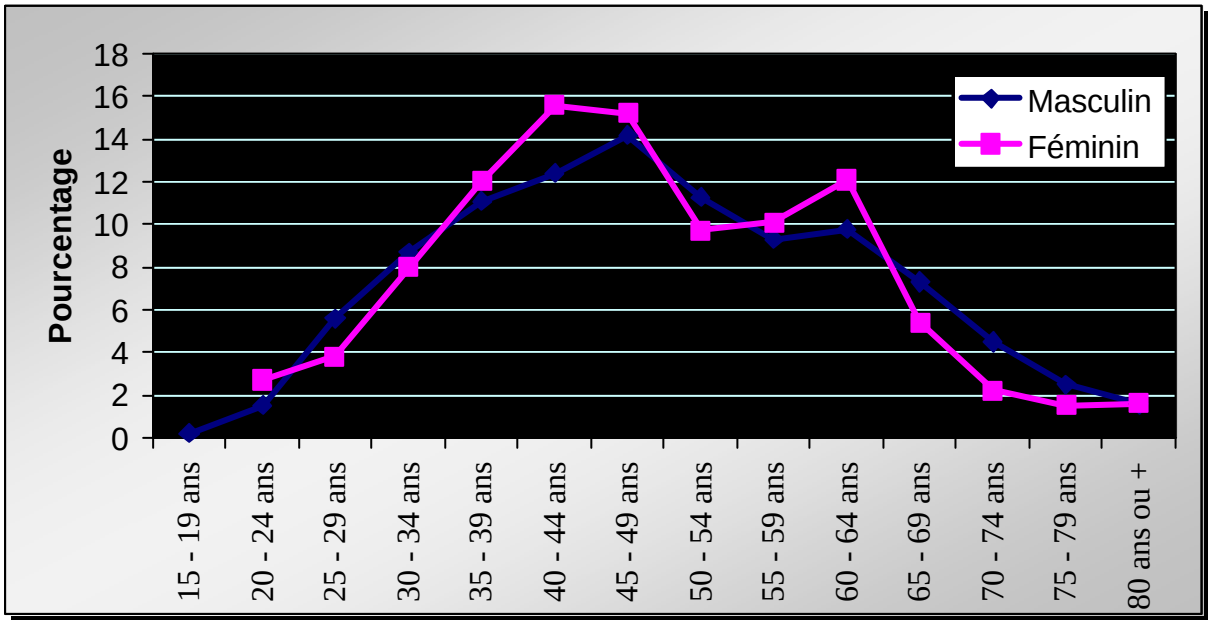

2.3 Répartition des exploitations agricoles selon le nombre de personnes

Plus de la moitié des exploitations (52,5%) ont entre 5 et 9 personnes, et plus de 75% ont moins de 10 personnes. La même tendance s'observe chez les chefs d'exploitation masculin (53% entre 5 et 9 personnes, 74% moins de 10 personnes). Cependant il est intéressant de noter que 56% des exploitations dirigées par les femmes ont moins de 5 personnes.

Tableau 12: Répartition des exploitations agricoles selon la taille de l'exploitation (nombre de personnes) et le sexe du chef d'exploitation

Taille	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
< 5 personnes	166432	21	26458	56	192890	23,0
5 - 9 personnes	422104	53	18877	40	440981	52,5
10 - 14 personnes	147662	19	1850	4	149512	17,8
15 - 19 personnes	39434	5	213	0	39647	4,7
20 personnes et +	17260	2	164	0	17424	2,1
ENSEMBLE	**792892**	**100**	**47562**	**100**	**840454**	**100,0**

2.4 Répartition des exploitations agricoles selon le nombre d'actifs

Près de 95% des exploitations agricoles ont entre 2 à 9 actifs. Les exploitations ayant 3 à 4 actifs représentant près de 42%. Chez les exploitations à chef masculin environ 95% ont entre 2 à 9 actifs, plus de 42% entre 3 et 4 actifs. Les exploitations à chef féminin ont généralement peu d'actifs : environ 33% ont un seul actif et près de 29% deux actifs.

Tableau 13: Répartition des exploitations agricoles selon le sexe du chef d'exploitation et le nombre d'actifs agricoles

Tranche d'actifs	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
1 actif	7707	1,0	15620	32,8	23327	2,8
2 actifs	165849	20,9	13539	28,5	179388	21,3
3 - 4 actifs	337559	42,6	14037	29,5	351596	41,8
5 - 9 actifs	253292	31,9	3988	8,4	257280	30,6
10-14 actifs	24612	3,1	378	0,8	24990	3,0
15 actifs et +	3873	0,5			3873	0,5
ENSEMBLE	**792892**	**100,0**	**47562**	**100,0**	**840454**	**100,0**

2.5 Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et la taille de l'exploitation

L'utilisation de la main-d'œuvre extérieure est très faible. Seulement 5,6% des exploitations agricoles en font recours, et cela en rapport avec la taille de l'exploitation. Plus la taille de l'exploitation est grande, plus l'exploitation recourt à la main-d'œuvre extérieure comme le montrent le tableau et le graphique suivants.

Tableau 14: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et la taille de l'exploitation

Taille	Utilise		N'utilise pas		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 5 personnes	6 738	0,8	186 152	22,2	192 890	23,0
5 - 9 personnes	23 788	2,8	417 193	49,5	440 981	52,4
10 - 14 personnes	10 827	1,3	138 685	16,6	149 512	17,9
15 - 19 personnes	4 094	0,5	35 553	4,2	39 647	4,7
20 personnes et +	1 688	0,2	15 736	1,9	17 424	2,1
ENSEMBLE	**47 135**	**5,6**	**793 319**	**94,4**	**840 454**	**100,0**

Graphique 9: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et la taille de l'exploitation

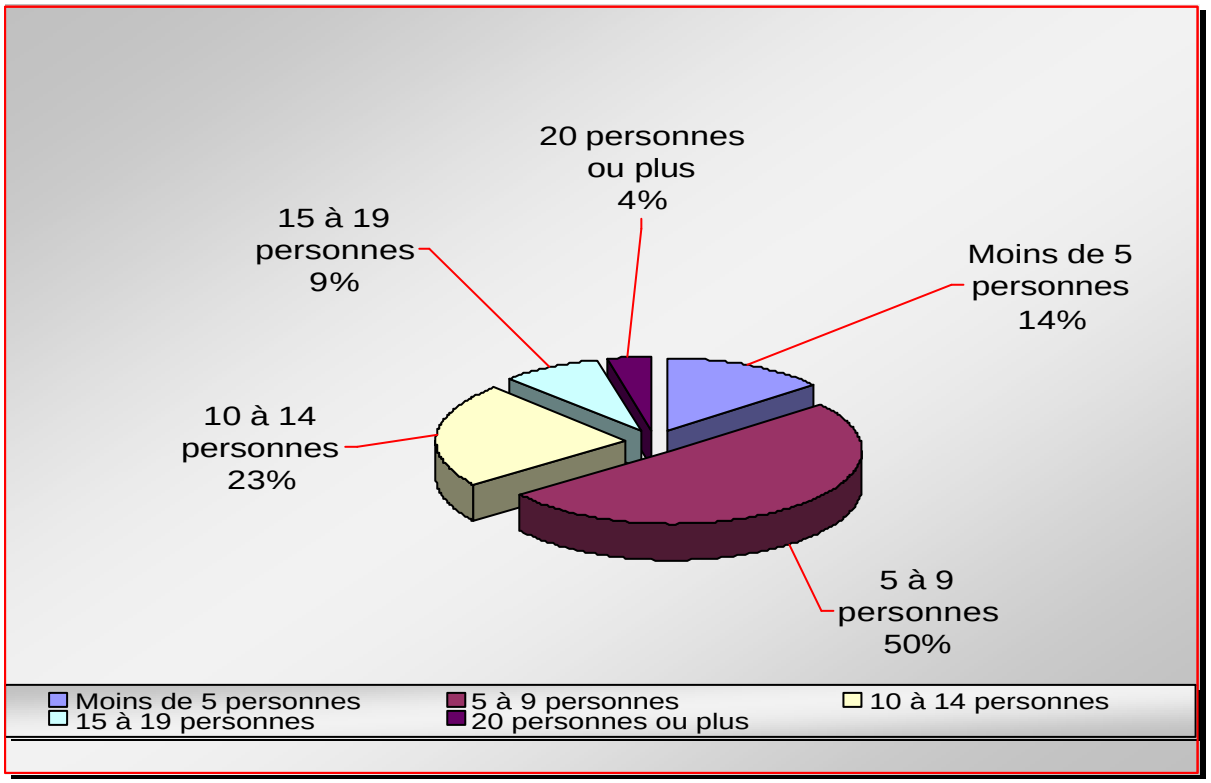

2.6 Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et le nombre d'actifs

Aussi bien selon la taille de l'exploitation que selon le nombre d'actifs, l'utilisation de la main-d'œuvre demeure toujours faible, même si les exploitations dont le nombre d'actifs est de 3 à 9 personnes font beaucoup plus recours à cette catégorie de main-d'œuvre. Le tableau et le graphique ci-dessous illustrent cette observation.

Tableau 15: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et le nombre d'actifs de l'exploitation

Tranche d'actifs	Utilise		N'utilise pas		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Aucun			31	0,0	31	0,0
1 actif	1 071	0,1	22 255	2,7	23 326	2,8
2 actifs	6 323	0,8	172 254	20,6	178 577	21,0
3 - 4 actifs	17 213	2,1	336 852	39,7	354 065	42,1
5 - 9 actifs	18 985	2,3	237 067	28,4	256 052	30,7
10-14 actifs	3 498	0,4	21 032	2,5	24 530	2,9
15 actifs et +	45	0	3 828	0,5	3 873	0,5
ENSEMBLE	**47 135**	**5,6**	**793 319**	**94,4**	**840 454**	**100,0**

Graphique 10: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et le nombre d'actifs de l'exploitation

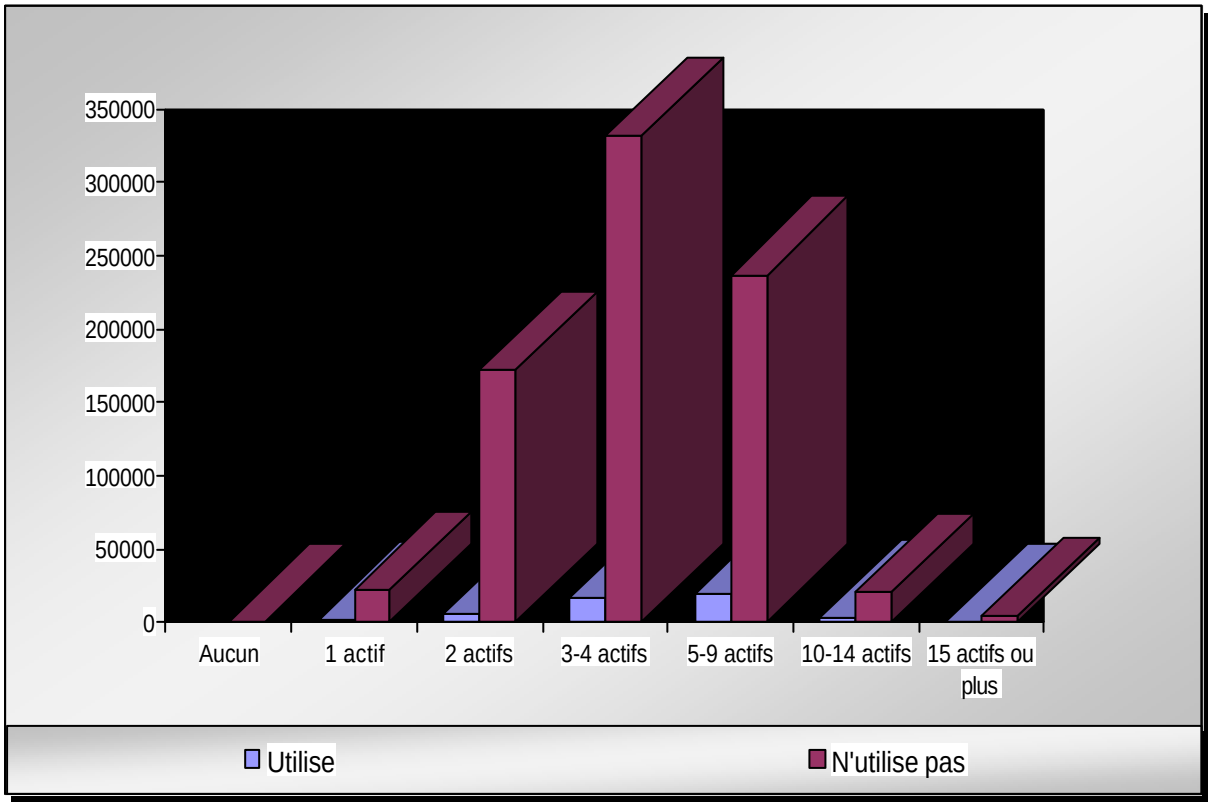

2.7 Répartition des exploitations agricoles utilisant la main-d'œuvre agricole temporaire selon le sexe de l'employé et la tâche

Presque la grande majorité des exploitations agricoles emploient la main-d'œuvre temporaire masculine à des travaux de défrichement (93%), de labour et de semis, alors que la main-d'œuvre féminine est utilisée essentiellement dans les travaux d'entretien (56,1%), de récolte (42,2%) et dans une moindre mesure dans le labour et le semis, comme le montrent le tableau et le graphique suivants.

Tableau 16: Répartition des exploitations agricoles utilisant la main-d'œuvre agricole extérieure temporaire selon la tâche et le sexe de l'employé

Tâche	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Elevage	27 488	95,5	1 293	4,5	28 781	100
Défrichement	403 889	93,2	29 682	6,8	433 571	100
Labour	390 570	68,5	179 229	31,5	569 799	100
Semis	316 860	64,9	171 511	35,1	488 371	100
Entretien	275 021	43,9	351 322	56,1	626 343	100
Récolte	451 631	57,8	329 438	42,2	781 069	100

Graphique 11: Répartition des exploitations agricoles utilisant de la main-d'œuvre agricole extérieure temporaire selon la tâche et le sexe de l'employé

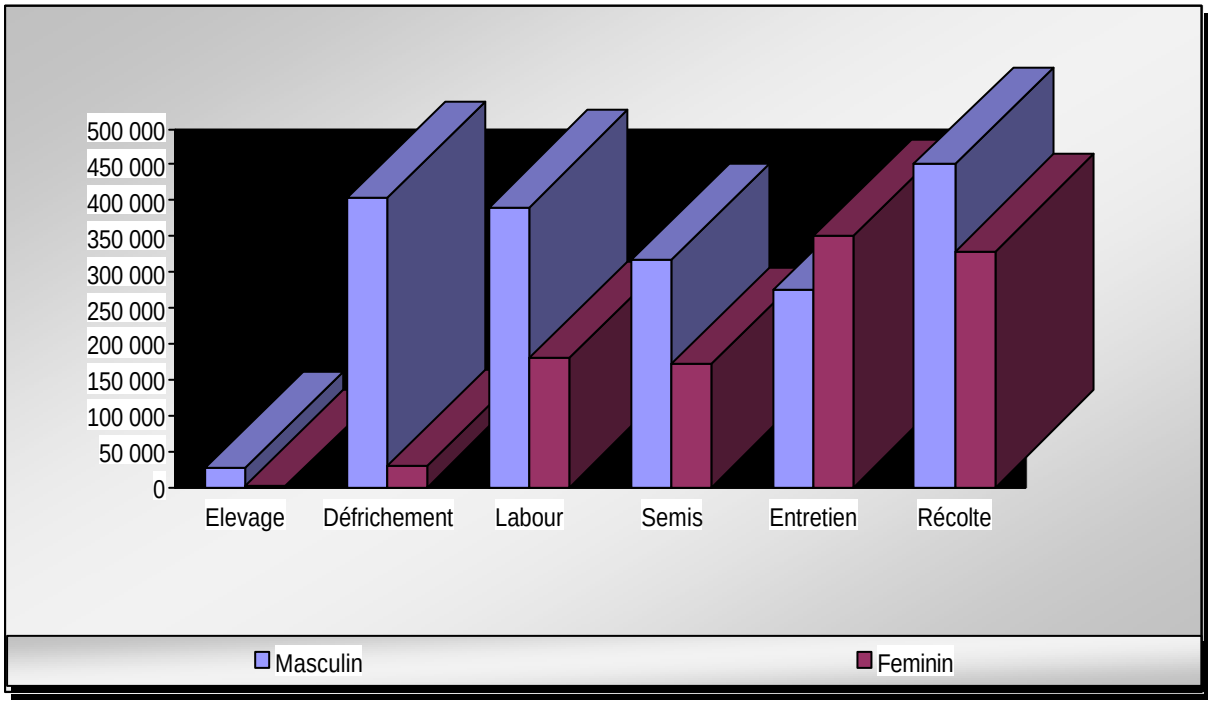

3 SUPERFICIES ET PRODUCTIONS

3.1 Superficies

Il a été observé deux types de parcelles et de superficies à savoir :

- Les parcelles et superficies physiques, correspondant au nombre de parcelles et superficies réellement emblavées pour toutes les cultures et pour tous les types de peuplement (cultures en pur et cultures en association). Ce type de parcelles et de superficies s'élève à 2272638 parcelles pour 1370145 ha occupées par les cultures annuelles que sont le riz, le fonio, le sorgho, la mil, le maïs, l'arachide, le manioc, l'igname, la patate, le taro et la pomme de terre sur l'ensemble du pays.

- Les parcelles et les superficies dites développées où une parcelle et une superficie peuvent être comptées autant de fois qu'elles ont été cultivées au cours de la campagne d'observation. Ces parcelles et superficies sont respectivement de 2824956 parcelles pour 1555609 ha.

Les superficies des cultures annuelles, y compris l'ananas, les légumes et le coton s'établissent à 1596217 ha pour tous types de peuplement. Le tableau et le graphique qui suivent montrent leur répartition.

Tableau 17: Répartition de la superficie des cultures annuelles selon le type de peuplement de la culture et la culture portée

Culture	Culture en pur		Culture association principale		Culture association secondaire		Ensemble	
	Superficie (en ha)	%	*Superficie (en ha)*	%	*Superficie (en ha)*	%	*Superficie (en ha)*	%
Riz	512059	52,5	151599	53,6	1980	0,6	665638	41,7
Fonio	155135	15,9	6005	2,1	1084	0,3	162224	10,2
Sorgho	11194	1,1	702	0,2	18574	5,5	30470	1,9
Mil	22169	2,3	4434	1,6	90759	26,8	117362	7,4
Maïs	73984	7,6	74263	26,2	82973	24,5	231220	14,5
Arachide	116055	11,9	28843	10,2	8529	2,5	153427	9,6
Niébé/Haricot/ Voandzou	2243	0,2	327	0,1	4008	1,2	6578	0,4
Manioc	58202	6.0	14405	5,1	51186	15,1	123793	7,8
Igname	2394	0,2	133	0	616	0,2	3143	0,2
Patate	3221	0,3	433	0,2	41870	12,4	45524	2,9
Taro	151	0	544	0,2	27452	8,1	28147	1,8
Pommes terre	762	0,1	88	0	114	0	964	0,1
Ananas	100	0	85	0	464	0,1	649	0
Légumes /Maraîcher	4	0	9	0	7246	2,1	7259	0,5
Coton	17460	1,8	1183	0,4	1176	0,3	19819	1,2
ENSEMBLE	**975133**	**100,0**	**283053**	**100,0**	**338031**	**100,0**	**1596217**	**100,0**

Graphique 12: Répartition de la superficie des cultures annuelles selon le type de peuplement de la culture et la culture portée

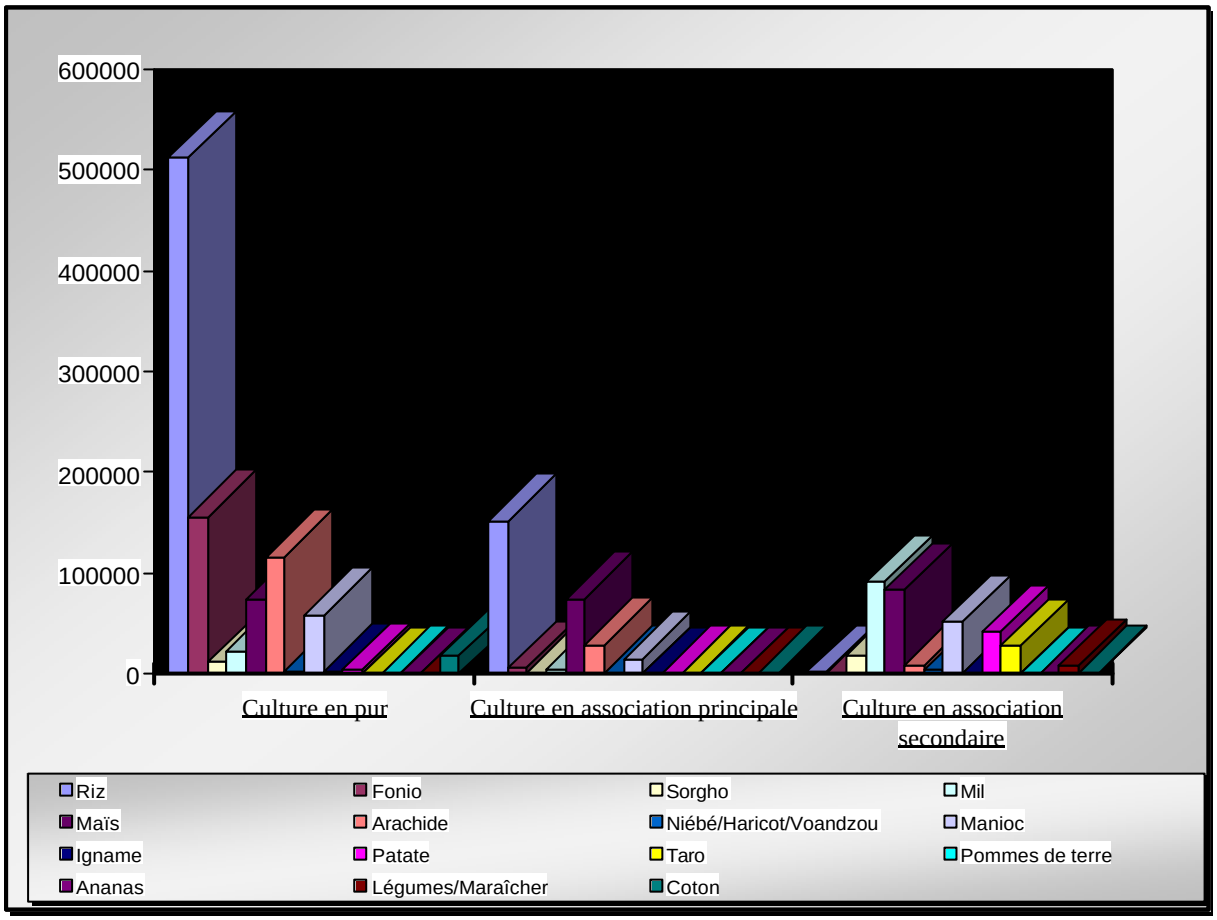

Selon le relief et le régime hydrique, les cultures pluviales sont prédominantes et représentent 95% des superficies totales. Les superficies en cultures irriguées sont insignifiantes. Parmi les cultures pluviales, plus de 40% sont situées sur les collines ou montagnes et 30% sur le plateau. Les bas-fonds et les mangroves sont faiblement exploités.

Tableau 18 : Répartition de la superficie physique cultivée selon le relief de la parcelle et le régime hydrique

Relief	Cultivées par les hommes et les femmes						Ensemble	
	Pluvial		Irrigué		Décrue			
	Superficie (en ha)	*%*	*Superficie (en ha)*	*%*	*Superficie (en ha)*	*%*	*Superficie (en ha)*	*%*
Mangrove	15987	1,2	1532	0,1	6476	0,5	23995	1,8
Bas-fonds	118436	8,6	14227	1,0	11856	0,9	144519	10,5
Plaine	183804	13,4	2835	0,2	24947	1,8	211586	15,4
Colline/Montagne	564230	41,2	6160	0,4	437	0	570827	41,7
Plateau	410886	30,0	3550	0,3	921	0,1	415357	30,3
Autre	3762	0,3	21	0	78	0	3861	0,3
ENSEMBLE	**1297105**	**94,7**	**28325**	**2,0**	**44715**	**3,3**	**1370145**	**100,0**

Selon la taille de la parcelle, on remarque que 18,5% des parcelles sont dans la tranche de 0,30 à 0,49 ha, représentant la part la plus importante. Environ 75% des parcelles sont comprises dans la taille allant de 0 à 0,74 ha. Concernant les superficies cultivées, 18,1% sont dans la tranche de 1 à 1,49 ha, 60% sont dans les tranches 0,30 à 1,49 ha.

Tableau 19: Répartition du nombre total de parcelles et de la superficie totale cultivée selon la taille de la parcelle (Ensemble Rural et Urbain)

Taille de la parcelle	Nombre total de parcelles		Superficie cultivée	
	Effectif	*%*	*(en ha)*	*%*
Moins de 0,1 ha	241 931	10,6	14 498	1,1
0,10-0,19 ha	389 377	17,1	56 124	4,1
0,20-0,29 ha	301 852	13,3	73 408	5,4
0,30-0,49 ha	420 436	18,5	161 610	11,8
0,50-0,74 ha	339 684	14,9	208 388	15,2
0,75-0,99 ha	203 900	9,0	174 976	12,8
1,00-1,49 ha	205 636	9,0	247 814	18,1
1,50-1,99 ha	79 329	3,5	135 876	9,9
2,00-2,99 ha	55 010	2,4	133 254	9,7
3,00-4,99 ha	28 563	1,3	104 816	7,6
5 ha et plus	6 918	0,3	59 381	4,3
ENSEMBLE	**2 272 636**	**100,0**	**1 370 145**	**100,0**

Il ressort de la répartition de ces superficies physiques cultivées par région que la région de N'Zérékoré détient la part la plus importante (24%) suivie de près par celle de Kankan (21%), puis viennent successivement les régions de Kindia (14%), Labé (13%), Boké (11%), Faranah (11%) et Mamou avec seulement 6% des superficies cultivées. En termes de nombre des parcelles, la région de N'Zérékoré occupe également la première place (413059 parcelles), suivie de celle de Labé (409206 parcelles). La région de Boké est celle qui compte moins de parcelles (218002 parcelles).

Tableau 20 : Effectif des parcelles et superficie totale cultivée selon la région administrative (Ensemble Rural et Urbain)

Région	Nombre total de parcelles		Superficie cultivée	
	Effectif	*%*	*(en ha)*	*%*
Boke	218 002	9,6	156 306	11,4
Faranah	309 203	13,6	157 323	11,5
Kankan	298 980	13,2	287 984	21,0
Kindia	308 869	13,6	189 345	13,8
Labe	409 206	18,0	182 950	13,4
Mamou	315 317	13,9	78 928	5,8
N'Zerekore	413 059	18,2	317 309	23,2
ENSEMBLE	**2 272 636**	**100,0**	**1 370 145**	**100,0**

Tableau 21 : Répartition de la superficie totale cultivée selon la région administrative et le sexe du responsable de la parcelle

Région	Cultivées par les hommes		Cultivées par les femmes		TOTAL	
	Superficie (en Ha)	*%*	*Superficie (en Ha)*	*%*	*Superficie (en Ha)*	*%*
Boke	127 470	81,6	28 836	18,4	156 306	100
Faranah	121 373	77,1	35 950	22,9	157 323	100
Kankan	267 643	92,9	20 341	7,1	287 984	100
Kindia	122 520	64,7	66 825	35,3	189 345	100
Labe	122 313	66,9	60 637	33,1	182 950	100
Mamou	45 858	58,1	33 070	41,9	78 928	100
N'Zerekore	262 653	82,8	54 656	17,2	317 309	100
ENSEMBLE	**1 069 830**	**78,1**	**300 315**	**21,9**	**1 370 145**	**100**

Graphique 13: Répartition des superficies par région

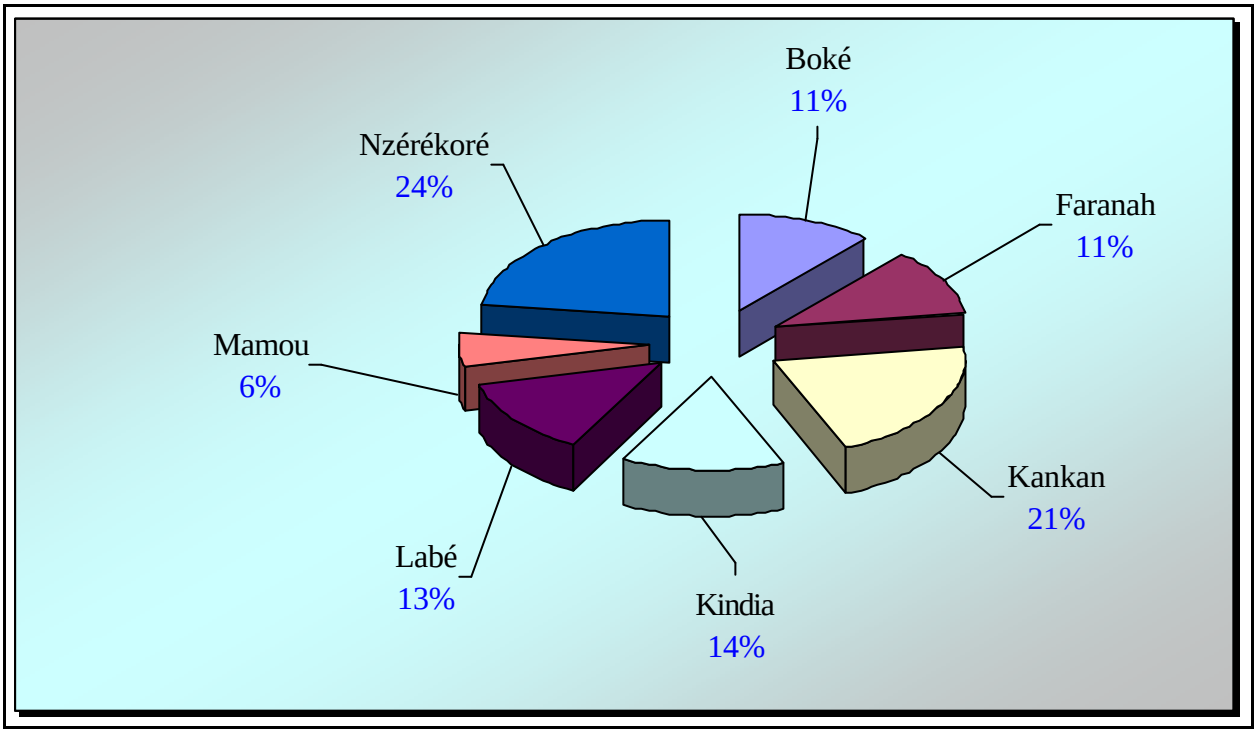

En terme de parcelles et en terme de superficies, le riz représente de loin la principale culture du pays car il occupe 29% des parcelles et 42,8% des superficies totales. Il est suivi par le maïs qui occupe 18,7% des parcelles et 14,9% des superficies. Viennent ensuite par ordre d'importance, le fonio, l'arachide, le manioc et le mil dont les occupations sur les superficies sont comprises entre 10,4% pour le fonio à 7,5% pour le mil. La patate et le taro, cultivées essentiellement dans les tapades occupent respectivement 4,7% et 4,4% des parcelles mais sont établies sur de très petites superficies.

Graphique 14: Répartition des superficies par culture

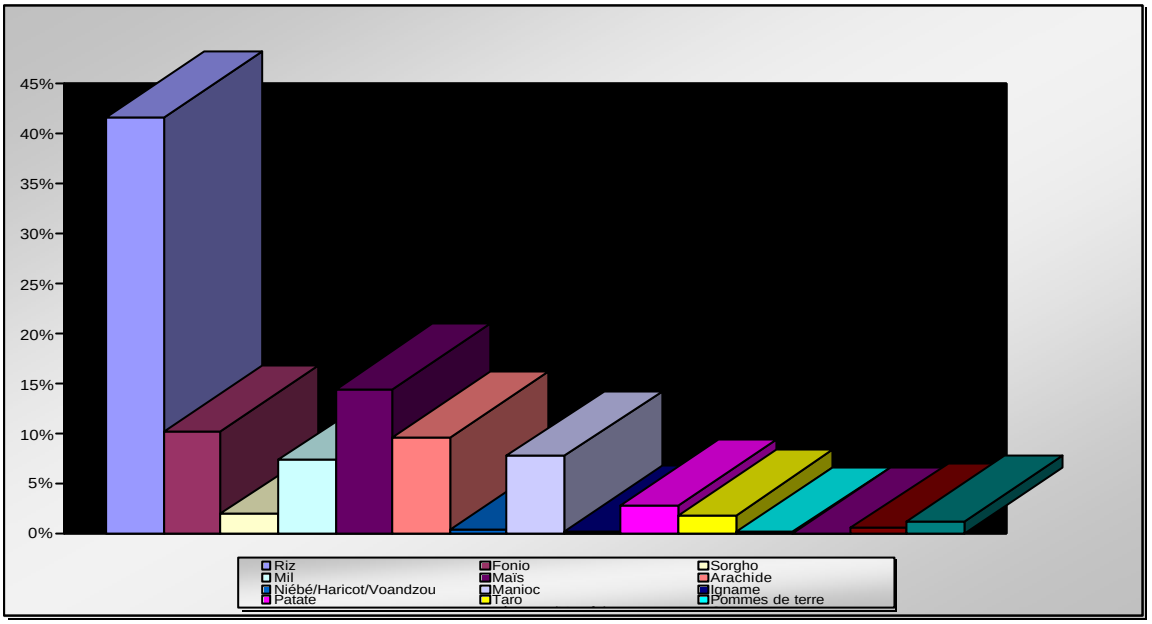

Par région et par culture, on note que le nombre de parcelles et les superficies (superficies développées) les plus importantes pour le riz sont observés dans la région de N'Zérékoré, C'est donc la région qui produit le plus de riz dans le pays. La région de N'Zérékoré est suivie d'abord par les régions de Kankan et de Kindia qui détiennent chacune environ 18% des superficies totales de riz, ensuite par la région de Faranah qui en détient 12%. Les régions de Labé et de Mamou cultivent faiblement le riz.

Graphique 15: Répartition des superficies de riz par région

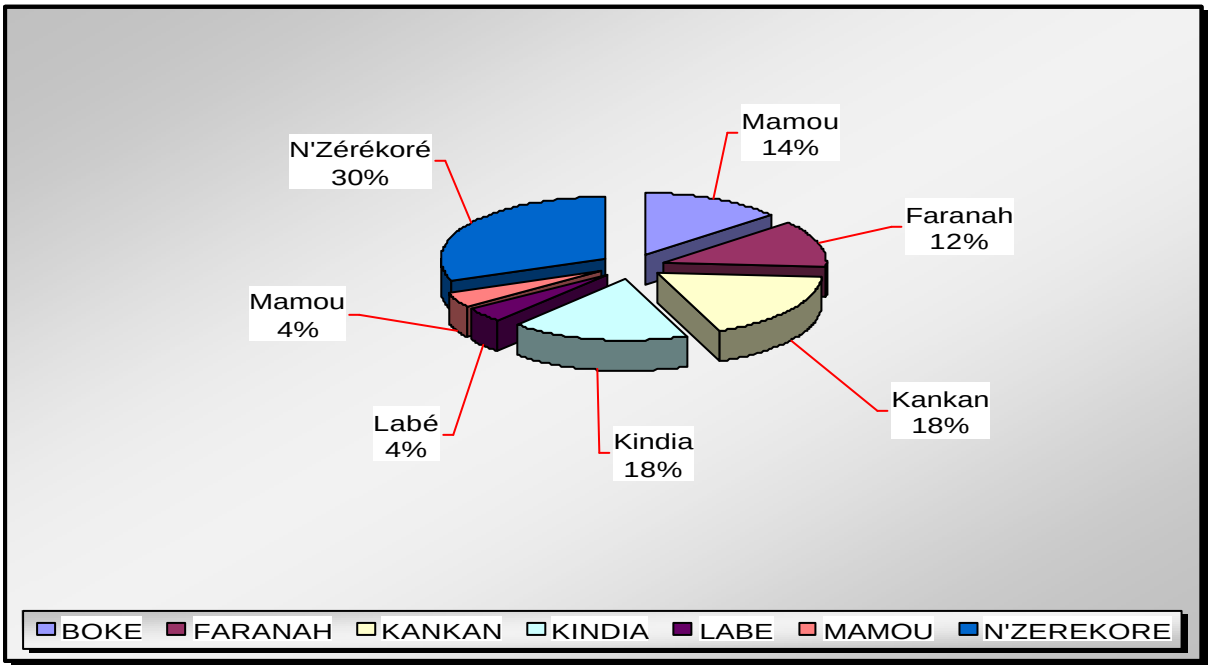

Pour le fonio, les régions de Labé et de Mamou détiennent les superficies les plus importantes, représentant environ 63% des superficies totales de fonio. Dans la région de N'Zérékoré, le fonio est surtout cultivé à Beyla qui est une zone pré forestière.

Graphique 16: Répartition des superficies de fonio par région

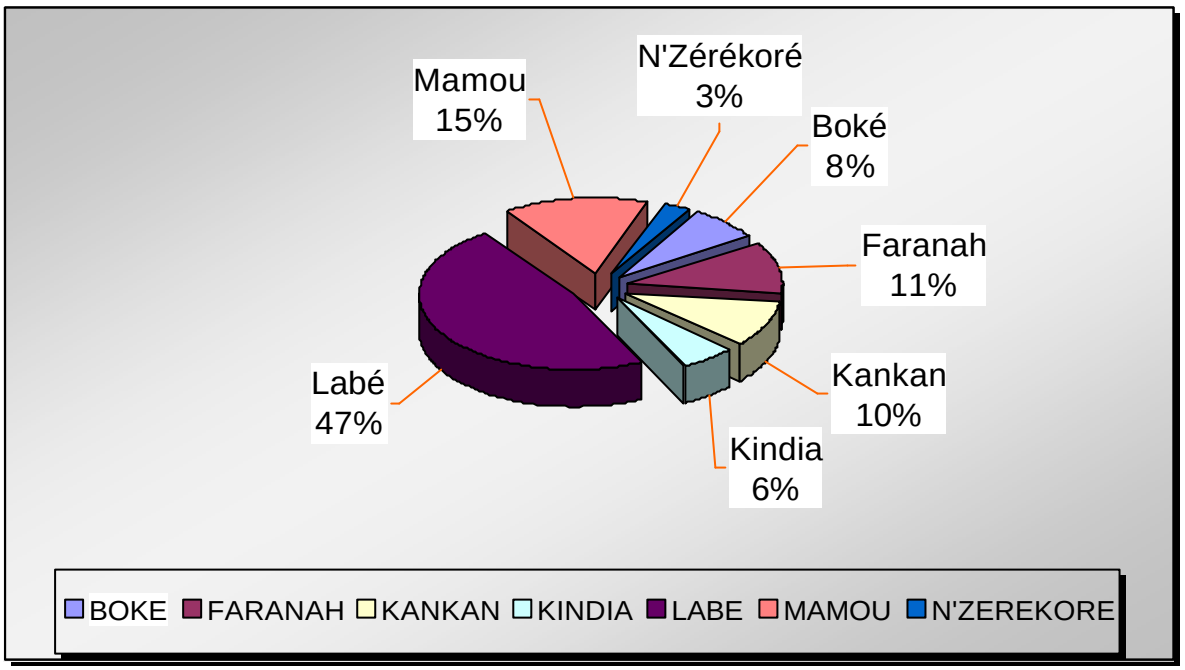

Le maïs est cultivé un peu partout dans le pays. Toutefois, la région de Labé se démarque des autres régions avec une superficie cultivée en maïs plus importante, représentant 24,1% des superficies totales de la culture.

Graphique 17: Répartition des superficies de maïs par région

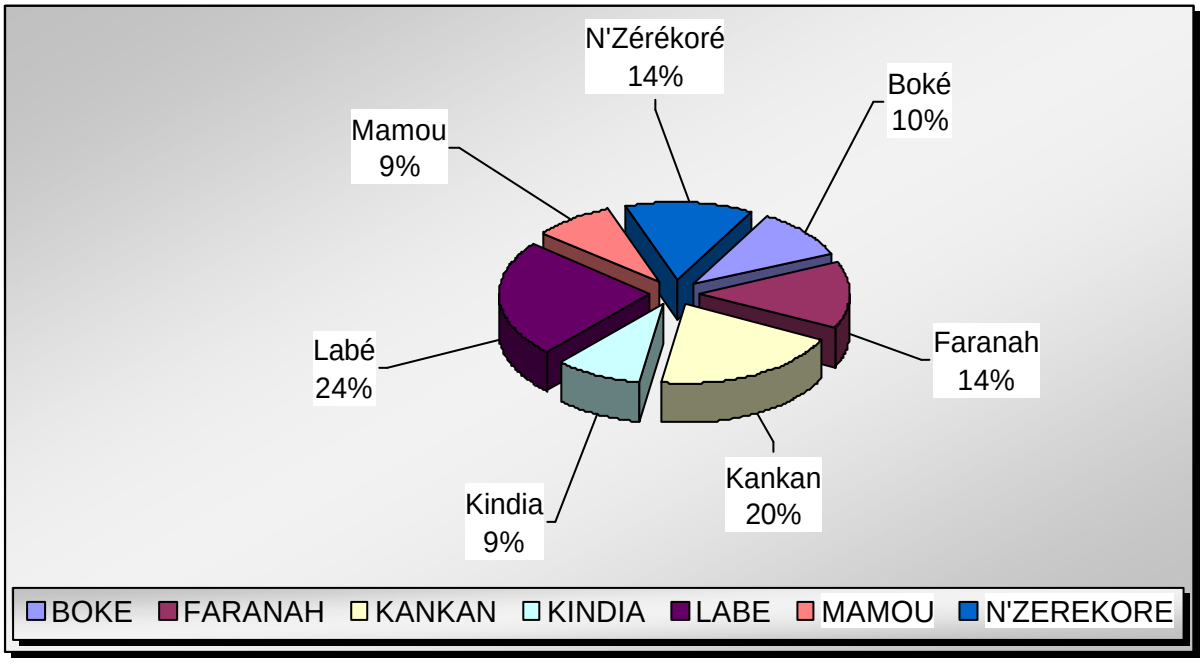

A l'image du maïs, l'arachide est aussi pratiquée dans toutes les régions, avec une répartition des superficies relativement homogène. La région de Kindia détient les superficies les plus importantes (27%) et celle de N'Zérékoré les plus faibles (5%).

Graphique 18: Répartition des superficies d'arachide par région

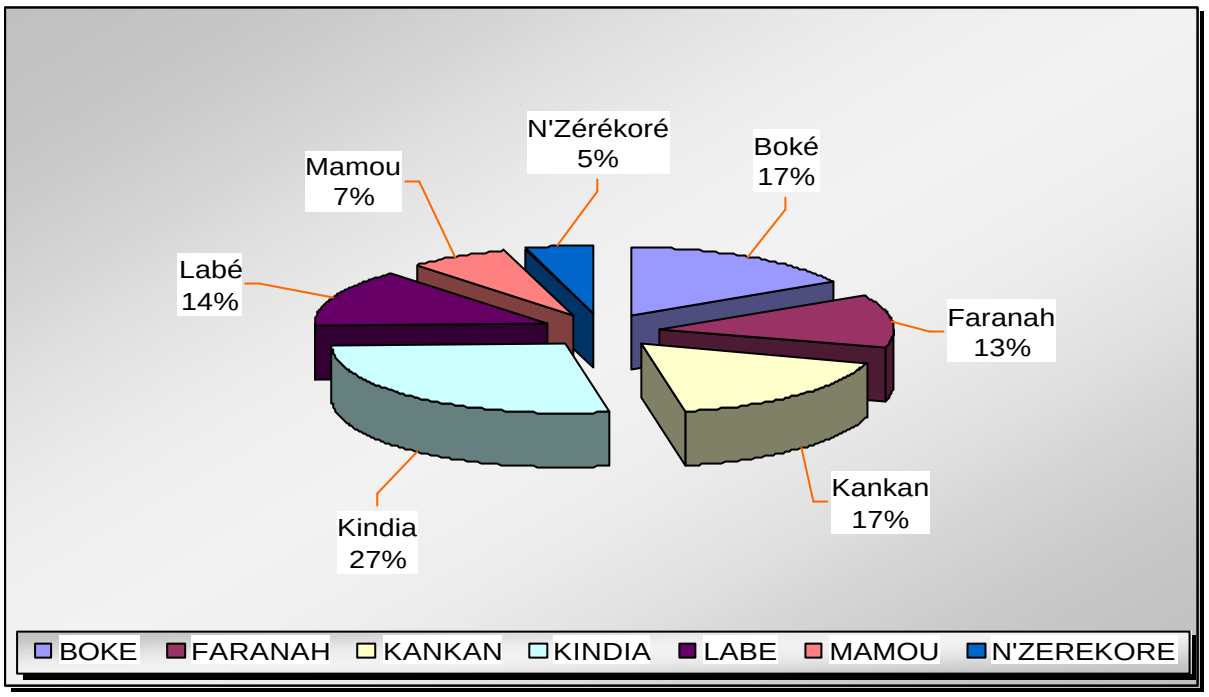

Concernant le manioc, c'est dans les régions de Labé et de Kankan qu'on observe les plus grandes superficies de l'ordre de 25% des superficies totales de la culture chacune.

Graphique 19: Répartition des superficies de manioc par région

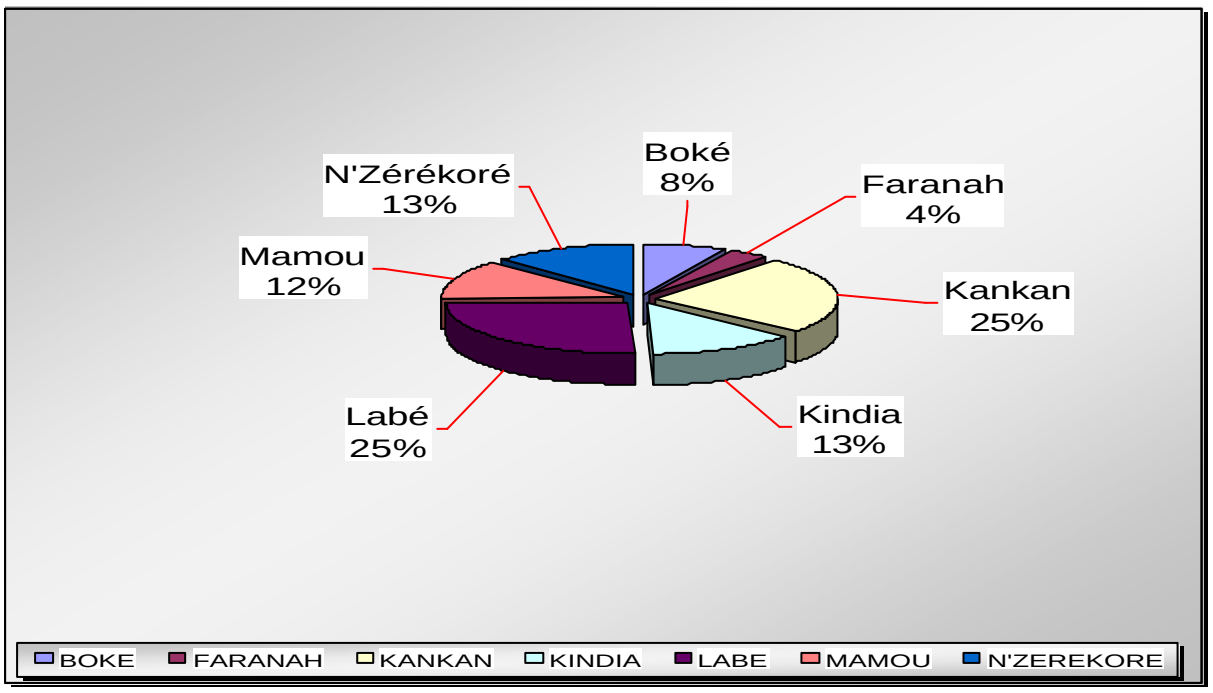

Le mil et le sorgho, cultivés généralement en association avec le riz occupent des superficies relativement importantes dans les régions de Kindia (36%), Kankan (24%) Boké (18%) et Faranah (10%).

Graphique 20: Répartition des superficies de mil par région

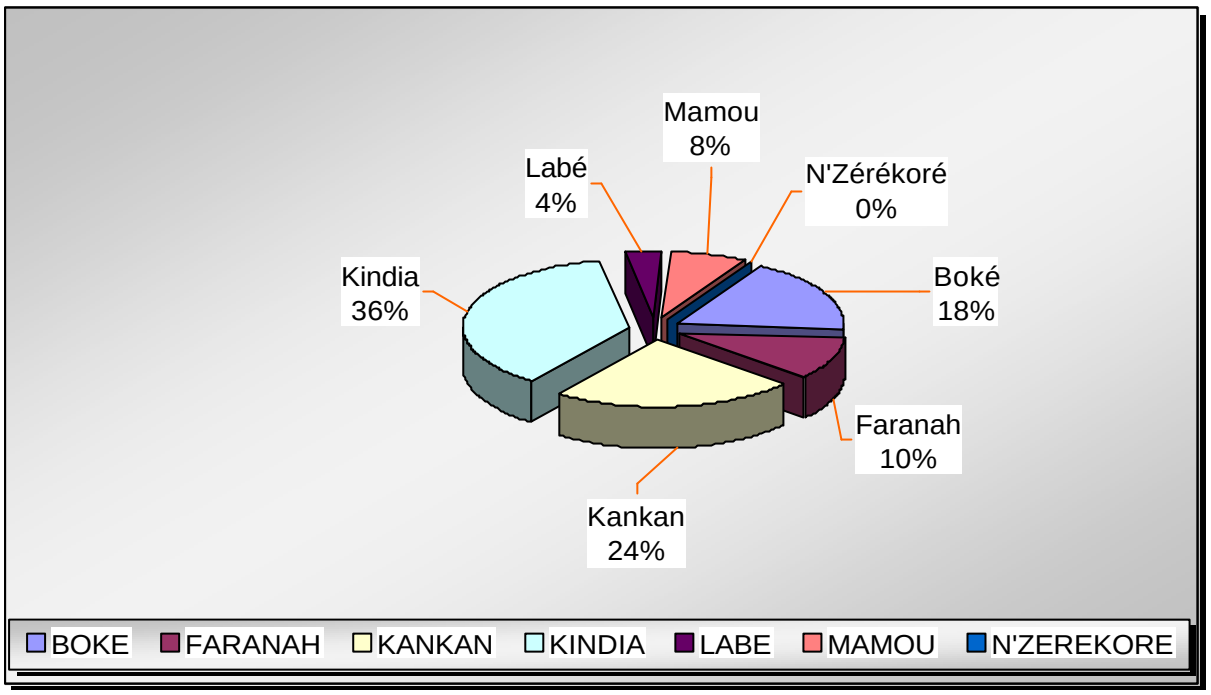

Graphique 21: Répartition des superficies de sorgho par région

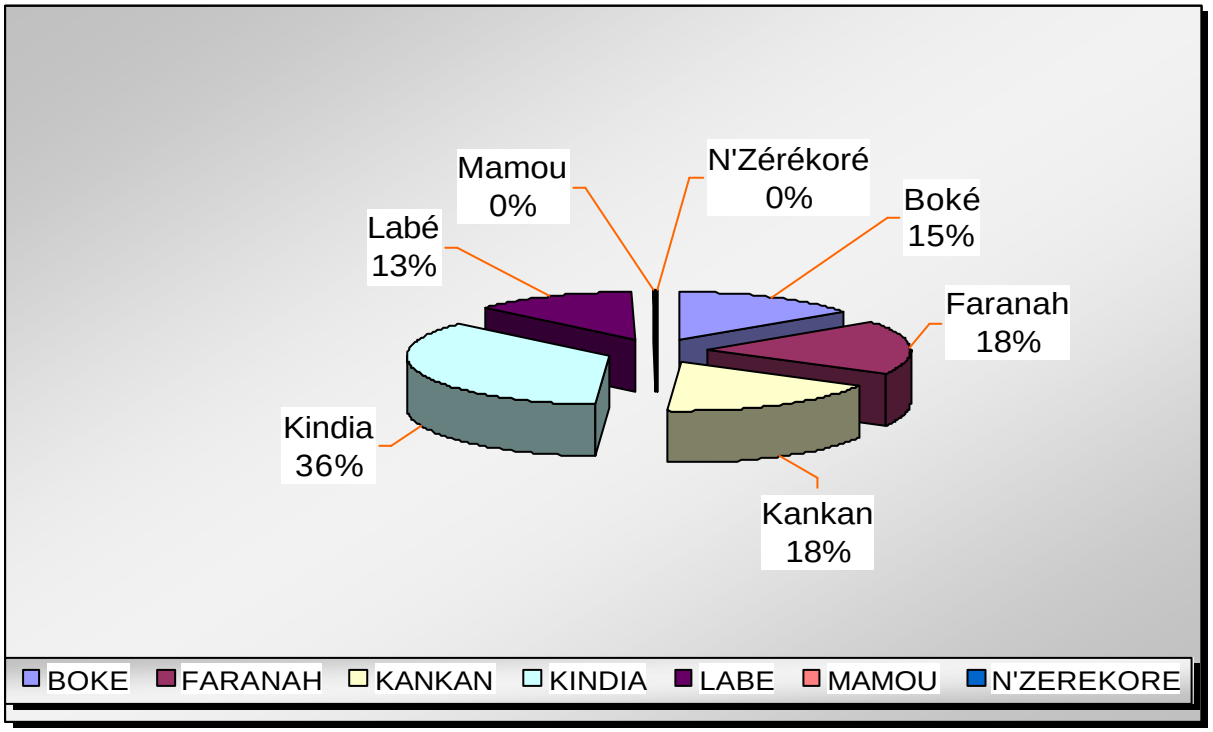

La patate et le taro sont essentiellement cultivés dans les tapades, notamment dans les deux régions de la Moyenne Guinée que sont Labé et Mamou.

Graphique 22: Répartition des superficies de patate par région

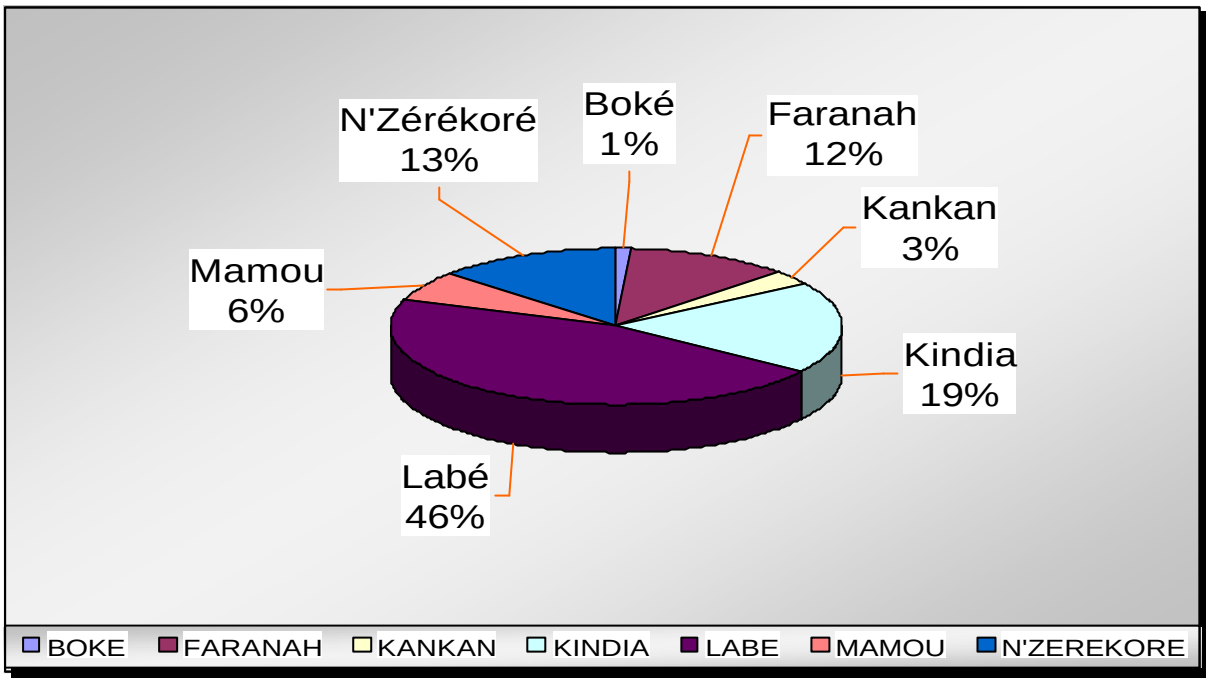

Graphique 23: Répartition des superficies de taro par région

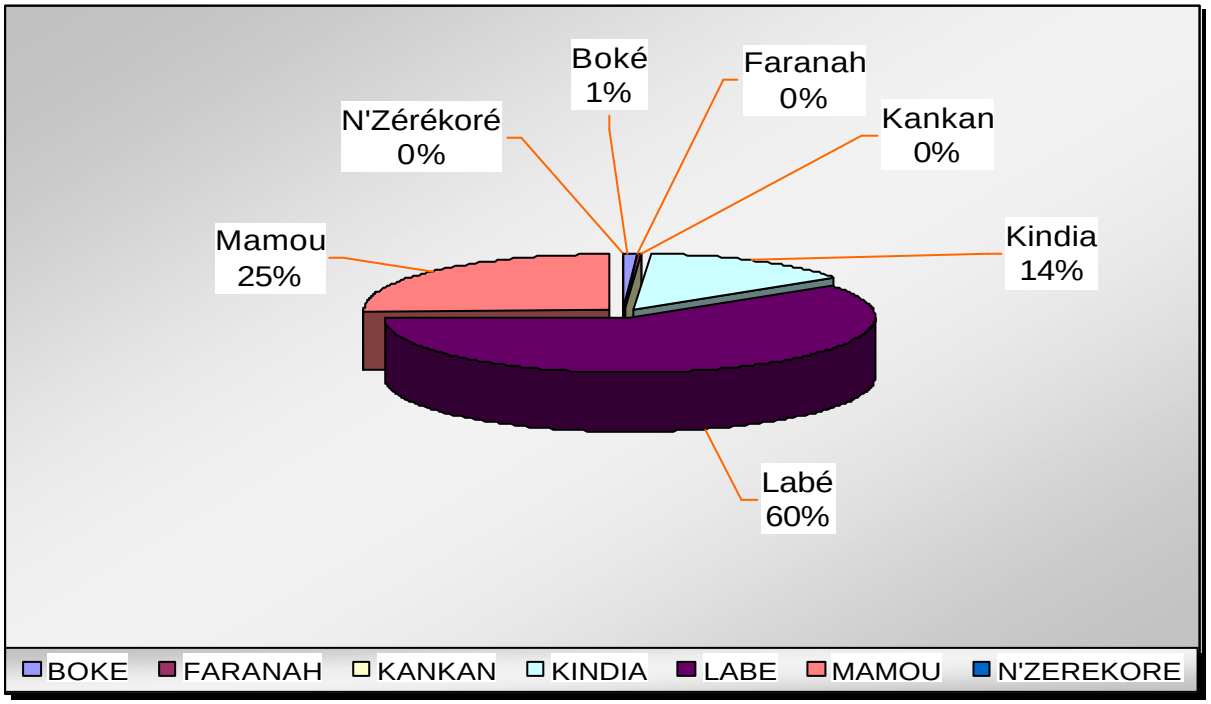

L'igname n'a été observée que dans la région de Kankan sur 1699 ha et la pomme de terre exclusivement dans les régions de Labé et de Mamou sur 906 ha.

<u>Graphique 24</u>: Répartition des superficies d'igname par région

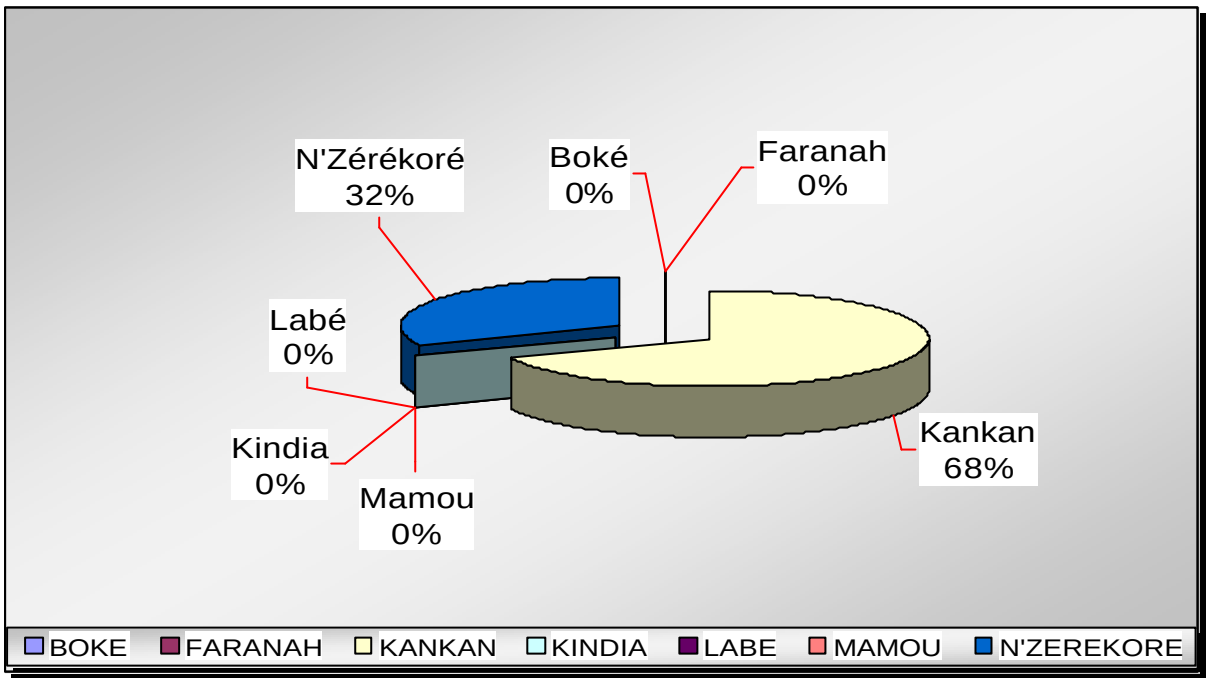

<u>Graphique 25</u>: Répartition des superficies de la pomme de terre par région

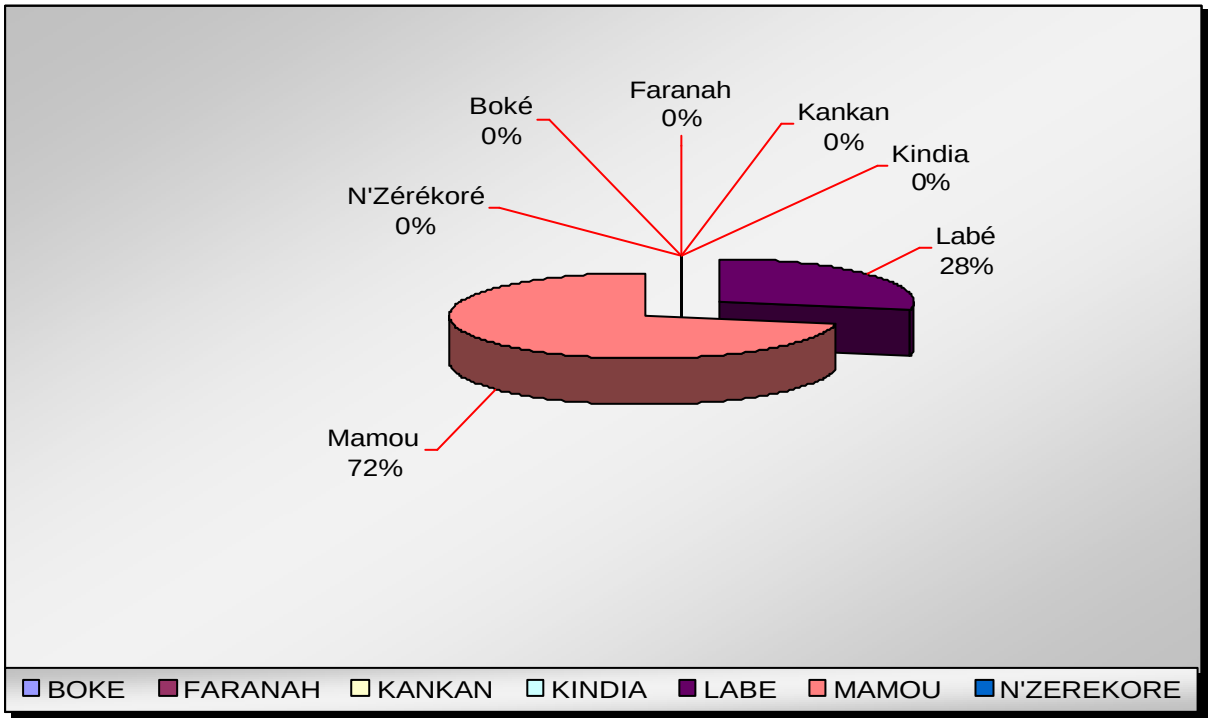

En dehors de Kankan où la superficie moyenne par parcelle dépasse légèrement 1 ha pour le maïs et le mil, on constate que cette superficie moyenne par parcelle est globalement très faible et n'atteint presque pour aucune culture et dans aucune région un hectare. Les superficies moyennes les plus faibles sont observées au niveau du taro, de la patate et de la pomme de terre, dans les régions de Labé et de Mamou, zones caractéristiques des tapades. Les cultures annuelles sont donc établies sur de très petites parcelles sur l'ensemble du pays.

Les superficies totales ci-dessous décrites représentent la somme des superficies en pur et des superficies en association (principale et secondaire). Les superficies en pur représentent 61% des superficies totales contre 39% pour les superficies en association.

Selon les cultures, le riz est cultivé en pur sur 77% des superficies le concernant, quand il est associé à une autre culture il reste toujours la principale (23%). La patate, le taro, les produits maraîchers sont presque toujours associés à au moins 2 cultures. Ils sont cités en deuxième position sur la plupart des parcelles où on les rencontre.

Tableau 22: Répartition des superficies des cultures par type d'association (%)

Culture	Pur %	Association principale %	Association secondaire %
Riz	77	23	0
Fonio	96	4	1
Sorgho	37	2	61
Mil	19	4	77
Maïs	32	32	36
Arachide	76	19	6
Niébé/Haricot/Voandzou	34	5	61
Manioc	47	12	41
Igname	76	4	20
Patate	7	1	92
Taro	1	2	98
Pommes de terre	79	9	12
Ananas	15	13	71
Légumes/Maraîcher	0	0	100
Coton	88	6	6
ENSEMBLE	**61**	**18**	**21**

Pour le cas des cultures pérennes, la superficie totale cultivée est de 164059 ha en pur et en association. Les cultures concernées sont le manguier, le bananier, l'avocatier, le citronnier, le goyavier, le caféier, le cacaoyer, le palmier à huile, l'hévéa, l'anacardier et le colatier. Le caféier demeure la culture la plus importante avec 47% des superficies totales attribuées aux cultures pérennes. Il est suivi par le manguier qui occupe 17% et l'anacardier 9%.

Tableau 23 : Répartition de la superficie des cultures pérennes selon la culture portée et le type de peuplement

Produit	Culture en pur		Culture en association principale		Culture en association secondaire		Ensemble	
	Superficie (en ha)	*%*	*Superficie (en ha)*	*%*	*Superficie (en ha)*	*%*	*Superficie (en ha)*	*%*
Mangue	8312	8,6	7768	51,7	12083	23,2	28163	17,2
Orange	49	0,1	0	0,0	9103	17,5	9152	5,6
Banane	979	1,0	189	1,3	3320	6,4	4489	2,7
Avocat	0	0,0	22	0,1	1402	2,7	1424	0,9
Citron	146	0,2	155	1,0	487	0,9	789	0,5
Goyave	57	0,1	433	2,9	3316	6,4	3805	2,3
Café	73493	75,8	3963	26,4	47	0,1	77503	47,2
Cacao	3029	3,1	34	0,2	0	0,0	3063	1,9
Palmier à huile	2282	2,4	975	6,5	8291	15,9	11548	7,0
Hévéa	2017	2,1	0	0,0	0	0,0	2017	1,2
Anacardier	4606	4,8	1239	8,2	9220	17,7	15064	9,2
Kola	1966	2,0	246	1,6	4345	8,3	6558	4,0
Autres	0	0,0	0	0,0	485	0,9	485	0,3
ENSEMBLE	**96936**	**100,0**	**15024**	**100,0**	**52099**	**100,0**	**164059**	**100,0**

3.2 Production

Pour les besoins du calcul de la production, il a été fait référence aux superficies développées de manière à permettre de disposer d'une image d'ensemble de la production agricole au cours de la campagne d'observation.

L'importance de la production des cultures annuelles est étroitement liée aux superficies dont elles déterminent le niveau. Bien qu'il ait eu une augmentation sensible des rendements observés comparativement à ceux du recensement de 1988-89, ils restent globalement faibles. La faiblesse des rendements des cultures annuelles s'explique par de nombreuses caractéristiques que le RNA a révélées et qu'il conviendrait de corriger dans le cadre de la politique de développement agricole.

Selon la culture et la région, le riz présente la production la plus élevée avec 1140809 tonnes de paddy 36,1% de la production nationale), suivi du manioc frais avec 845488 tonnes (26,7%), du maïs grain pour 329025 tonnes (10,4%), de l'arachide en coques sèches pour 199661 tonnes (6,3%), du fonio pour 179154 tonnes (5,7%), représentant les cultures les plus importantes. Les produits de substitution que sont le mil, la patate, le taro et le sorgho présentent des productions assez faibles, ce qui confirme l'ordre d'importance déjà établi.

Par région, N'Zérékoré détient la part de production de paddy la plus importante avec près de 32% de la production nationale, suivie des régions de Kindia et de Kankan, pour des parts respectives d'environ 18% et 17% de la production nationale. Labé reste la plus faible région productrice de riz (3%).

Tableau 24: Répartition de la production selon les principales cultures et la région

Région Culture	Boké	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	NZérékoré	Ensemble
Riz	140726	160226	198281	205644	35729	40209	359994	**1140809**
Fonio	12464	21279	16223	10269	85993	27467	5459	**179154**
Sorgho	5779	5605	6161	7789	6795	63	0	**32192**
Mil	20458	15890	32811	34703	6721	9047	0	**119630**
Maïs	33009	38218	67254	29065	87111	33627	40741	**329025**
Arachide	30001	26475	35784	62227	22562	13964	8648	**199661**
Manioc	54632	36030	243919	109713	145060	112483	143651	**845488**
Igname	0	0	17361	0	0	0	5174	**22535**
Patate	1708	6179	1925	11875	133705	6167	7021	**168580**
Taro	831	335	5	13566	73271	27001	1271	**116280**
Pomme de terre	0	0	0	0	2210	7815	0	**10025**

Tableau 25: Superficie, Rendement et Production selon les principales cultures

Culture	Superficie totale		Rendement moyen (t/ha)	Production totale	
	Ha	*%*		*Tonne*	*%*
Riz	665 638	42,8	1,7	1 140 809	36,1
Fonio	162 224	10,4	1,1	179 154	5,7
Sorgho	30 470	1,6	1,3	32 192	1,0
Mil	117 362	7,5	1,0	119 630	3,8
Maïs	231 220	14,9	1,4	329 025	10,4
Arachide	153 427	9,9	1,3	199 661	6,3
Manioc	123 793	8,0	6,8	845 488	26,7
Igname	3 143	0,2	9,1	22 535	0,7
Patate	45 524	2,9	3,7	168 580	5,3
Taro	28 147	1,8	4,1	116 280	3,7
Pommes de terre	964	0,1	10,5	10 025	0,3
ENSEMBLE	**1 561 912**	**100,0**			**100,0**

Graphique 26: Répartition de la production de riz par région

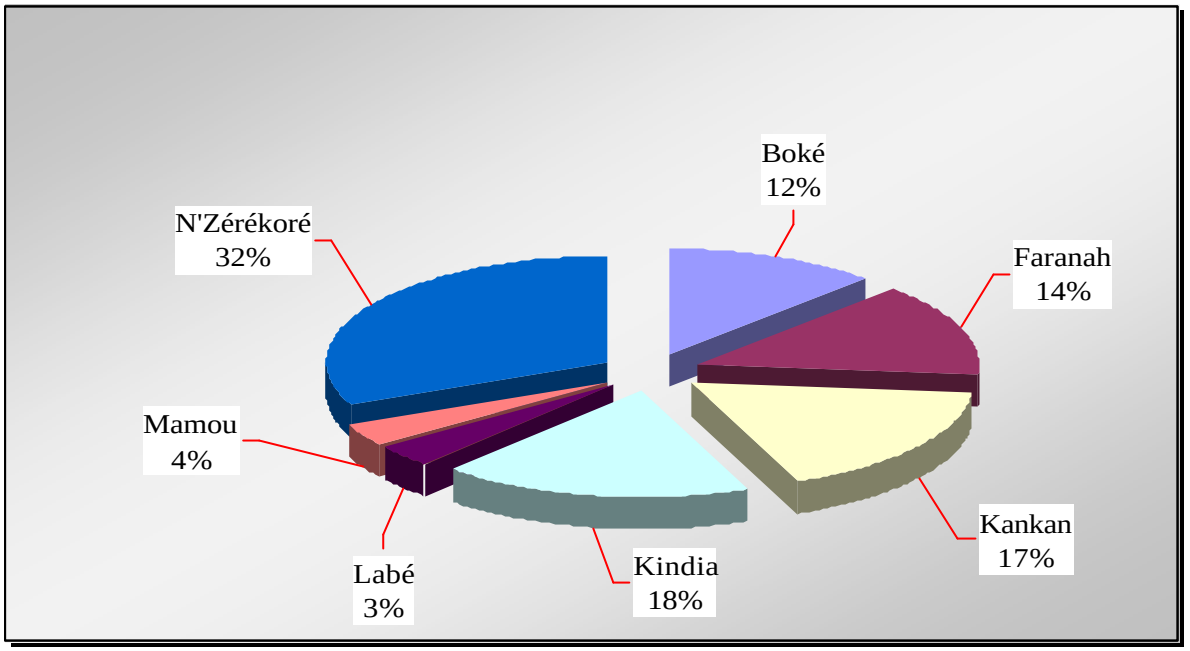

Par contre, concernant le fonio, la région de Labé détient 48% de la production nationale, celle de Mamou 15,3% et celle de Faranah environ 12%, représentant les plus grandes régions de production de fonio.

Graphique 27: Répartition de la production de fonio par région

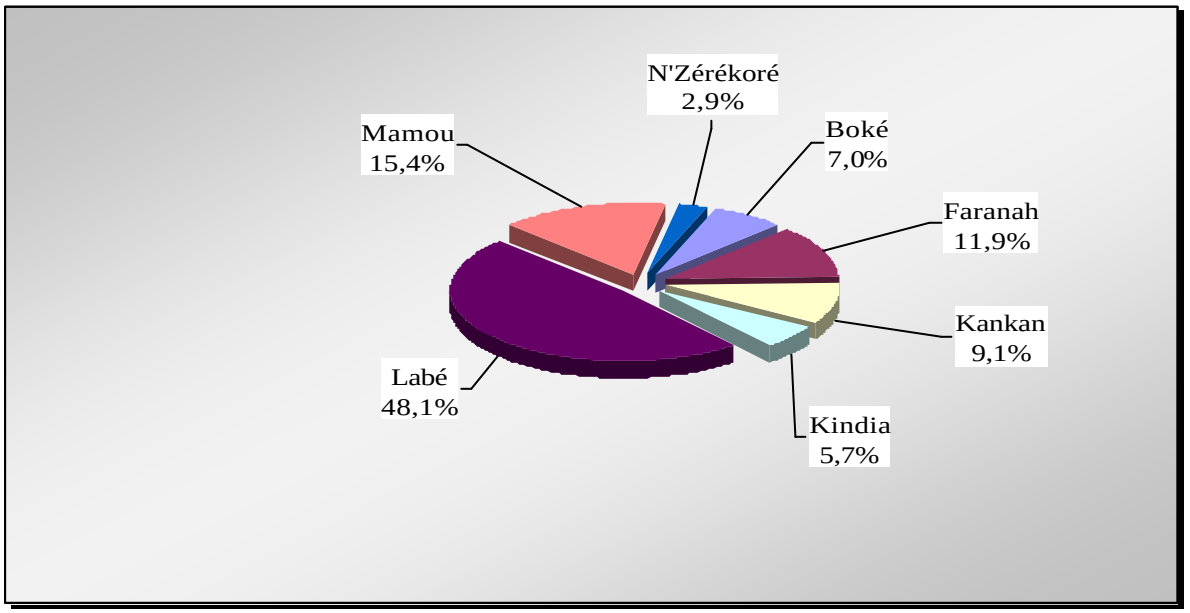

La production de maïs est très faible à Boké. Elle est plus importante dans la région de Labé qui détient 29,1% de la production nationale, suivie de la région de Kankan avec 22,4% de la production de maïs. Le reste de la production est répartie de façon assez homogène entre les régions de Faranah, Kindia et Mamou.

Graphique 28: Répartition de la production de maïs par région

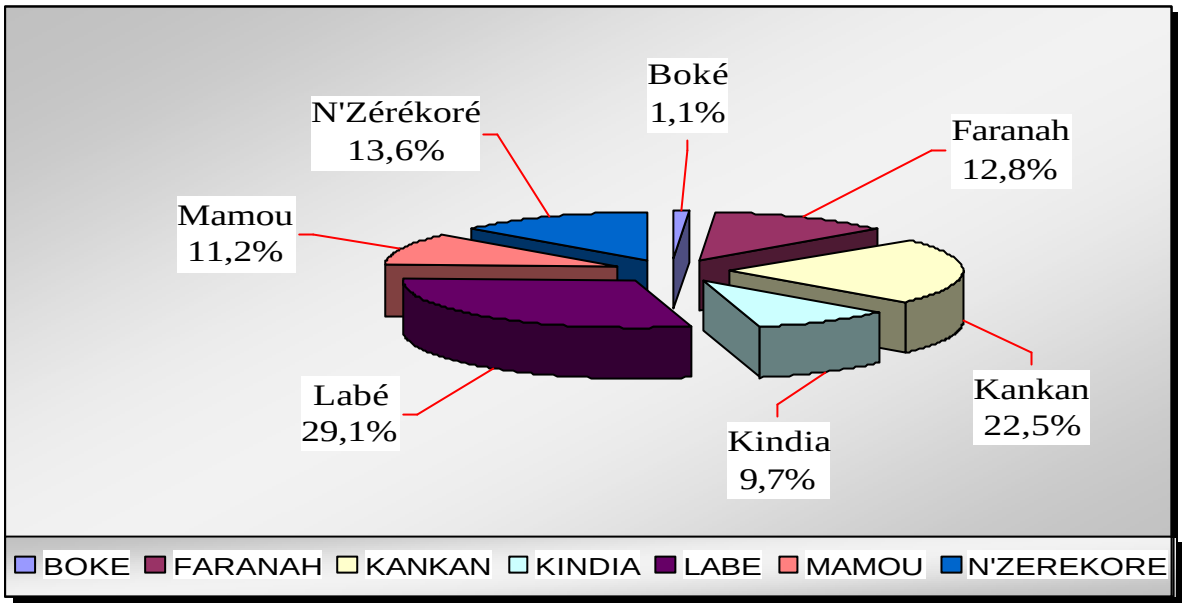

Pour la production d'arachide en coques sèches, c'est à Kindia qu'on a observé la production la plus élevée, représentant 31,1% de la production nationale. Le niveau de production d'arachide le plus faible est relevé dans la région de N'Zérékoré où il ne représente que 4,3% de la production nationale.

Graphique 29: Répartition de la production d'arachide par région

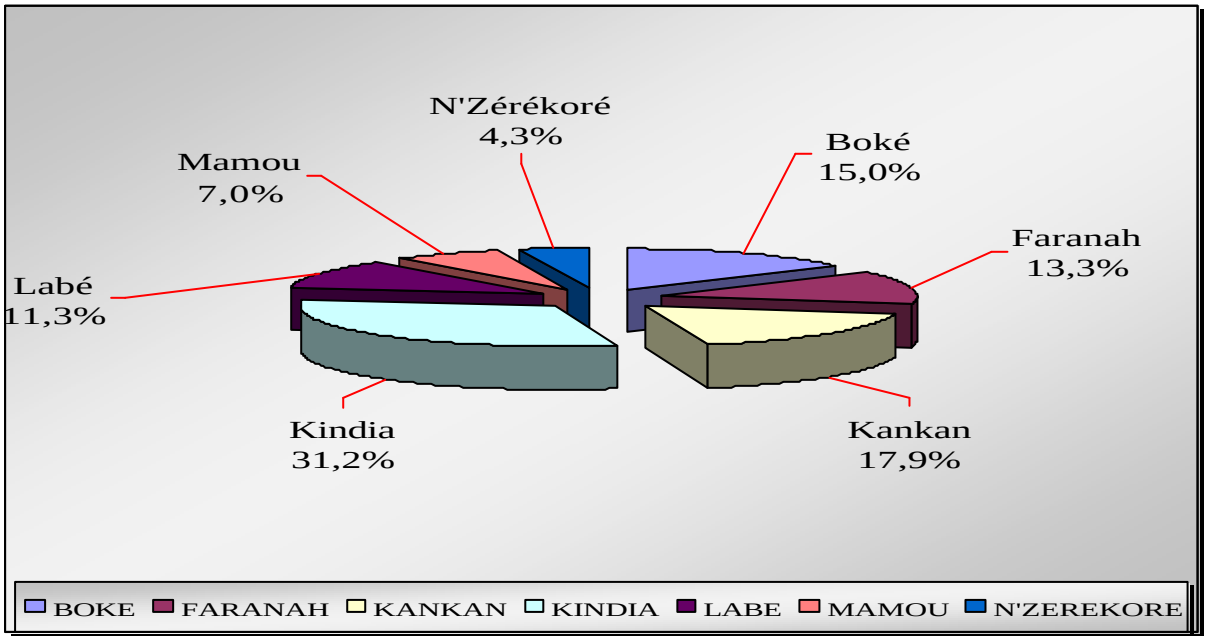

Concernant le manioc frais, la région de Kankan présente le niveau de production le plus important avec 28,5% de la production nationale et les productions les plus faibles sont observées dans les régions de Faranah et de Boké.

Graphique 30: Répartition de la production de manioc frais par région

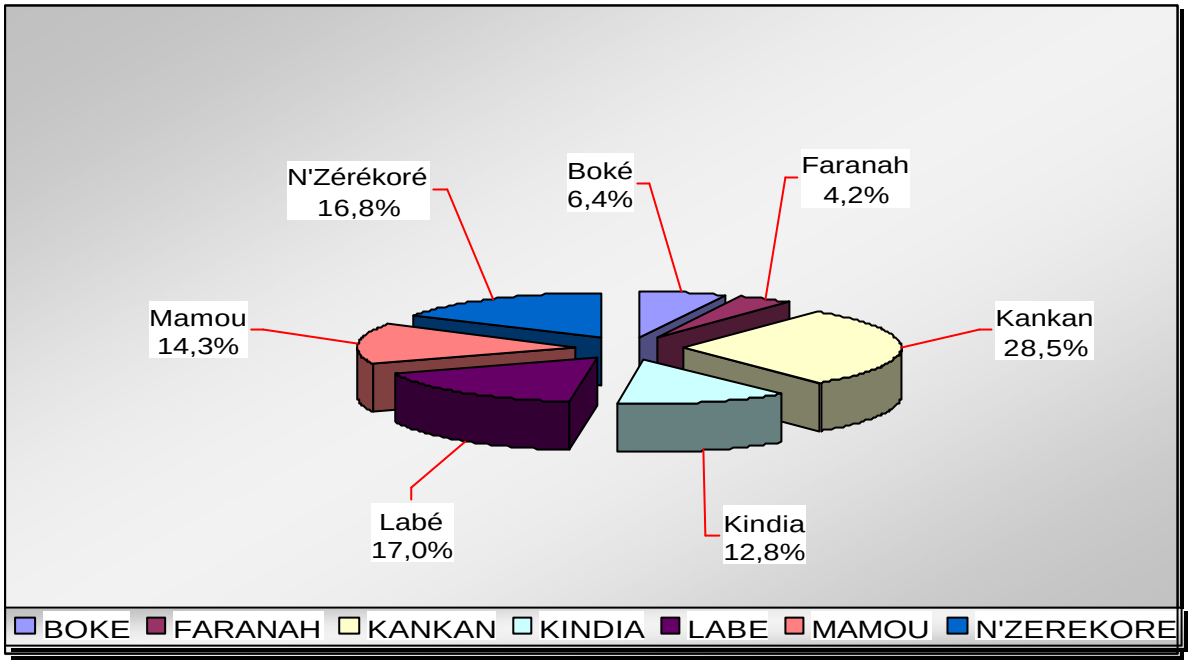

Les productions de mil et de sorgho sont assez bien réparties entre les régions, en dehors de N'Zérékoré où ces deux cultures n'ont presque pas été observées et à Mamou où la culture de sorgho est apparue insignifiante.

Graphique 31: Répartition de la production de mil par région

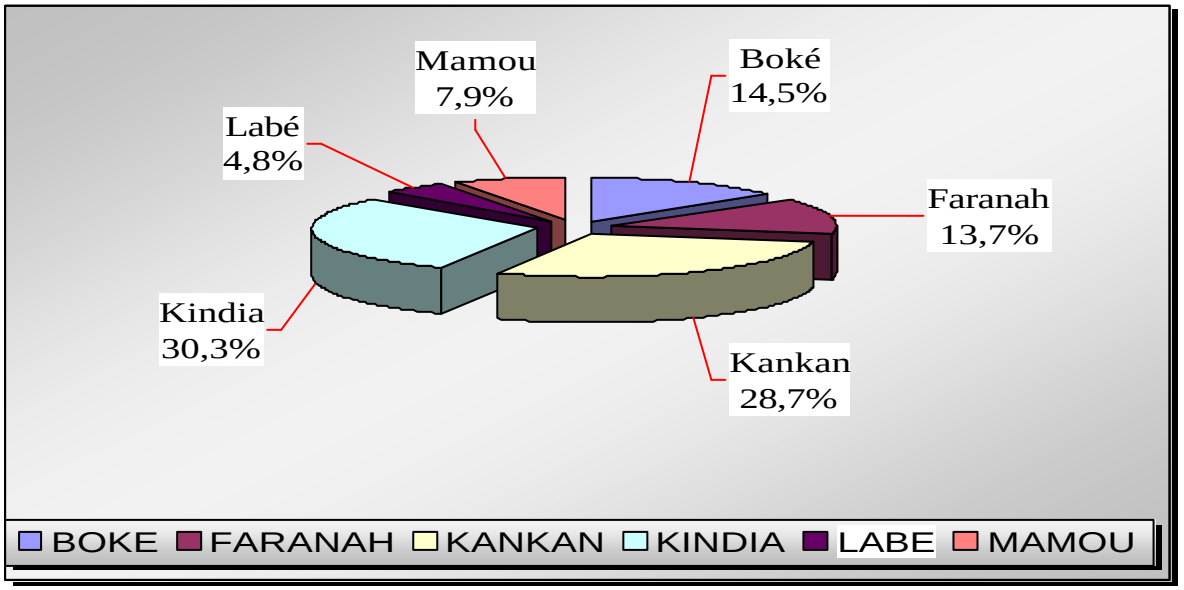

Graphique 32: Répartition de la production de sorgho par région

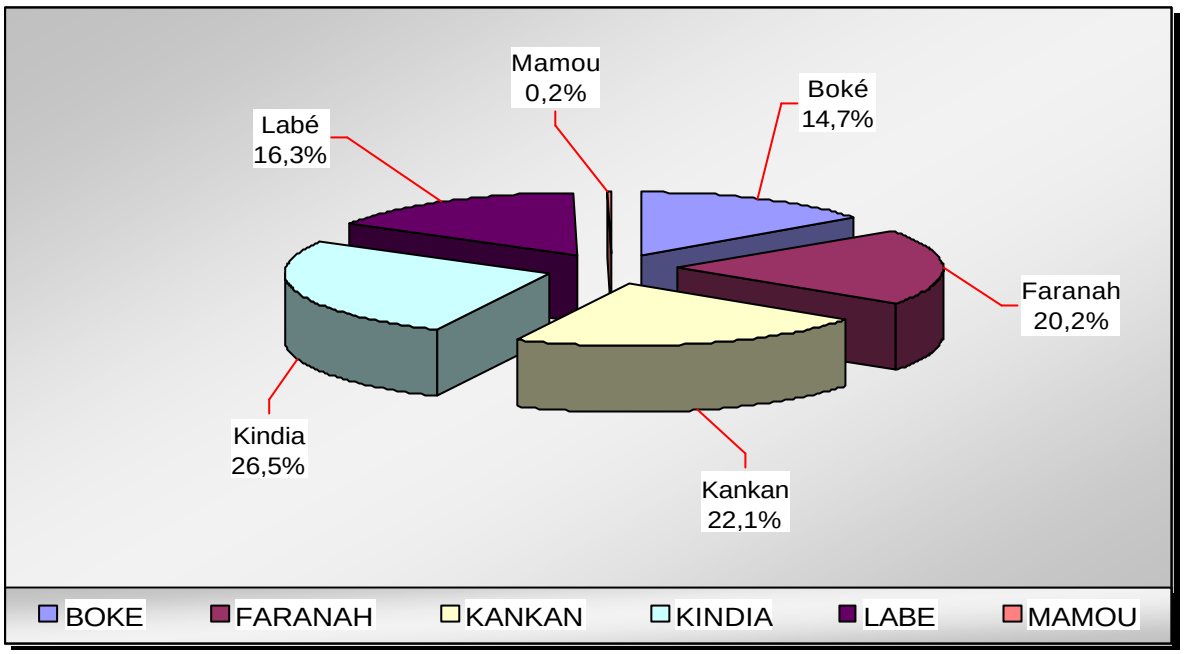

La patate et le taro sont observés dans les régions de Kindia, Mamou et Labé avec des productions faibles, reflétant de manière générale le caractère des superficies et l'emplacement des cultures (cultures de tapade en général).

Graphique 33: Répartition de la production de patate par région

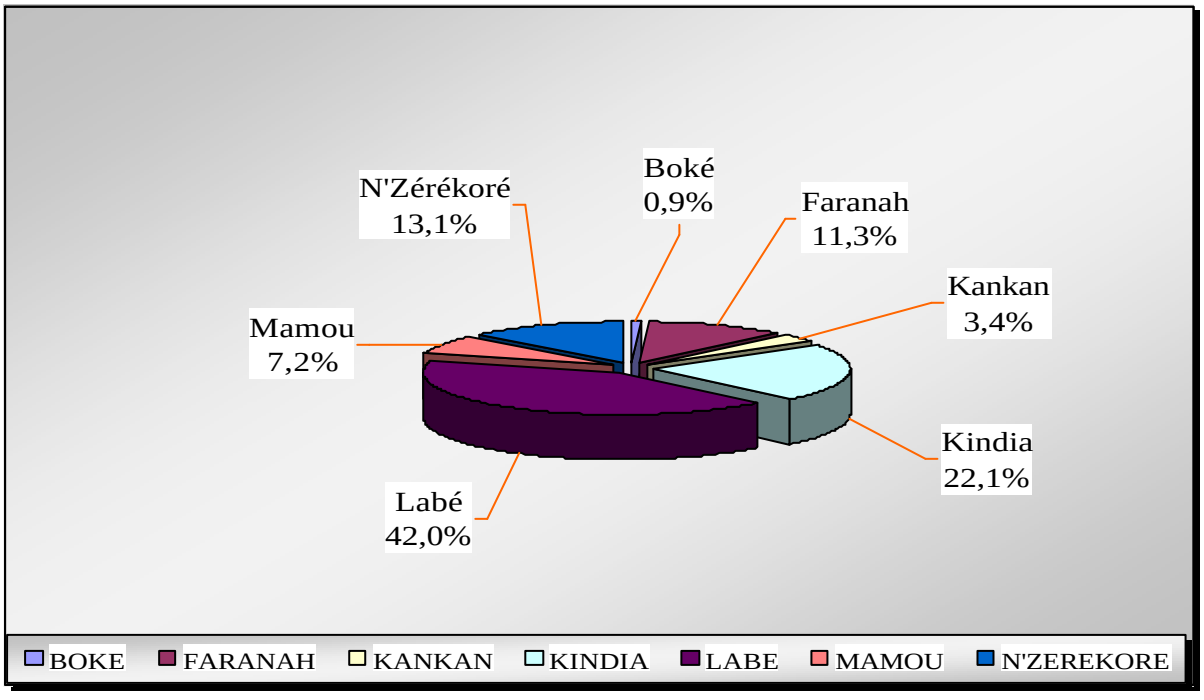

Graphique 34: Répartition de la production de taro par région

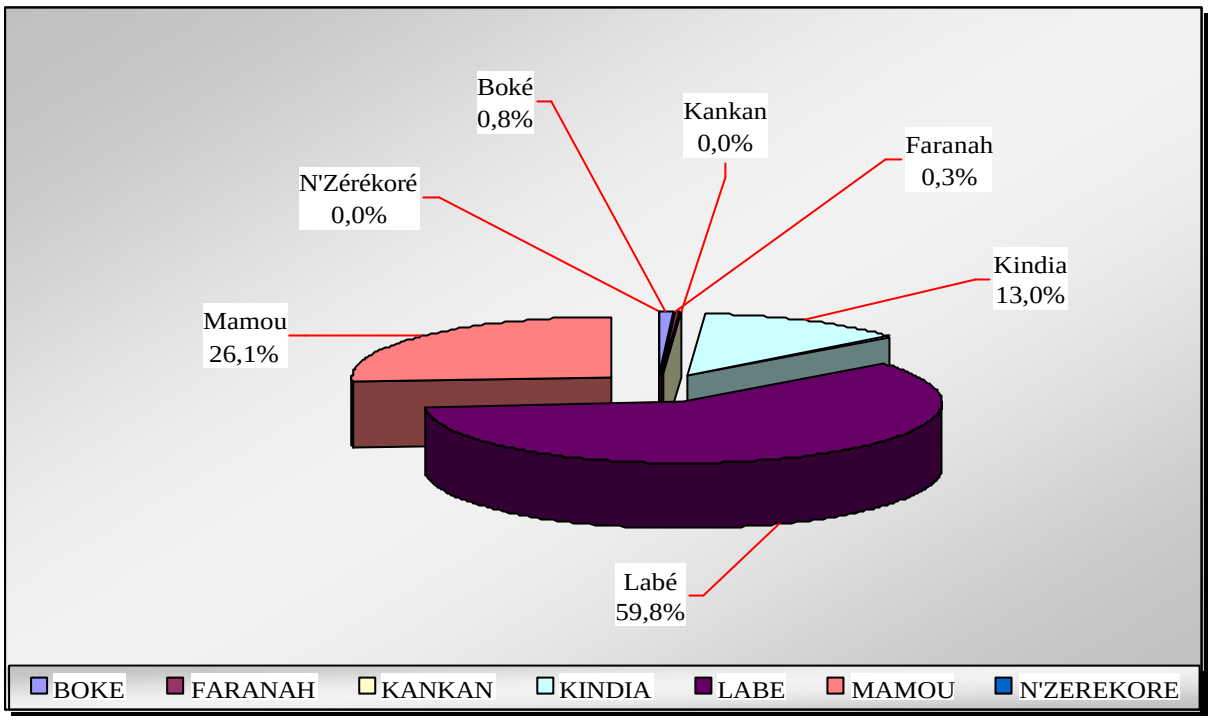

L'igname n'a été observée que dans la région de Kankan qui en est la plus grande productrice, détenant 77% de la production nationale et la région de N'Zérékoré.

Graphique 35: Répartition de la production d'igname par région

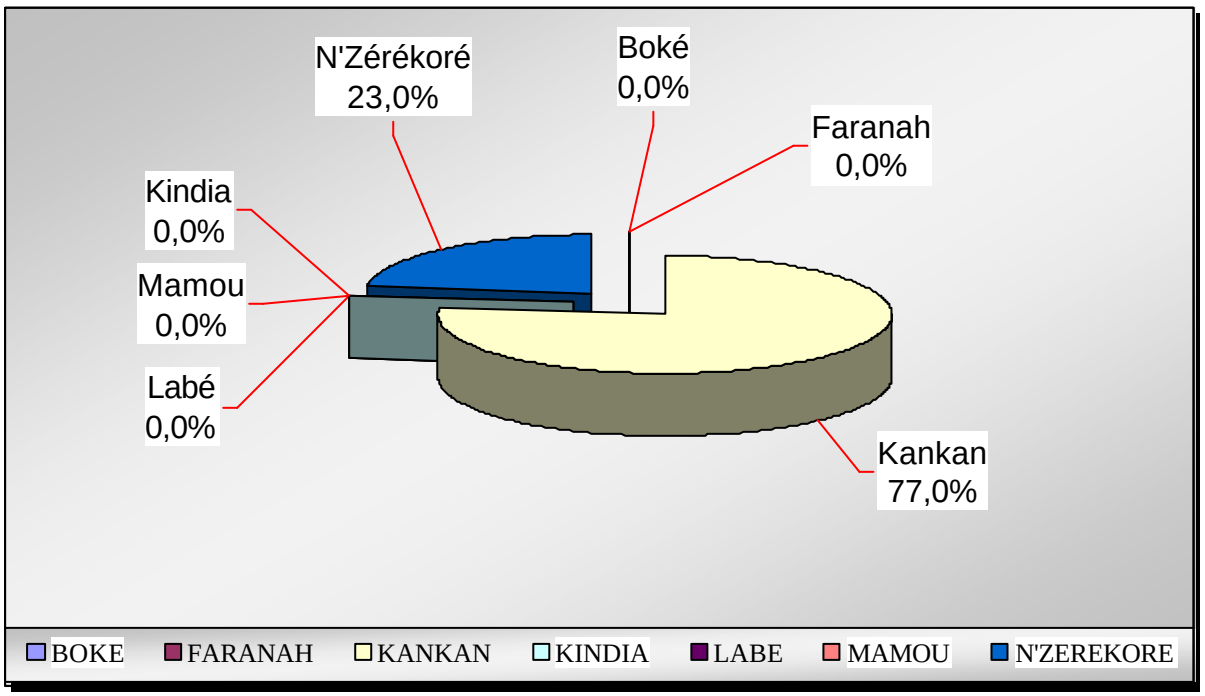

Enfin la pomme de terre, cultivée exclusivement dans les régions de Mamou et de Labé fournit une production nationale de 10025 tonnes dont environ 81% proviennent de la région de Mamou.

Graphique 36: Répartition de la production de pomme de terre par région

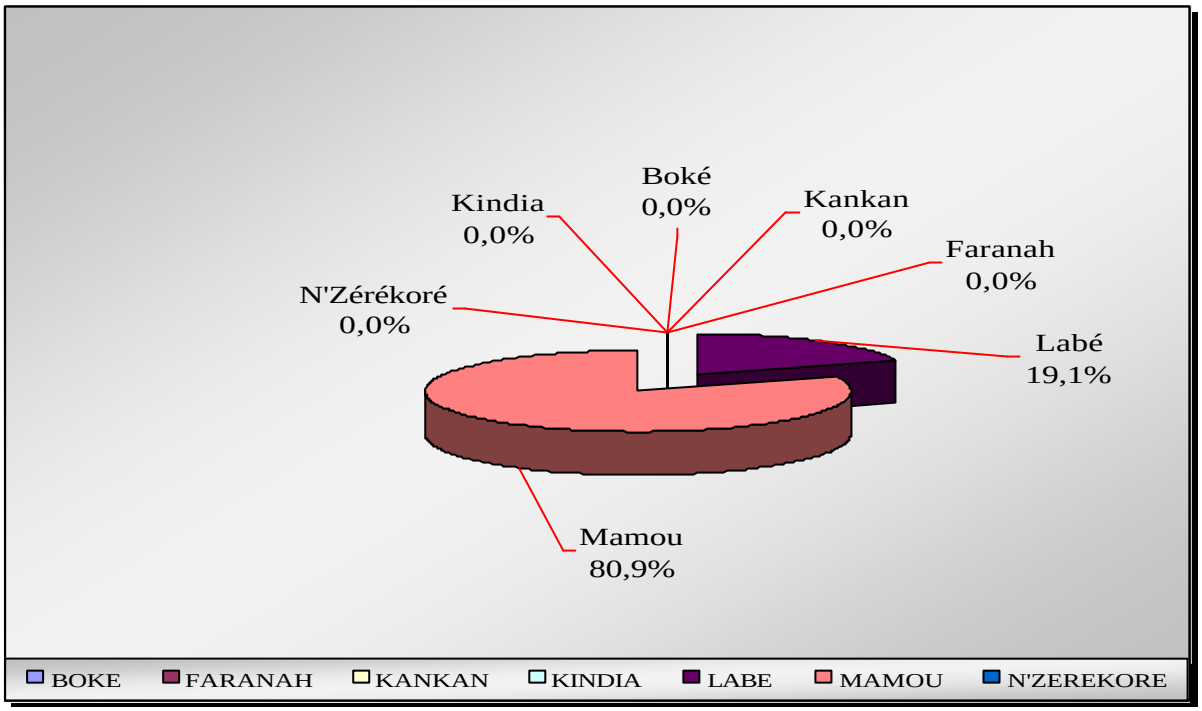

4 EQUIPEMENT ET CREDIT

4.1 Equipement

L'essentiel des équipements des exploitations agricoles traditionnelles au niveau national est composé de matériel aratoire : houes/bêches, faucilles/couteaux, haches, pioches, arrosoirs et charrues comme l'indique le tableau ci-dessous. Il s'agit donc en majorité d'un équipement modeste qui révèle le caractère traditionnel de l'agriculture guinéenne.

Le gros équipement comme le tracteur et leurs accessoires, les herses, les semoirs, les motoculteurs, les motopompes et les décortiqueuses sont insignifiants et davantage d'ailleurs lorsqu'ils sont rapportés sur les effectifs des exploitations agricoles. Les matériels et équipements d'élevage et de pêche ne sont pas aussi importants. Les équipements d'élevage les plus importants dont disposent les exploitations sont les parcs d'élevage, alors que les matériels et équipements de pêche sont les nasses et les étangs piscicoles. Le matériel roulant se compose de bicyclettes et de motocyclettes.

Le taux d'équipement des exploitations (nombre d'équipements rapporté au nombre d'exploitations) n'est important que pour le petit matériel agricole (houe/bêche, machette/coupe-coupe, hache, faucille/couteau) pour lequel les exploitations ont de 1,6 à 4,8 unités en moyenne. On compte 14 charrues pour 100 exploitations, 6 tracteurs pour 1000 exploitations.

La part des femmes est globalement faible car le pourcentage d'équipement qui leur appartient est assez faible, même si elles ont davantage la possibilité d'utiliser l'équipement dont dispose l'exploitation et qui appartient aux hommes. Les femmes disposent surtout de matériel aratoire de moindre importance comme les machettes, les faucilles et les arrosoirs.

Au niveau national, les résultats montrent qu'aucune femme ne dispose de tracteur, ni de herse motorisée, ni de semoir, de motoculteur, de motopompe, de décortiqueuse, de magasin de stockage, de pirogue et de barque, encore moins de tracteur qui demeurent, du reste, les équipements les plus importants pour améliorer la productivité des exploitations agricoles traditionnelles qui constituent la composante la plus active.

Toutefois, il convient de souligner que la moyenne nationale sur les équipements cache un certain nombre de disparités entre les régions administratives. L'analyse des équipements au niveau des régions administratives montre d'abord que la tendance nationale se confirme avec une prédominance de l'équipement aratoire dans chaque région, composé de houes et bêches, de faucilles, de machettes et coupe-coupe.

Les exploitations agricoles des régions de Boké, Kankan, Kindia et N'Zérékoré semblent relativement les mieux équipées, comme le montrent les tableaux. L'observation de la répartition des équipements au niveau des régions montre que les équipements appartenant aux femmes est plus élevée à Labé et à Mamou que dans les autres régions, avec 54,91% des houes appartenant aux femmes, 51,44% de faucilles qui sont les équipements des femmes les plus importants. La part des équipements appartenant aux femmes est de loin plus faible dans la région de Kankan avec 21,12% des houes appartenant aux femmes.

Dans les régions de Mamou et de Labé, aucune femme ne dispose de moyens et gros équipements comme le tracteur, le pulvériseur, le pressoir, la herse, le semoir, le motoculteur, le filet de pêche, la charrette. Cette situation tient en partie aux caractéristiques naturelles de ces deux régions qui ne se prêtent pas à l'utilisation de ce type de matériel.

La part des principaux équipements appartenant aux femmes se présente comme suit dans le tableau de synthèse ci-dessous. Ce tableau révèle suffisamment le faible niveau d'équipement des femmes au niveau national et qui se traduit selon presque la même tendance au niveau des régions avec cependant des parts relativement plus élevées dans les régions de Labé et de Mamou. Il faut toutefois noter un niveau beaucoup plus élevé du taux de l'équipement utilisé par les femmes. Ceci traduit le fait que les équipements utilisés par les femmes ne se limitent pas à leurs propres équipements.

Tableau 26: Nombre d'équipements et taux d'équipement des exploitations agricoles

Equipement	Nombre	Taux d'équipement des exploitations agricoles
Houe / bêche	4033351	479,9
Machette / Coupe -coupe	2171902	258,4
Hache	1371693	163,2
Faucille/Couteau	3276044	389,8
Pioche	256370	30,5
Sécateur	11313	1,3
Râteau	124509	14,8
Arrosoir	114757	13,7
Pulvérisateur	8207	1,0
Charrue	116732	13,9
Tracteur	5388	0,6
Herse attelée	42767	5,1
Herse motorisée	1054	0,1
Semoir attelé	858	0,1
Pulvériseur	733	0,1
Pressoir à huile	1447	0,2
Motoculteur	65	0,0
Motopompe	1703	0,2
Décortiqueuse	343	0,0
Aire de séchage des produits	7204	0,9
Magasin de stockage de produits agricoles	6949	0,8
Parc d'élevage	75839	9,0
Bâtiment d'élevage (et équipements associés)	7139	0,8
Filets	26173	3,1
Nasse	48318	5,7
Etang à poissons	43974	5,2
Hangar de fumage de poissons	435	0,1
Magasin de stockage de poissons	538	0,1
Scie	6650	0,8
Tronçonneuse	595	0,1
Fusil de chasse	86351	10,3
Ruche	96935	11,5
Brouette	27626	3,3
Charrette attelée	4411	0,5
Charrette motorisée	892	0,1
Bicyclette	67954	8,1
Motocyclette	11309	1,3
Automobile	2005	0,2
Pirogue	4236	0,5
Barque (pirogue à moteur)	275	0,0

Tableau 27: Les femmes et l'équipement (%)

Equipement	Pourcentage d'équipement	
	appartenant aux femmes	*utilisé par les femmes*
Houe / bêche	36,4	42,7
Machette / Coupe-coupe	19,9	29,0
Hache	33,4	48,6
Faucille/Couteau	35,4	39,6
Pioche	20,0	27,0
Sécateur	30,6	49,5
Râteau	29,9	55,3
Arrosoir	65,3	76,0
Pulvérisateur	7,8	10,2
Charrue	0,7	8,4
Tracteur	0,0	2,4
Herse attelée	1,2	2,9
Herse motorisée	0,0	0,0
Semoir attelé	0,0	0,0
Pulvériseur	21,4	21,4
Pressoir à huile	0,0	0,0
Motoculteur	0,0	100,0
Motopompe	0,0	28,7
Décortiqueuse	0,0	0,0
Aire de séchage des produits	18,5	18,5
Magasin de stockage de produits agricoles	39,2	51,3
Parc d'élevage	60,2	70,0
Bâtiment d'élevage (et équipements fonctionnels associés)	34,1	34,1
Filets	75,5	73,3
Nasse	48,1	48,7
Etang à poissons	27,0	54,3
Hangar de fumage de poissons	29,7	29,7
Magasin de stockage de poissons	0,0	25,7
Scie	0,0	0,0
Tronçonneuse	0,0	0,0
Fusil de chasse	1,6	1,6
Ruche	0,0	0,0
Brouette	5,3	18,2
Charrette attelée	8,0	8,0
Charrette motorisée	0,0	0,0
Bicyclette	1,0	4,0
Motocyclette	0,0	0,8
Automobile	0,0	0,0
Pirogue	0,0	3,0
Barque (pirogue à moteur)	0,0	0,0
Ane	0,0	0,0

4.2 Crédit

Les exploitations agricoles ayant déclaré avoir solliciter un crédit ne représentent que 6,1% sur l'ensemble du pays, avec un pourcentage plus élevé dans la région de N'Zérékoré pour 3% des exploitations. Parmi les raisons évoquées de non sollicitation du crédit auprès des organismes spécialisés, chez les hommes, 36,6% des exploitations ont déclaré méconnaître le crédit, 28,9% n'en ont pas besoin, 13,6% ne sont pas dans les conditions de demande de crédit et 9,6% déclarent que le taux est élevé.

Chez les femmes, on observe la même tendance que chez les hommes avec 36,1% des exploitations qui méconnaissent le crédit, 24,3% qui n'en ont pas besoin, 12% qui déclarent que le délai de remboursement est court et 10,7% qui disent ne pas être dans les conditions de solliciter un crédit.

Selon le sexe, les exploitations agricoles ayant obtenu le crédit représentent 58,3% chez les hommes et 21,8% chez les femmes, avec un pourcentage toujours plus élevé à N'Zérékoré, aussi bien pour les hommes (25%) que pour les femmes (13,2%). Pour les deux sexes, N'Zérékoré présente le pourcentage d'exploitations agricoles ayant obtenu du crédit le plus élevé, avec 53,6%. La région de N'Zérékoré est suivie par celle de Faranah, avec 16,7%.

Le crédit rural demeure la principale institution qui fournit du crédit, tant pour les hommes (67,4%) que pour les femmes (26,4%). Les exploitations agricoles des régions de N'Zérékoré (30,4%) chez les hommes et 16% chez les femmes demeurent toujours les bénéficiaires les plus importants, avec 47,7% des exploitations des deux sexes confondus.

Par région administrative, la méconnaissance du système demeure la principale barrière à la sollicitation du crédit. Selon l'emploi du crédit, on observe dans la région de Boké que les exploitations agricoles utilisent l'essentiel des ressources à l'amélioration de leurs capacités de production.

A Faranah, le crédit est plus utilisé dans les dépenses de fonctionnement de exploitations, avec 6,3% des exploitations chez les hommes et 1,9% chez les femmes. A Kankan, le pourcentage d'exploitations le plus important (5,7%) utilisent le crédit dans l'amélioration des capacités de production. A Kindia, Labé et Mamou, le crédit est aussi utilisé dans l'amélioration des capacités de productions des exploitations agricoles. Dans la région de N'Zérékoré, la répartition des bénéficiaires selon l'emploi du crédit et le sexe est plus ou moins homogène, avec un effectif d'exploitations chez les hommes plus élevé pour l'amélioration des capacités de production de 17,6% et chez les femmes plus élevé dans l'investissement et la consommation respectivement de 5,6% et 4,3%.

Au niveau national, près de 29% des exploitations agricoles chez les hommes utilisent le crédit dans l'amélioration des capacités de production, environ 16% dans le fonctionnement, alors que chez les femmes près de 6% des exploitations seulement utilisent le crédit dans l'amélioration des capacités de production et près de 11% dans l'investissement.

En dehors des sources de crédit comme le crédit rural, le crédit mutuel et la Banque, 18% des exploitations ont déclaré avoir sollicité un crédit auprès d'autres sources non précisées, dont 10,7% dans la région de N'Zérékoré et 3,3% dans la région de Kankan pour les pourcentages les plus élevés d'exploitations agricoles. Parmi ceux qui en ont sollicité, 60% des exploitations pour les hommes et 38,6% chez les femmes en ont bénéficié. La région de N'Zérékoré se particularise toujours par le nombre élevé d'exploitations agricoles bénéficiaires au niveau des deux sexes.

Concernant l'emploi du crédit provenant des autres sources, on observe selon les régions, qu'à Boké, le principal emploi va sur l'amélioration des capacités de production chez les hommes avec 1,8% et sur le fonctionnement chez les femmes avec 0,5%.

Tableau 28 : Répartition des exploitations agricoles selon qu'elles aient sollicité ou non un crédit auprès d'organismes de crédit par région

Région	Ayant sollicité		N'ayant pas sollicité		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Boke	7 079	0,8	93 356	11,2	100 435	12,0
Faranah	8 859	1,1	82 149	9,8	91 008	10,9
Kankan	5 365	0,6	103 771	12,4	109 136	13,1
Kindia	886	0,1	116 254	13,3	117 140	13,4
Labe	1 921	0,2	119 354	14,3	121 275	14,5
Mamou	2 227	0,3	103 753	12,4	105 980	12,7
N'Zerekore	24 966	3,0	170 514	20,4	195 480	23,4
ENSEMBLE	**51 303**	**6,1**	**789 151**	**93,9**	**840 454**	**100,0**

Tableau 29 : Répartition des bénéficiaires de crédits auprès d'organismes de crédit selon le principal emploi et le sexe par région

Emploi Crédit	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	**Effectif**	*%*	**Effectif**	*%*
Capacité production	63 612	28,7	12 387	5,6	75 999	*34,2*
Fonctionnement	35 052	15,8	16 523	7,4	51 574	*23,2*
Investissement	8 688	3,9	24 028	10,8	32 716	*14,7*
Consommation	22 144	10	18 955	8,5	41 099	*18,5*
Autre	5 559	2,5	15 011	6,8	20 571	*9,3*
ENSEMBLE	**135 055**	**60,8**	**86 904**	**39,2**	**221 959**	***100***

5 UTILISATION DES INTRANTS AGRICOLES

Le niveau d'utilisation des intrants agricoles que sont les semences améliorées, les engrais organiques et chimiques, les produits phytosanitaires dans les exploitations traditionnelles guinéennes diffère selon les caractéristiques des régions, la disponibilité et l'accessibilité de chaque catégorie d'intrants et du statut de l'exploitant.

5.1 Semences sélectionnées

L'emploi des semences sélectionnées dans les exploitations agricoles traditionnelles se présente comme suit : sur le plan national, 7,9% des superficies des parcelles cultivées par les hommes et 3,8% des superficies des parcelles cultivées par les femmes utilisent des semences sélectionnées. Selon le milieu, c'est en milieu urbain que la proportion de superficie utilisant des semences sélectionnées est la plus élevée, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, avec des parts respectives de superficie de 14,6 et 4,8 %.

Si chez les femmes, la part de la superficie recevant des semences sélectionnées est relativement homogène en milieu rural (3,7%) et en milieu urbain 4,8%), chez les hommes la différence est grande avec 14,6% de la superficie utilisant ce type de semences en milieu urbain, contre 7,5% en milieu rural. Les proportions d'utilisation des semences sélectionnées dans les régions varient entre 4,4% de superficies cultivées dans la région de Kankan à 0,1% dans les régions de Mamou et Labé pour les hommes et de 0,9% à N'Zérékoré et 0,2% à Labé pour les femmes.

Graphique 37 : Utilisation des semences par région

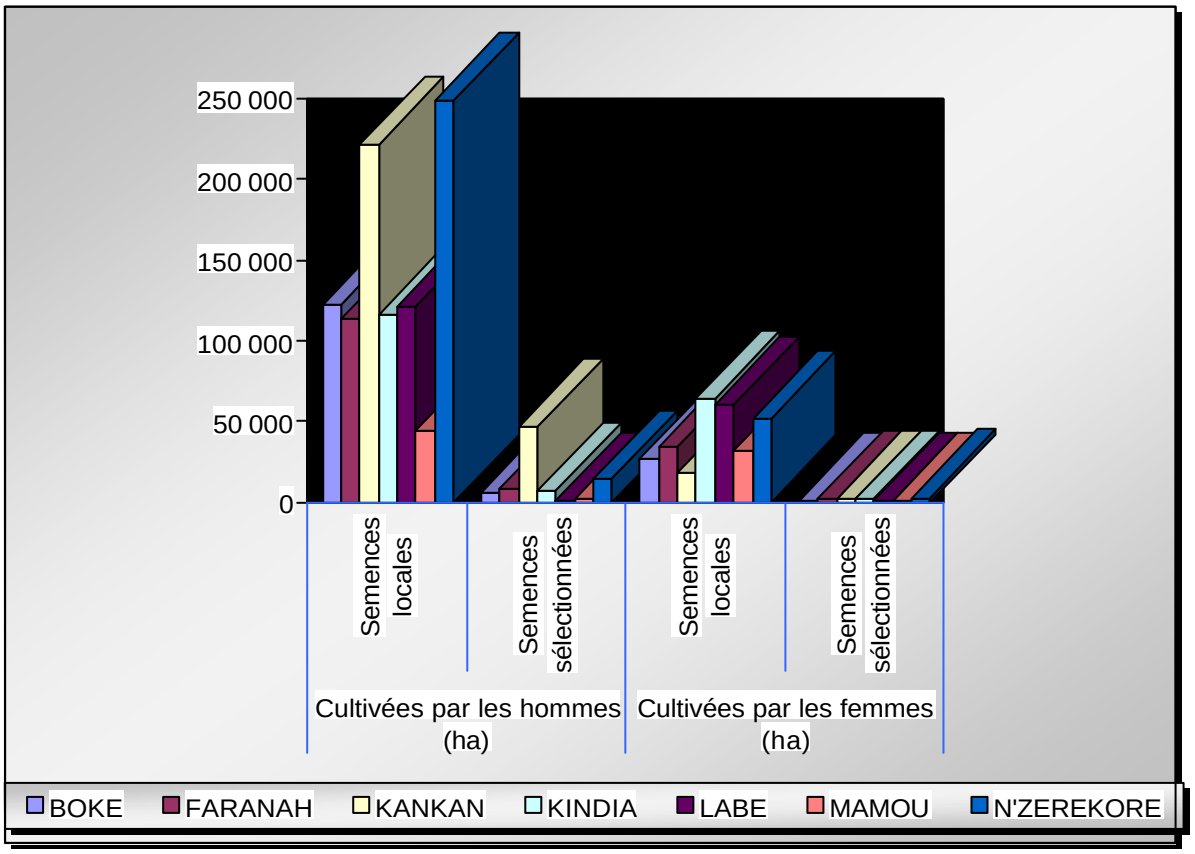

5.2 Fumures organiques et chimiques

Pour l'ensemble du pays, il ressort des résultats que : les fumures organiques sont appliquées sur 14,6% des parcelles des cultures annuelles, les engrais azotées sur 1,5% des parcelles, les engrais phosphatés sur 0,5% des parcelles, les engrais potassiques sur 0,5 et les engrais triples sur 0,2% des parcelles. C'est dans la région de Labé qu'on observe la part de parcelles la plus importante recevant de la fumure organique, avec 47,1% des parcelles. Labé est suivie de Mamou avec 30 ,1% des parcelles.

Comme on le voit, la consommation d'engrais chimiques est très faible indépendamment du type d'engrais et de la région. Par ailleurs, il faut souligner que 29% des parcelles cultivées par les femmes font l'objet d'emploi de fumure organique contre 5,9% des parcelles cultivées par les hommes. Les parcelles cultivées par les femmes utilisant des engrais chimiques varient de 0,4% à 1,1% pour toutes les catégories d'engrais chimiques confondues. Chez les hommes, en dehors de la fumure organique, la part des superficies utilisant les engrais est légèrement plus élevée que chez les femmes, mais demeurant de manière générale insignifiante.

Tableau 30 : Répartition du nombre de parcelles selon le type d'engrais reçu et la région

Région	Fumure organique		Engrais azoté		Engrais phosphaté		Engrais potassé		Engrais triple	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Boké	3,1	96,9	0,4	99,6	0,2	99,8	0,2	99,8	1,6	98,4
Faranah	3,0	97,0	1,1	98,9	0,5	99,5	0,4	99,6	2,0	98,0
Kankan	6,1	93,9	3,7	96,3	0,1	99,9	0,0	100,0	13,1	86,9
Kindia	1,8	98,2	1,5	98,5	0,8	99,2	0,9	99,1	1,3	98,7
Labé	47,1	52,9	0,7	99,3	0,4	99,6	0,4	99,6	0,5	99,5
Mamou	30,1	69,9	1,9	98,1	1,2	98,8	1,1	98,9	2,2	97,8
N'Zérékoré	1,0	99,0	1,2	98,8	0,4	99,6	0,3	99,7	1,2	98,8
ENSEMBLE	**14,6**	**85,4**	**1,5**	**98,5**	**0,5**	**99,5**	**0,5**	**99,5**	**2,9**	**97,1**

5.3 Traitements phytosanitaires

Au niveau national les traitements phytosanitaires sont appliqués sur 2,3% des parcelles appartenant aux hommes et sur 0,4% des parcelles appartenant aux femmes. Par région et selon le sexe, c'est à Kankan qu'on observe la part de parcelles la plus importante ayant bénéficié de traitements phytosanitaires avec 1,5% des parcelles des hommes et 0,2% des parcelles des femmes.

Selon le type de produits utilisés, on observe que 69,2% des traitements appliqués concernent les herbicides, 44% les insecticides et 12,6% les autres produits phytosanitaires. Selon le sexe, on note que sur les parcelles cultivées par les hommes, 70,2% des traitements concernent les herbicides, contre 59,1% sur les parcelles des femmes, 42,9% les insecticides sur les parcelles des hommes, contre 44,2% sur les parcelles cultivées par les femmes.

Selon les régions, c'est dans la région de Kankan qu'on observe les applications de traitements les plus importants avec 43% parcelles pour les traitements aux herbicides et 21,6% des parcelles pour les insecticides. La région de Kankan est suivie de loin par les régions de N'Zérékoré et de Faranah.

Par ailleurs, la région de Kankan apparaît au premier rang dans les proportions d'utilisation des produits phytosanitaires avec 55% en herbicide, 23%en insecticide et 11,9% en autres produits phytosanitaires ; suivie de la région de N'Zérékoré avec des proportions de 16,1% en herbicide, 10,2% en insecticide et 0,7% en autres produits phytosanitaires. Les proportions dans les autres régions sont faibles et varient de 0,1% à 0,6% pour toute catégorie de produit phytosanitaire.

<u>Graphique 38</u>: Répartition du nombre de parcelles cultivées selon la région, le régime de traitement phytosanitaire et le sexe du responsable de parcelle

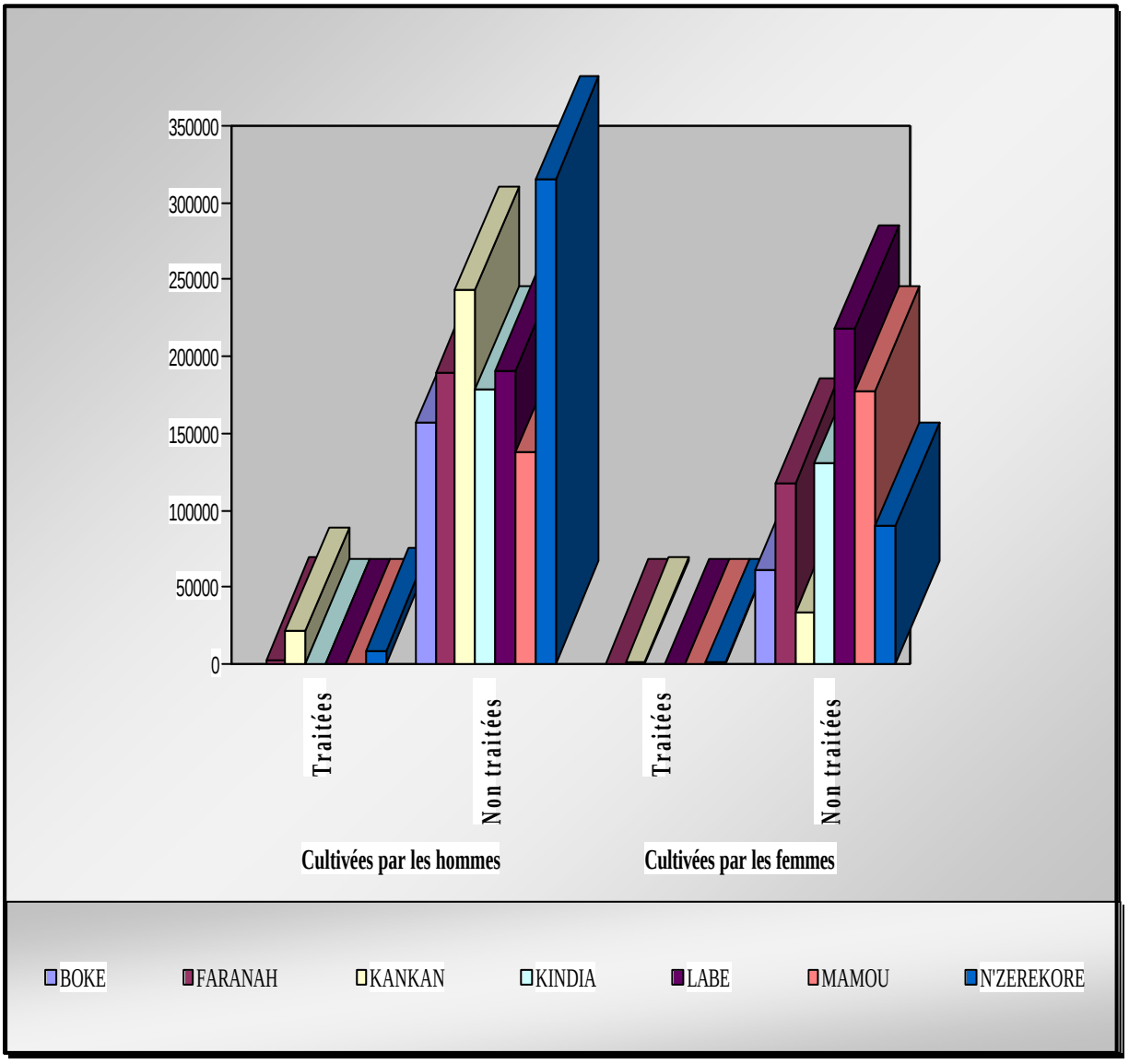

6 MAIN D'OEUVRE

6.1 Main-d'œuvre agricole selon la région et le sexe

La main d'œuvre agricole extérieure masculine et de loin la plus utilisée. Elle représente 93,4% contre 6,6 % pour la main d'œuvre agricole féminine. Au niveau des régions, Kankan occupe la première place avec 56,8 % de main d'œuvre masculine utilisée et environ 60% de main d'œuvre féminine utilisée. La région de Kankan est suivie de celles de Faranah et de Mamou avec respectivement 12,3 % et 11,1 % de main d'œuvre masculine utilisée. Concernant l'utilisation de la main d'œuvre féminine, la région de Mamou détient le pourcentage le plus élevé avec 3,3 %, suivie de Kankan avec 3 %.

Dans l'ensemble, la main d'œuvre extérieure est plus forte à Kankan (59,9 %), puis Mamou (14,4 %) et Faranah (12,6 %). Seule la région de Labé n'utilise presque pas de main d'œuvre agricole extérieure d'autant plus qu'elle n'atteint pas 1 %. Il faut faire remarquer que la main-d'œuvre agricole extérieure n'est presque pas utilisée au niveau des exploitations agricoles traditionnelles de petite taille.

Tableau 31 : Répartition de la main-d'œuvre agricole extérieure selon la région et le sexe

Région	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
BOKE	2 640	3,6			2 640	3,6
FARANAH	9 028	12,3	197	0,3	9 226	12,6
KANKAN	41 745	56,8	2 218	3,0	43 963	59,9
KINDIA	3 126	4,3	21	0,0	3 147	4,3
LABE	475	0,6			475	0,6
MAMOU	8 146	11,1	2 430	3,3	10 575	14,4
N'ZEREKORE	3 421	4,7			3 421	4,7
ENSEMBLE	**68 582**	**93,4**	**4 866**	**6,6**	**73 448**	**100,0**

6.2 Main-d'œuvre agricole selon le sexe et l'âge

La main d'œuvre agricole extérieure demeure plus importante au niveau de la tranche d'âge de 40 ans (dont 13,8 en agriculture et 9,7% en élevage) et plus avec 23,6 % au niveau national (dont 13,8% en agriculture et 9,7% en élevage) avec 21,5% pour le sexe masculin et 2,1% pour les femmes. Elle est suivie par la tranche de 25-29 ans qui représente 17,3% dont l'écrasante majorité est constituée des hommes. En dehors des 10-14 ans, on note que la répartition de la main d'œuvre au niveau national est assez homogène. Les tranches d'âge de 10-14 ans, 30-34 ans et 35-39 ans ont presque les mêmes proportions au niveau de l'agriculture mais aussi au niveau de l'élevage. La main d'œuvre agricole extérieure masculine et de loin la plus fortement utilisée 93,4 % contre 6,6 %.

Tableau 32 : Répartition de la main-d'œuvre agricole extérieure selon l'âge et le sexe

Tranche d'âge	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
10 à 14 ans	1846	2,5	132	0,2	1978	2,7
15 à 19 ans	9895	13,5	536	0,7	10431	14,2
20 à 24 ans	10711	14,6	989	1,3	11700	15,9
25 à 29 ans	12010	16,4	678	0,9	12689	17,3
30 à 34 ans	7936	10,8	332	0,5	8268	11,3
35 à 39 ans	10401	14,2	656	0,9	11057	15,1
40 ans et plus	15782	21,5	1543	2,1	17325	23,6
ENSEMBLE	**68582**	**93,4**	**4866**	**6,6**	**73448**	**100**

6.3 Main d'œuvre agricole selon le mode de paiement et le sexe

Le paiement en espèce est prédominant sur l'ensemble du pays. Il représente 87,1% contre 12,9% pour le paiement en nature. Le paiement en espèce est celui qui domine chez les hommes où il occupe 82,7 %. Quant au paiement en nature il correspond à 10,7 % chez les hommes et à 2,2 % chez les femmes.

Tableau 33 : Utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure selon le mode de paiement et le sexe

Sexe	Espèce		Nature		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Masculin	60 740	82,7	7 842	10,7	68 582	93,4
Féminin	3 214	4,4	1 652	2,2	4 866	6,6
Ensemble	**63 954**	**87,1**	**9 494**	**12,9**	**73 448**	**100**

6.4 Main d'œuvre agricole selon l'activité principale

L'agriculture qui occupe 60,5% de la main-d'œuvre utilise 54,1% d'hommes et 6,3% de femmes, tandis que l'élevage ne représentant que 39,5 % emploie 39,2% d'hommes et seulement 0,3% de femmes. Au regard de ces résultats, on observe que les femmes s'investissent beaucoup plus dans l'agriculture que dans l'élevage.

Tableau 34 : Répartition de la main-d'œuvre agricole extérieure selon l'activité principale et le sexe

Activité	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Agriculture	39 765	54,1	4643	6,3	44 408	60,5
Elevage	28 817	39,2	223	0,3	29 040	39,5
ENSEMBLE	**68 582**	**93,4**	**4866**	**6,6**	**73 448**	**100,0**

6.5 Main-d'œuvre agricole temporaire

La main-d'œuvre agricole extérieure temporaire reste dominée par les hommes qui s'investissent notamment, par ordre d'importance dans les opérations de défrichement, de labour et de récolte. Au niveau des femmes, il s'agit principalement des tâches d'entretien et de récolte. En effet, c'est au niveau de l'opération d'entretien que les femmes dominent les hommes (351322 femmes contre 275021 hommes). Le paiement en espèce occupe la première place aussi bien chez les hommes que les femmes. Par contre, il est de loin plus important chez les hommes.

Tableau 35 : Répartition des exploitations agricoles utilisant de la main-d'œuvre agricole extérieure temporaire selon la tâche et le sexe de l'employé

Tâche	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Effectif	*%*	*Effectif*	*%*	*Effectif*	*%*
Elevage	27 488	95,5	1 293	4,5	**28 781**	100
Défrichement	403 889	93,2	29 682	6,8	**433 571**	100
Labour	390 570	68,5	179 229	31,5	**569 799**	100
Semis	316 860	64,9	171 511	35,1	**488 371**	100
Entretien	275 021	43,9	351 322	56,1	**626 343**	100
Récolte	451 631	57,8	329 438	42,2	**781 069**	100

7 CHEPTEL

Les résultats du RNA sur le cheptel concernent les effectifs des principales espèces animales, à savoir les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les équins/asins et la volaille traditionnelle. Contrairement au recensement antérieur, le RNA 2000-2001 a présenté les principales espèces par catégorie afin de permettre d'avoir des indications sur la dynamique du cheptel. Les résultats présentés découlent du recensement de l'ensemble des animaux dont disposent les exploitations agricoles de l'échantillon du RNA, extrapolées à l'ensemble de la population des exploitations agricoles du pays. Les effectifs du cheptel, de manière synthétique en 2000, figurent ci-après au niveau des tableaux 35 et 36.

La part du cheptel appartenant aux femmes est importante et varie en fonction des espèces et des catégories animales d'une région à une autre. D'une manière générale, c'est dans la catégorie de femelles, toutes espèces confondues, que les femmes disposent de la part de cheptel la plus importante.

Chez les bovins, 46,2% des femelles de moins d'un an et 44,5% des femelles de plus de 3 ans appartiennent aux femmes. Chez les petits ruminants (ovins et caprins), 38% des femelles de moins d'un an et 36 % des femelles de un an et plus appartiennent aux femmes. Les femmes élèvent très peu de porcins dont elles ne disposent que de moins de 20% du cheptel. Les équins/asins n'appartiennent pratiquement qu'aux hommes. Par contre, les 61,2% des poules traditionnelles élevées par les exploitations agricoles appartiennent aux femmes et 57,5% de la volaille, toutes catégories confondues, appartiennent aux femmes.

Tableau 36 : Répartition du cheptel par région selon l'espèce et les catégories

Espèce	Catégories	Effectif total	Part des femmes	% Femmes
Bovins	Femelles de moins de 1 an (velles)	550 089	255 354	46,4
	Mâles de moins de 1 an (veaux)	436 757	184 601	42,3
	Femelles de 2 ou 3 ans (génisses)	688 053	294 997	42,9
	Mâles de 2 ou 3 ans	501 375	178 204	35,5
	Femelles de plus de 3 ans	1 174 499	522 879	44,5
	Mâles de plus de 3 ans	435 265	103 362	23,8
	Bœufs de trait	233 545	30 824	13,2
	Sous-total Bovins	**4 019 583**	**1 570 221**	**39,1**
Ovins	Femelles de moins de 1 an	429 330	152 866	35,6
	Mâles de moins de 1 an	320 679	103 436	32,3
	Femelles de 1 an ou plus	759 698	251 578	33,1
	Mâles de 1 an ou plus	364 813	90 200	24,7
	Sous-total Ovins	**1 874 520**	**598 080**	**31,9**
Caprins	Femelles de moins de 1 an	583 473	235 915	40,4
	Mâles de moins de 1 an	464 472	167 052	36,0
	Femelles de 1 an ou plus	941 491	366 943	39,0
	Mâles de 1 an ou plus	439 323	131 402	29,9
	Sous-total Ovins	**2 428 759**	**901 312**	**37,1**
Porcins	Femelles de moins de 1 an	72 516	17 273	23,8
	Mâles de moins de 1 an	68 036	15 834	23,3
	Femelles de 1 an ou plus	71 282	11 019	15,5
	Mâles de 1 an ou plus	40 472	5 994	14,8
	Sous-total Porcins	**252 306**	**50 120**	**19,9**
Equins	Anes	3 878	0	0,0
	Chevaux	650	0	0,0
	Sous-total Equins	**4 528**	**0**	**0,0**
Volailles	Poules	3 874 326	2 369 839	61,2
	Coqs	1 956 840	1 044 276	53,4
	Canes et Canards	387 483	158 855	41,0
	Sous-total Volailles	**6 218 649**	**3 572 970**	**57,5**

<u>Graphique 39</u>: Répartition du cheptel par espèce

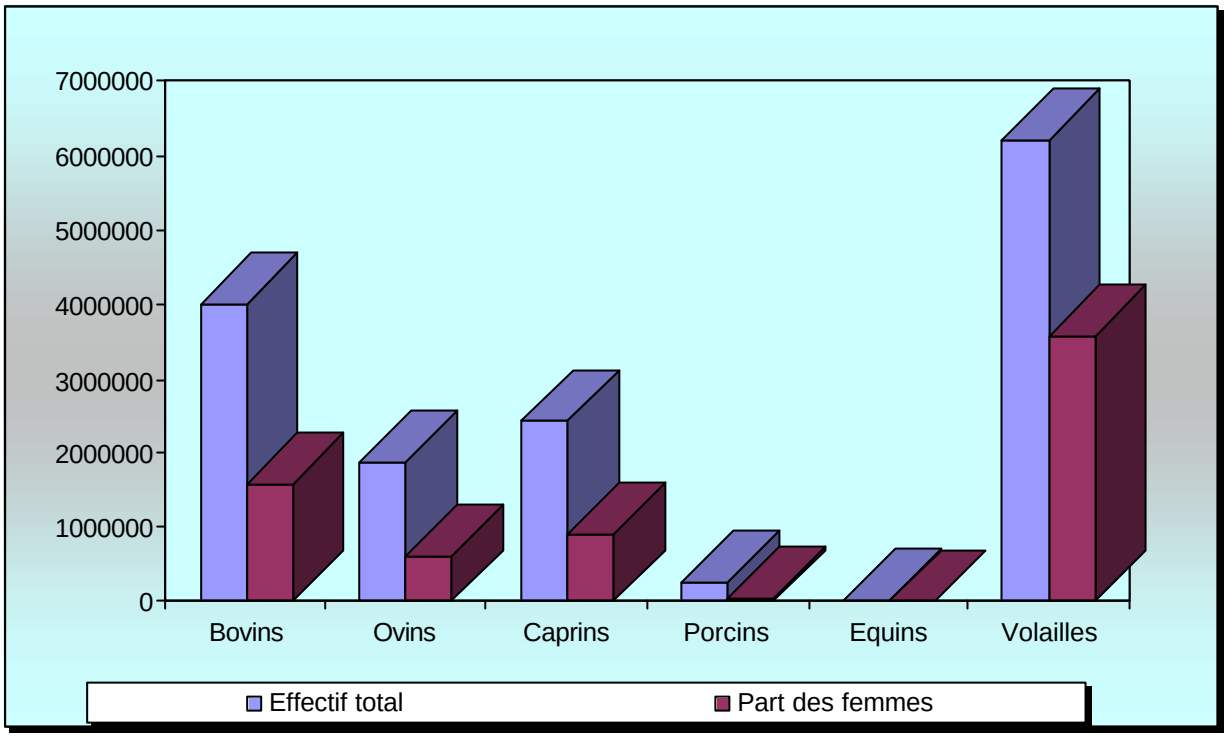

Au niveau des régions, Faranah détient l'effectif de bovins le plus élevé avec 1005657 têtes, représentant 25% du cheptel bovin national. Pour ce qui concerne les ovins, Labé détient les plus gros effectifs avec 394897 têtes, représentant 21% du cheptel ovin national. Les régions de N'Zérékoré et de Labé détiennent les effectifs de caprins les plus importants avec 572406 et 570256 têtes, représentant respectivement 23,6 et 23,5% du cheptel caprin national. Pour les porcins, l'essentiel de l'élevage est pratiqué dans la région de N'Zérékoré. Dans les autres régions, la barrière religieuse reste la principale contrainte de développement de la filière porcicole.

La part du cheptel appartenant aux femmes par région reflète globalement la tendance nationale, avec une part plus élevée au niveau des catégories des femelles pour toutes les espèces animales. Dans la région de Boké, 41,1% des femelles de 2 à 3 ans et 40,8% des femelles de moins d'un an chez les bovins appartiennent aux femmes. Cette tendance se maintient chez les petits ruminants, variant entre 40 et 44%. Toujours dans cette région, on observe que 70,3% des poules traditionnelles appartiennent aux femmes.

Dans la région de Faranah, la part des femmes la plus élevée est observée également au niveau des femelles avec :

- 41,4% chez les femelles de moins d'un an, 44,4% chez les femelles de 2 à 3 ans, 43% chez les femelles de plus de 3 ans concernant les bovins ;
- 46,1% chez les femelles de moins d'un an, 48,7% chez les femelles un an et plus concernant les ovins ;
- 45,1% chez les femelles de moins d'un an, 44,1% chez les femelles de un an et plus concernant les caprins.
- 63,1% des poules traditionnelles.

Dans la région de Kankan, à part les femelles de bovins de moins d'un an où les femmes détiennent 42,1% du cheptel, sa part dans les autres espèces animales est l'une des plus faibles, comparativement aux autres régions. Par espèce animale, la part du cheptel appartenant aux femmes dans cette région est de 24,8% pour les bovins, 18,8% pour les ovins, 31,2% pour les caprins et 38,2% pour les poules traditionnelles.

Dans la région de Kindia, la part des femmes est plus élevée dans la catégorie des femelles de bovins de pus de 3 ans avec environ 53% du cheptel. La région de Labé se distingue complètement des autres régions, avec une part de 54,3 % des bovins dont environ 60% des femelles, 38,9% des ovins et 49% des caprins appartenant aux femmes. Quant à la volaille traditionnelle, environ 80% appartiennent aux femmes dans cette région.

La région de Labé est suivie de celle de Mamou pour l'importance du cheptel appartenant aux femmes. Dans cette région, environ 50% des femelles tous âges confondus appartiennent aux femmes. Chez les caprins, les femmes détiennent près de 43% du cheptel.

Dans la région de N'Zérékoré, la part du cheptel appartenant aux femmes est de loin la plus faible, comparée aux autres régions, à l'exclusion de la volaille traditionnelle où elles détiennent 48,8% des têtes. Dans cette région, les femmes ne détiennent que 12,4% des bovins, 16,2% ovins, 20,2% des caprins et 19,8% des porcins. Mais, contrairement aux autres régions, on n'observe pas à N'Zérékoré une accommodation stricte des femmes à une catégorie animale, les femmes détenant aussi bien de mâles que de femelles, à des proportions parfois presque égalitaires.

Tableau 37 : Répartition du Cheptel par espèce et par région

Région	Bovins		Ovins		Caprins		Porcins		Equins		Volailles	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boke	492 086	12,2	209 677	11,2	419 627	17,3	3 759	1,5	140	3,1	824 043	13,3
Faranah	1 005 657	25,0	210 675	11,2	134 648	5,5					308 995	5,0
Kankan	467 791	11,6	149 395	8,0	118 090	4,9	518	0,2	4 388	96,9	594 730	9,6
Kindia	430 975	10,7	237 929	12,7	268 398	11,1					1 157 756	18,6
Labe	699 136	17,4	394 897	21,1	570 256	23,5					755 505	12,2
Mamou	622 052	15,5	321 641	17,2	345 334	14,2					1 149 470	18,5
N'Zerekore	301 886	7,5	350 306	18,7	572 406	23,6	248 029	98,3			1 428 150	23,0
ENSEMBLE	**4 019 583**	**100**	**1 874 520**	**100**	**2 428 759**	**100**	**252 306**	**100**	**4 528**	**100**	**6 218 649**	**100**

Graphique 40: Répartition du cheptel par espèce et par Région

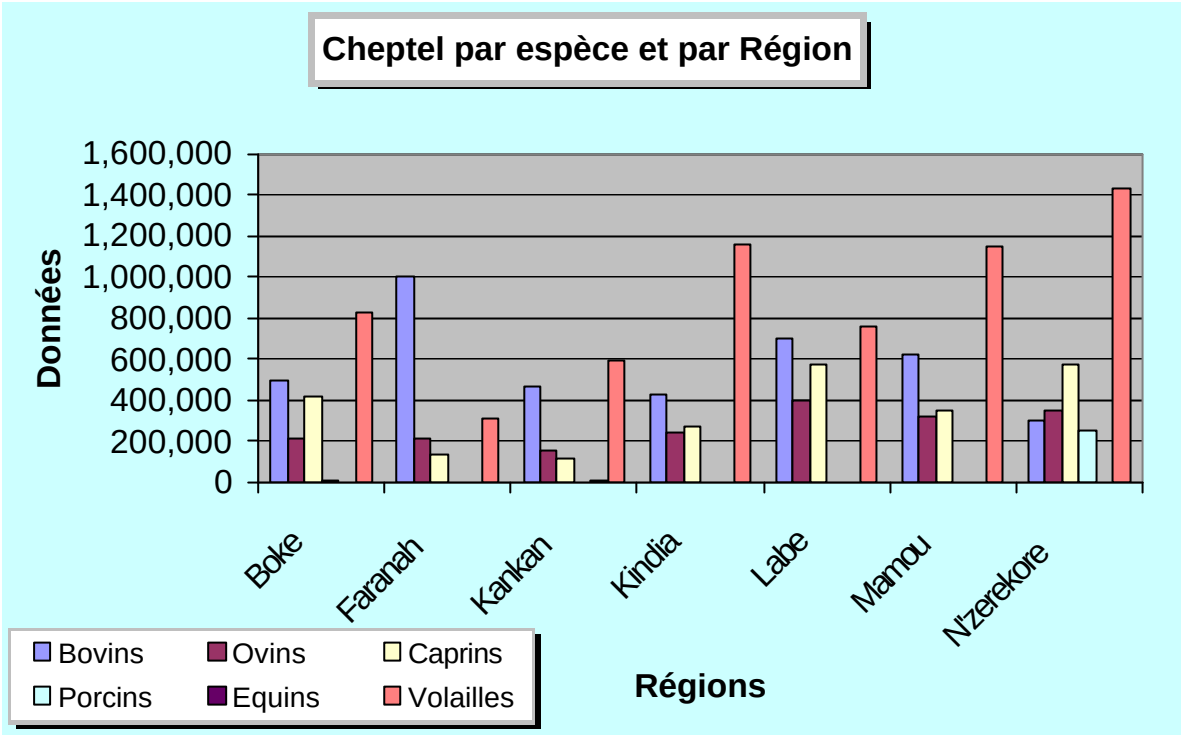

8 PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIVITES AGRICOLES

La participation des femmes aux activités agricoles est suffisamment étudiée dans ce rapport et apparaissent de manière plus détaillée dans tous les différents thèmes développés. Cette partie n'en reprend que les éléments de synthèse. Pour plus de détails, les utilisateurs devront aussi recourir aux tableaux statistiques présentés plus haut ou à ceux se trouvant dans le rapport annexe (Volume II).

8.1 Population et exploitations agricoles

La population agricole guinéenne est caractérisée par une prédominance de la population féminine qui représente environ 52% de la population totale. Au niveau des régions, le pourcentage de femmes varie légèrement, allant de 50% à Kankan, à 54% à Labé et Mamou où on note une forte prédominance de la population féminine. Le pourcentage élevé de la population féminine dans les régions de Labé et de Mamou, tout comme d'ailleurs le nombre relativement élevé de chefs de ménage de sexe féminin, s'explique par l'exode des hommes, ce qui est confirmé d'ailleurs par de nombreuses études socio-économiques réalisées dans ces régions.

La proportion de la population des âges plus actifs (10-54 ans) est plus importante chez les femmes que chez les hommes. En outre, pour la même tranche, on note un taux de féminité beaucoup plus important 55% contre 48% et 43% pour respectivement les tranches 0-9ans et plus de 55 ans. Le niveau d'instruction de la population rurale féminine est très faible et ne représente que 13% au niveau national.

La proportion de femmes dans l'agriculture est plus importante (78,2%) que celle des hommes (68,9%). On relève près de 25% d'inactifs (Etudes ou Aucune activité) dans la population masculine contre environ 14% dans la population féminine. Les femmes exercent relativement plus une activité secondaire que les hommes (63% contre 59%). Les activités secondaires exercées par les femmes sont principalement l'élevage (19%), le maraîchage (15%), le commerce (8%), l'agriculture et la pêche.

Sur les 840454 exploitations au niveau national 6% seulement sont dirigées par des femmes, bien que dans les régions de Labé et de Mamou, on note une proportion des chefs de ménage à sexe féminin relativement élevée d'environ 28 et de 23% respectivement. Selon la taille des exploitations, les résultats montrent que 56% des exploitations dirigées par les femmes ont moins de 5 personnes. Concernant les actifs, les exploitations à chef féminin ont généralement peu d'actifs : environ 33% ont un seul actif et près de 29% n'ont que deux actifs. La main d'œuvre féminine est utilisée essentiellement dans les travaux d'entretien, de récolte et dans une moindre mesure dans le labour et le semis.

Graphique 41: Répartition de la population agricole selon la taille de l'exploitation et le sexe du chef d'exploitation

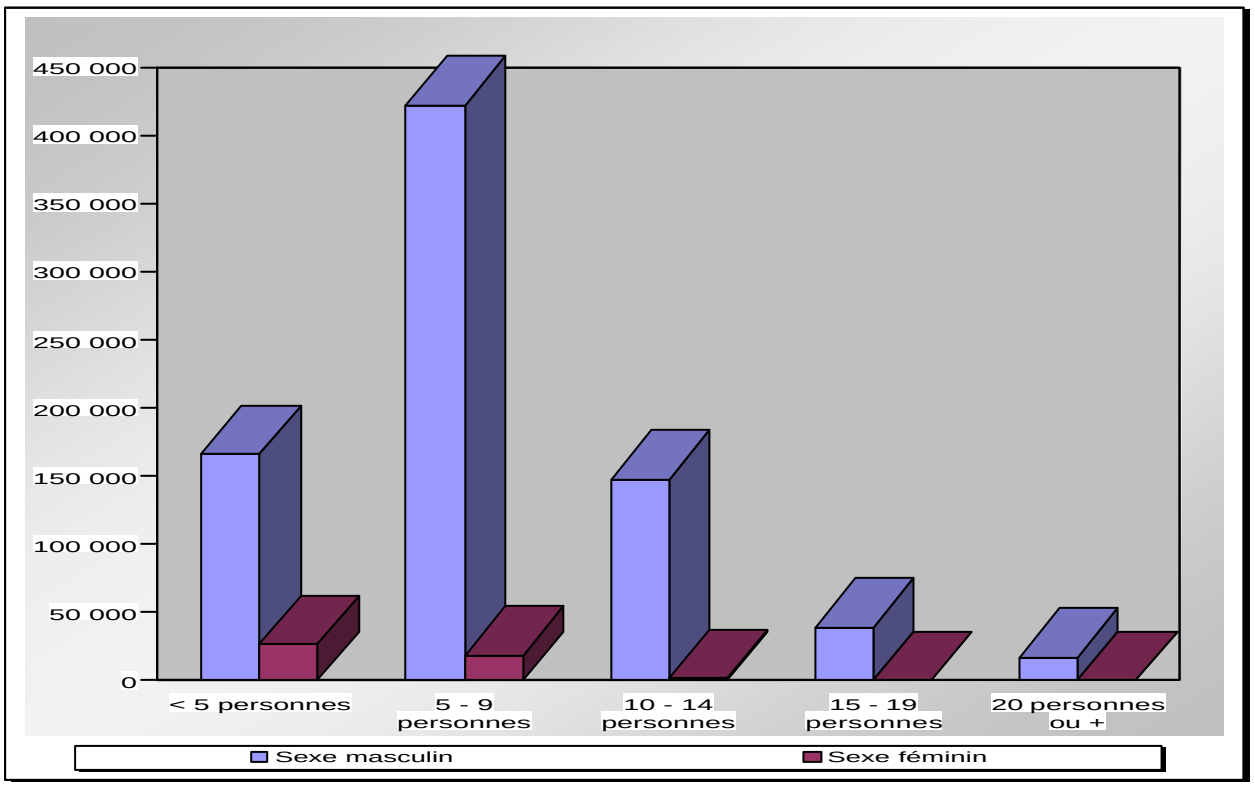

8.2 Parcelles et superficies cultivées

Les superficies cultivées par les femmes représentent 21,9% des superficies totales cultivées au niveau national. Par région, on observe des proportions de superficies importantes cultivées par les femmes dans les régions de Mamou, Kindia et Labé, représentant respectivement 41,9, 35,3 et 33,1%. Selon le milieu, les moyennes observées au niveau national sont assez identiques à celles du milieu rural.

Selon les tranches de superficies, on note que le pourcentage le plus important des femmes se trouve entre 0,50-0,74 ha où elles représentent 20,6% et 0,30-0,49 ha où elles représentent 18,4%. Selon le type de parcelle, 17,9% des superficies cultivées par les femmes sont situées sur des parcelles individuelles, contre 4% sur les parcelles collectives. L'essentiel des superficies cultivées par les femmes est établi en pluvial, avec 97% des superficies, contre 2,2% en irrigué et 0,8% en culture de décrue.

8.3 Utilisation des intrants agricoles

L'utilisation des fumures organiques et chimiques dans les exploitations des femmes est très faible et reflète la tendance au niveau national. Il apparaît que 29% des parcelles cultivées par les femmes font l'objet d'emploi de fumure organique sur 20% de superficie mise en valeur ; quant aux parcelles cultivées par les hommes les proportions de la fumure organique représentent 5,9% d'utilisation sur 4,4% de superficie.

Les proportions d'utilisation des engrais chimiques sur les parcelles cultivées par les femmes varient de 0,7% à 1,1% pour toute catégorie d'engrais occupant des superficies se situant entre 0,4% à 1,7% des superficies cultivées ; quant aux hommes les pourcentages d'utilisation des engrais chimiques se situent entre 0,5%et 4% sur des superficies cultivées représentant 2,3% à 6%

L'emploi des semences sélectionnées dans les exploitations agricoles traditionnelles montre que seulement 3,8% des parcelles cultivées utilisent des semences sélectionnées. Pour les traitements phytosanitaires, les superficies cultivées par les femmes sont traitées à 49% en herbicide, 55,3% en insecticide et 2,1% en autres produits phytosanitaires, alors que celles cultivées par les hommes sont traitées à 76,2% en herbicide, 36,1% en insecticide, et 13,5% en autres produits phytosanitaires.

8.4 Participation aux travaux agricoles

Parmi les tâches réalisées dans les parcelles de l'exploitation, la participation des femmes apparaît de loin moins importante au défrichement et dans une moindre mesure au labour. Par contre, leur part de contribution demeure importante dans le semis et l'entretien des parcelles de cultures aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, ainsi que sur l'ensemble des parcelles, à savoir parcelles de l'exploitation, parcelles des hommes et parcelles des femmes.

Sur les parcelles de l'exploitation et selon le milieu, la part de contribution de la femme aux travaux la plus élevée est observée au niveau de l'entretien des parcelles de culture où 39% des femmes participent à la totalité des travaux d'entretien en milieu rural et 37,2% en milieu urbain ; 24,9% des femmes participent à plus de 50% des travaux de récolte en milieu rural et 18% en milieu urbain ; 18,6% des femmes réalisent la moitié des travaux de récolte en milieu rural et 14,6% en milieu urbain. Son faible taux de participation est observé au niveau du défrichement où 82,4% des femmes, tous milieux confondus, ne participent à aucune tâche. Cette tendance s'observe au niveau national où 38,8% des femmes participent à toute la tâche d'entretien, 24,3% à plus de la moitié des travaux de récolte et 18,3% la moitié des travaux de récolte, représentant leurs parts de participation les plus élevées dans les travaux des parcelles de l'exploitation.

Dans les parcelles appartenant aux femmes elles-mêmes, leur part de contribution est de loin plus importante que dans les parcelles de l'exploitation et encore moins dans les parcelles des hommes. Sur leurs parcelles, 57,3% des femmes réalisent entièrement tous les travaux d'entretien en milieu rural et 55,9% en milieu urbain ; 21,7% des femmes et 27,5% des femmes réalisent respectivement plus de la moitié des travaux d'entretien et de récolte en milieu rural, contre 17,2 et 19,2 en milieu urbain.

Au niveau national, 57,2% des femmes font tous les travaux d'entretien sur leurs parcelles, 25,5% toute la tâche de labour, 26,8% plus de la moitié des travaux de récolte et 18,8% plus de la moitié des travaux de semis. A l'inverse, on observe naturellement que seulement 3,3% des femmes ne réalisent aucune tâche dans les travaux d'entretien.

Pour les parcelles appartenant aux hommes, la participation des femmes demeure toujours plus élevée au niveau de l'entretien pour les milieux, avec 28% de part de participation dans l'entretien des cultures et 23,3% de part de participation dans plus de 50% des travaux de récolte en milieu rural, contre 26,6% et 17,4% en milieu urbain. Sur les parcelles des hommes, la tendance générale se confirme au niveau national, avec 27,9% des femmes qui participent à tous les travaux d'entretien, 22,9% à plus de la moitié des travaux de récolte et 18,2% à la moitié des travaux de récolte.

8.5 Main-d'œuvre agricole

La main-d'œuvre agricole extérieure féminine est très faible et ne représente que 6,6 % de l'ensemble de la main d'œuvre utilisée. Selon les régions, Mamou emploie le pourcentage le plus élevé de main-d'œuvre féminine avec 3,3 %, suivie de Kankan avec 3 %.

L'agriculture qui occupe 60,5% de la main-d'œuvre utilise 6,3% de femmes, tandis que l'élevage ne représentant que 39,5 % emploie seulement 0,3% de femmes. Cela fait apparaître que les femmes s'investissent beaucoup plus dans l'agriculture que dans l'élevage. Concernant l'activité, les femmes sont beaucoup plus employées dans l'opération d'entretien, puis dans la récolte des cultures.

9 CARACTERISTIQUES GENERALES DES GRANDES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le secteur moderne regroupe dans le cadre du RNA les grandes exploitations et les exploitations de type moderne. Il a été défini comme l'ensemble des unités de production agricole, d'élevage, d'exploitation forestière ou de pêche qui utilisent des facteurs de production performant leur permettant d'atteindre des productions importantes. Ces productions sont en outre destinées essentiellement à la vente.

Les grandes exploitations, qui du reste sont identifiables, se caractérisent par un ou plusieurs des critères ci-après:

- Utilisation d'équipements modernes ;
- Grande capacité d'exploitation: superficie cultivée, nombre de têtes de bétail, agrément de foresterie, barque, bateau ou étang ;
- Utilisation de main-d'œuvre salariée ;
- Organisation rationnelle des circuits de commercialisation.

Les exploitations de type moderne ont, en plus des critères ci-dessus, la caractéristique de la tenue de documents de gestion. Au total, 825 exploitations de type moderne réparties comme suit ont été recensées :

- 798 grandes exploitations ;
- 27 exploitations modernes (dont 19 individuelles et 8 sociétés).

Sur les 825 exploitations de type moderne 41% sont localisées à Kankan et près de 25% à Kindia, tandis que Labé la région la moins représentée ne renferme que 0,5%.

Tableau 38: Répartition des exploitations du secteur moderne par région selon le type et le statut de l'exploitant

Région	Grandes exploitations	Exploitations secteur moderne		Total
	Exploitation individuelle	*Exploitation individuelle*	*Société*	
Boké	80	8	1	89
Faranah	73	4	0	77
Kankan	335	0	3	338
Kindia	194	6	3	203
Labé	4	0	0	4
Mamou	34	0	0	34
N'Zérékoré	78	1	1	80
ENSEMBLE	**798**	**19**	**8**	**825**

<u>Graphique 42</u>: Répartition géographique des exploitations de type moderne

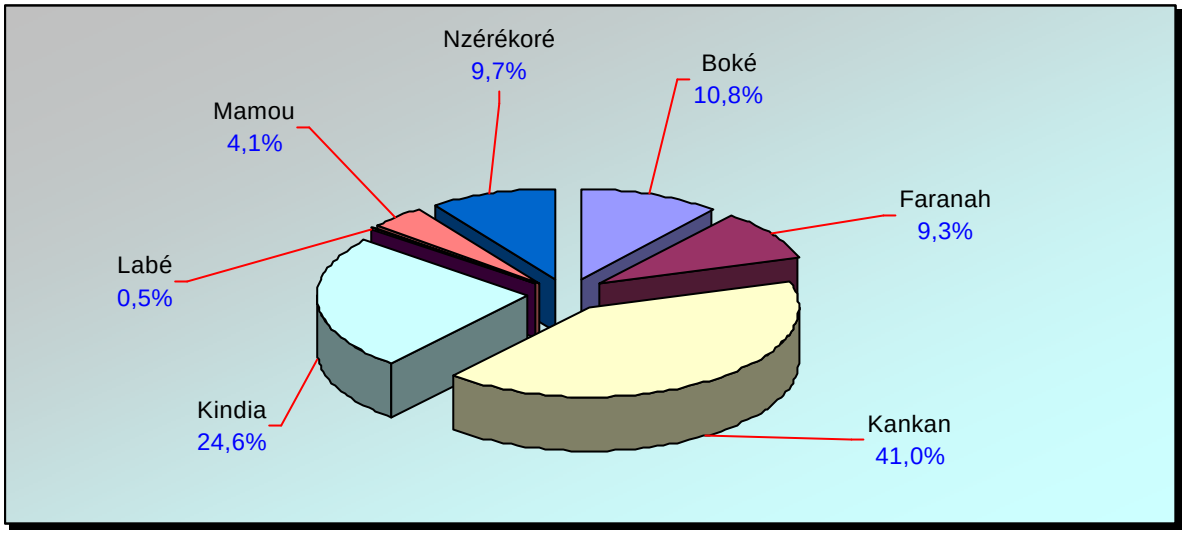

9.1 Répartition selon le type de spéculation

Dans l'ensemble l'élevage et la pratique des cultures vivrières sont de loin les domaines dans lesquels les grandes exploitations et exploitations modernes s'investissent. Environ 86% des exploitations du secteur moderne sont dans l'une ou l'autre de ces deux activités. Cette tendance est observée aussi pour le type ''Grandes Exploitations''. Par contre au niveau du type ''Exploitations Modernes'', la pratique des cultures pérennes est la plus fréquente suivie de l'élevage.

Tableau 39: Répartition des exploitations du secteur moderne selon le type de spéculation

Type de spéculation	Grandes exploitations	Exploitations modernes	Ensemble
Cultures vivrières	334	6	**340**
Cultures pérennes	111	10	**121**
Cultures fruitières	100	5	**105**
Elevage	363	9	**372**

Graphique 43: Répartition des exploitations du secteur moderne selon le type de spéculation

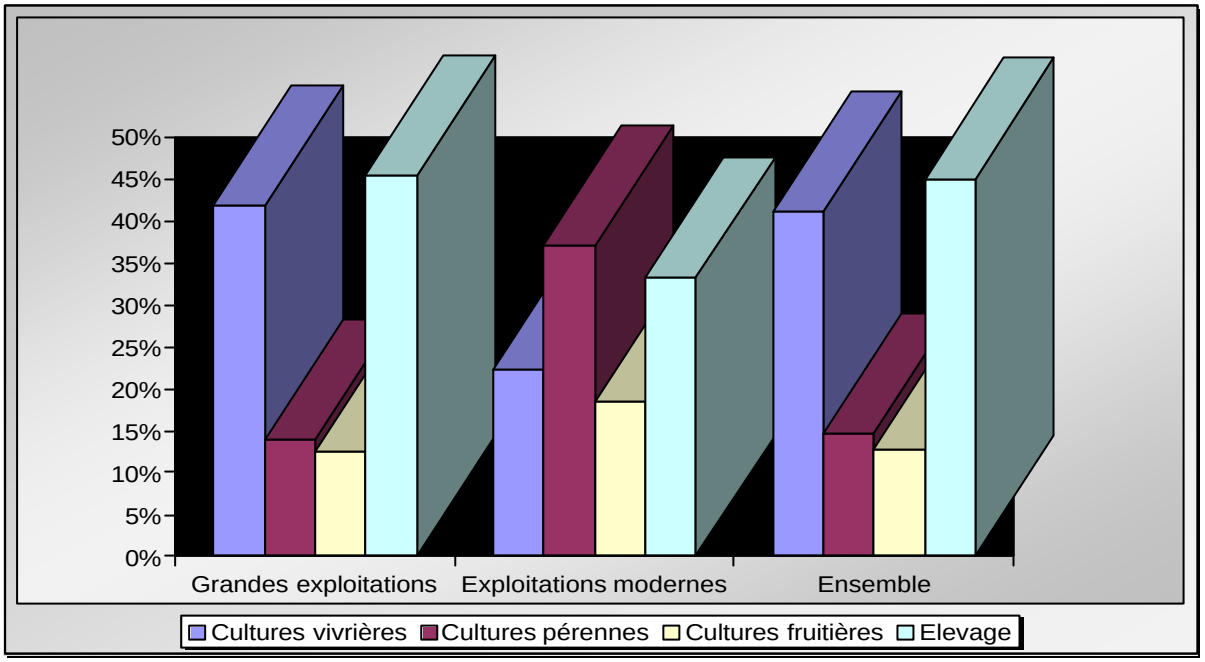

9.2 Répartition selon la superficie

La plupart des exploitations de type moderne, lorsqu'elles pratiquent les cultures céréalières autres que le riz, les légumineuses ou les tubercules, les font sur des superficies de moins de 5 hectares. Par contre, elles consacrent des superficies d'au moins 10 hectares quand il s'agit de riz, de cultures maraîchères ou de cultures fruitières.

Tableau 40: Répartition des exploitations du secteur moderne selon la tranche de superficie (%)

Culture	Moins de 5 ha	5 à moins de 10ha	10 à moins de 20ha	20 à moins de 30ha	30 à moins de 50ha	50 à moins de 100ha	100 à moins de 200ha	200ha et +	Total
Riz	24%	16%	26%	20%	7%	4%	3%	0%	100%
Autres céréales	65%	23%	6%	6%	0%	1%	0%	0%	100%
Légumineuses	72%	19%	5%	4%	1%	0%	0%	0%	100%
Tubercules	78%	16%	3%	3%	0%	1%	0%	0%	100%
Légumes/maraîcher	33%	33%	0%	0%	0%	0%	33%	0%	100%
Fruits	24%	28%	33%	12%	1%	1%	0%	1%	100%

Graphique 44: Répartition des exploitations du secteur moderne pratiquant les cultures vivrières selon la superficie exploitée

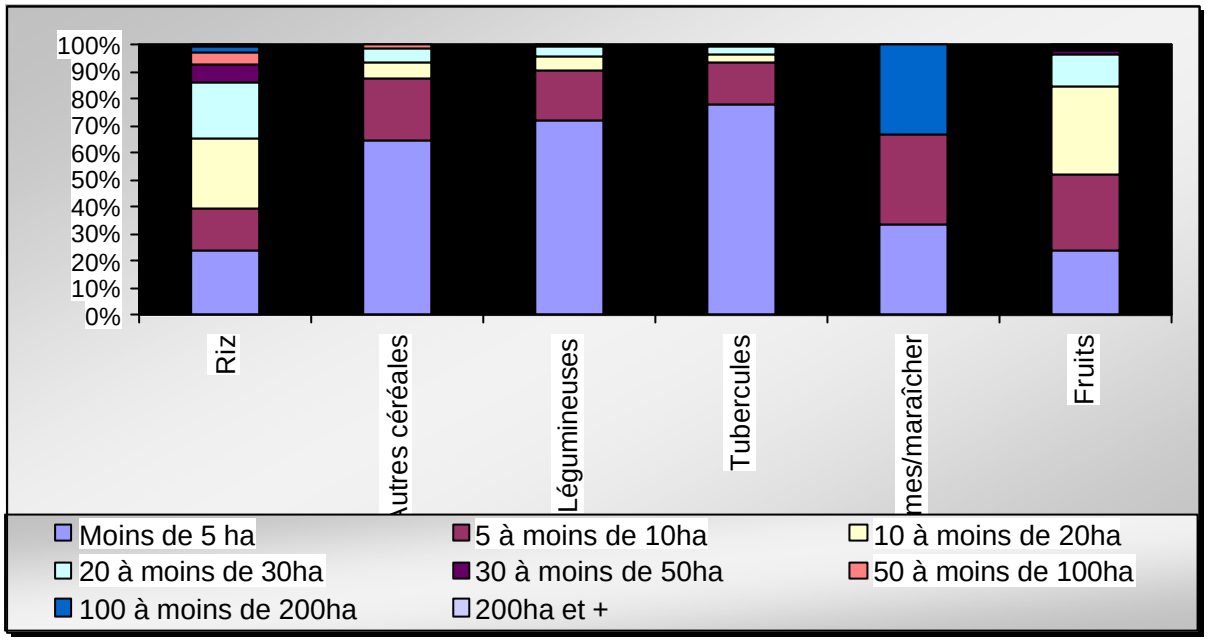

Concernant les cultures de rente, les superficies consacrées au cocotier par exploitation sont presque systématiquement de moins de 5 hectares. Peu d'exploitations ont aussi de grandes superficies de coton. Par contre, quand les exploitations de type moderne font de l'hévéa, elles y consacrent de très grandes superficies dépassant les 200 hectares.

Tableau 41: Répartition des parcelles selon la culture et la superficie (%)

Culture	Moins de 5 ha	5 à moins de 10ha	10 à moins de 20ha	20 à moins de 30ha	30 à moins de 50ha	50 à moins de 100ha	100 à moins de 200ha	200ha et +	Total
Coton	81%	13%	3%	0%	0%	0%	0%	3%	100%
Tabac	50%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Caféier/Cacao	39%	15%	37%	5%	2%	2%	0%	0%	100%
Cocotier	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Palmier à huile	30%	8%	23%	22%	10%	2%	2%	3%	100%
Hévéa	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	100%
Anacardier	18%	5%	18%	30%	15%	10%	3%	3%	100%
Kolatier	56%	11%	22%	0%	0%	0%	0%	11%	100%

Graphique 45: Répartition des parcelles selon la culture et la superficie

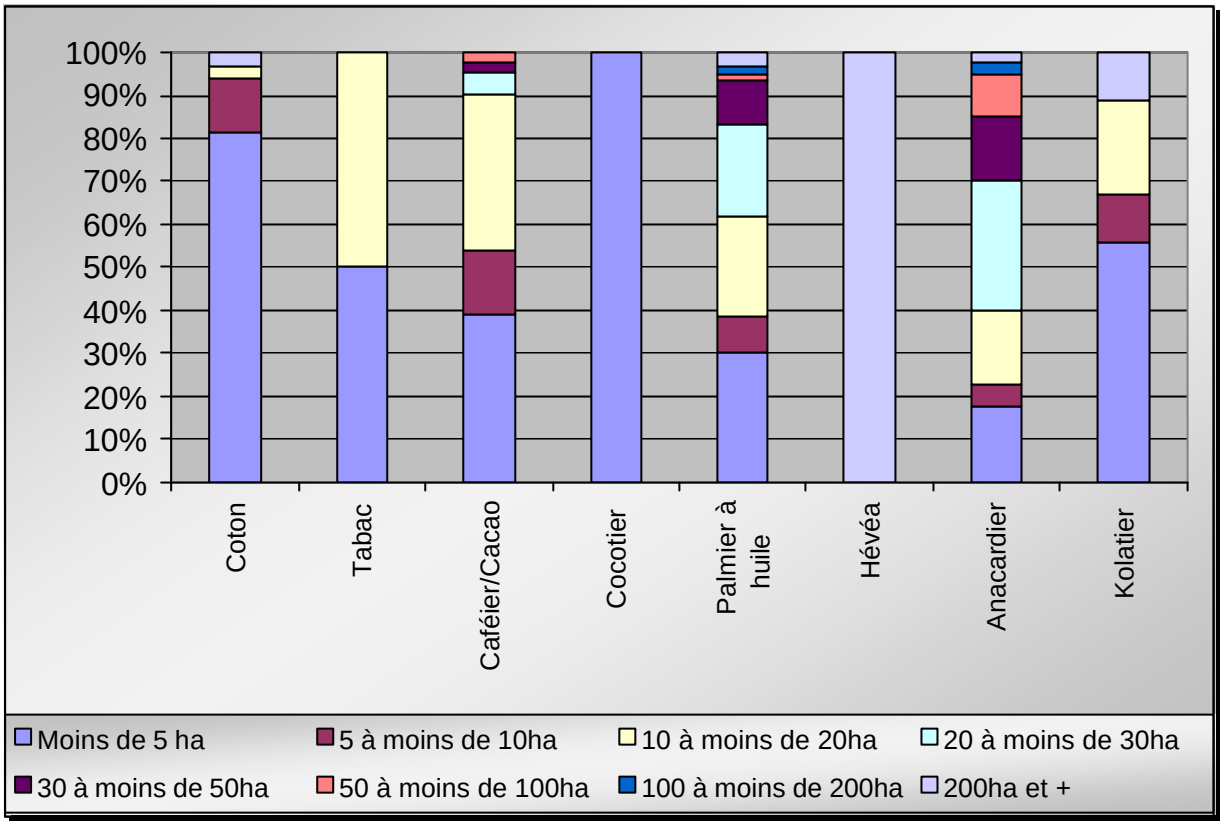

9.3 Répartition selon l'espèce élevée

Sur les 372 exploitations de type moderne pratiquant l'élevage, 288 (soit 77%) élèvent des bovins, 145 (soit 39%) des ovins ou des caprins, 110 (soit 29%) la volaille. Les grandes exploitations pratiquant l'élevage se répartissent par région comme suit :

Tableau 42: Répartition des exploitations d'élevage selon l'espèce et la région

Région	Effectif total	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Volaille
Boké	61	37	18	17			31
Faranah	47	43	22	16	2		21
Kankan	116	114	16	15		2	8
Kindia	73	56	15	9	1		26
Labé	2	2					
Mamou	22	10	3	2			14
N'Zérékoré	51	26	5	7	6		10
ENSEMBLE	**372**	**288**	**79**	**66**	**9**	**2**	**110**

La dominance de la pratique de l'élevage bovine est remarquable au niveau des régions avec presque la quasi-totalité des grandes exploitations d'élevage de la région de Labé. Selon les régions les différents pourcentages se présentent comme dans le tableau et graphique ci-après :

Tableau 43: Répartition des exploitations d'élevage selon l'espèce et la région (%)

Région	Bovins	Ovins/Caprins	Porcins	Equins	Volaille
Boké	61%	57%	0%	0%	51%
Faranah	91%	81%	4%	0%	45%
Kankan	98%	27%	0%	2%	7%
Kindia	77%	33%	1%	0%	36%
Labé	100%	0%	0%	0%	0%
Mamou	45%	23%	0%	0%	64%
N'Zérékoré	51%	24%	12%	0%	20%
ENSEMBLE	77%	39%	2%	1%	30%

Graphique 46: Répartition des exploitations d'élevage selon l'espèce et la région

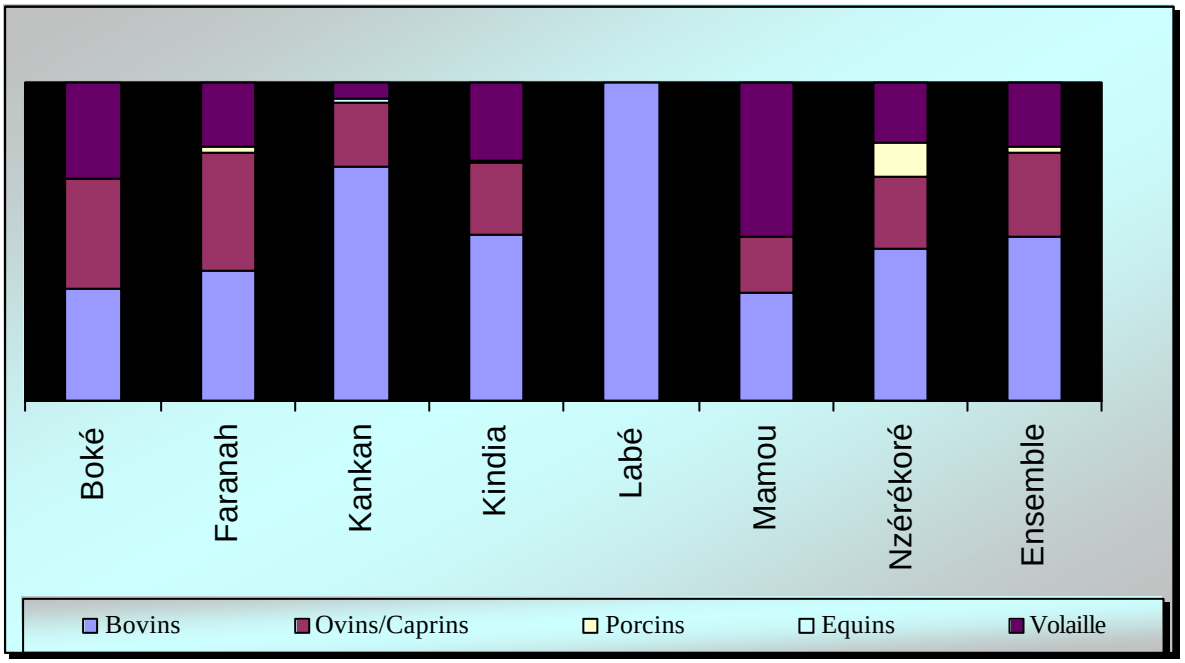

9.4 Superficies des cultures

En examinant les grandes exploitations et exploitations modernes selon le statut, du point de vue des cultures pratiquées, le riz et le palmier à huile occupent l'essentiel des superficies des grandes exploitations et exploitations modernes avec 27% des superficies pour chacune des deux cultures.

Au niveau des exploitations individuelles, le riz occupe 42% des superficies, il est suivi par les cultures de la kola (10%), de l'orange (9%), de la banane (7%), des mangues (6%). Par contre au niveau des sociétés, 68% des superficies sont occupées par le palmier à huile, suivi de l'hévéa et du coton avec respectivement 15% et 12%.

La répartition des superficies cultivées par culture est fournie par le tableau ci-dessus.

Tableau 44: Répartition des superficies cultivées par culture et le statut de l'exploitant (%)

Culture	Statut exploitation		Total
	Exploitation individuelle	Société	
Riz	42%	1%	27%
Fonio	1%	0	1%
Mil	1%	0	1%
Maïs	5%	1%	3%
Arachide	3%	0	2%
Manioc	2%	0	1%
Ananas	1%	0%	1%
Légumes/Maraîcher	0%	1%	1%
Coton	0%	12%	5%
Mangue	6%	1%	4%
Orange	9%	0%	6%
Banane	7%	0%	4%
Café	2%	0	1%
Palmier à huile	4%	68%	27%
Hévéa		15%	5%
Anacardier	5%	2%	4%
Kola	10%	0	6%

9.5 Production animale

Les grandes exploitations ou exploitations modernes pratiquant l'élevage se caractérisent par l'élevage des bovins (pratiqué par les grandes exploitations) et l'élevage de la volaille (pratiqué aussi par des exploitations modernes). On a observé des exploitations avec d'importants effectifs de ruminants sans utilisation d'équipements modernes. L'utilisation d'équipements modernes n'a pu être observée qu'au niveau de l'élevage de volaille.

La production de l'élevage des grandes exploitations et exploitations modernes reste très marginale par rapport au secteur traditionnel. Le tableau ci-dessus qui donne aussi la part des effectifs du secteur dans les effectifs globaux montre que la plus grosse part du secteur est sur la volaille.

Tableau 45: Effectifs du cheptel des exploitations modernes par espèce

Espèce	Effectifs	Pourcentage de l'effectif global
Bovins	49 502	*1,2*
Ovins	2 094	*0,1*
Caprins	1 160	*0,0*
Porcins	574	*0,2*
Equins/asins	8	*0,2*
Volaille	227 968	*3,5*

10 ANALYSE COMPARATIVE SOMMAIRE ET QUALITE DES DONNEES DU RNA DE 1988-89 ET DE 2000-2001

10.1 Analyse Comparative RNA 1988/1989 et 2000/2001

La comparaison des données des RNA de 2000/2001 et de 1988/1989 permet de mesurer globalement l'évolution structurelle de l'agriculture guinéenne dans ses principales composantes que sont :

- La population agricole ;
- Les effectifs des exploitations agricoles ;
- Les superficies cultivées pour les cultures pérennes ;
- Les superficies cultivées pour les cultures annuelles ;
- Les superficies, les rendements et la production de riz.

En effet, il faut souligner que la période qui a suivi le RNA de 1988/1989 a été marquée par une profonde restructuration de l'ensemble des secteurs économiques, en particulier dans le secteur rural où une Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) a été élaborée et mise en œuvre dès 1991, entraînant une émergence de nouveaux types de producteurs et une dynamisation du secteur agricole dans son ensemble.

Dans l'ensemble, on note que dans l'intervalle de douze ans séparant les deux recensements de l'agriculture, la population agricole a augmenté par an de 5,1**%,** les effectifs des exploitations agricoles de 7,9**%** et les superficies totales cultivées de 6,4%. Des évolutions significatives sont observées au niveau de l'ensemble des variables, notamment sur les rendements et la production de riz où les taux d'accroissement annuels dépassent 10%.

La tendance générale de la structure de la production agricole montre une prédominance du riz, non seulement en tant que culture, mais aussi en tant que denrée stratégique. Les superficies cultivées en riz représentent 43% des cultures annuelles suivant les résultats du RNA 2000 et ont connu une augmentation, par rapport à 1988, de l'ordre de 1,5% par an. Les rendements de riz qui étaient à 0,7 tonne à l'hectare en 1988 sont passés à 1,7 t/ha en 2000 en moyenne nationale, soit un taux d'accroissement de 14,3%, ce qui représente un indicateur significatif pour le secteur traditionnel où l'utilisation des intrants demeure encore très faible. La production totale du riz paddy a connu une augmentation sensible entre les deux opérations de recensement agricole avec un taux d'accroissement annuel de 18,2%.

Il faut souligner que suite au RNA de 1988/1989, un Système Permanent de Statistiques Agricoles (SPSA) a été mis en place. Ce système a réalisé des enquêtes agricoles sur les campagnes de 1990/1991, 1991/1992, 1995/1996 et 1997/1998 qui ont permis de produire une série de données dénommée ''Dynamique de la production agricole'' sur les cinq principales cultures que sont le riz, le maïs, le fonio, l'arachide et le manioc. Cette série de données est corrigée sur la base des nouveaux taux d'accroissement calculés en fonction des résultats du RNA 2000/2001 ont permis de disposer d'une nouvelle projection jusqu'en l'an 2015.

Ainsi, la comparaison entre les principales variables de ces deux opérations de recensement se présente comme suit :

Tableau 46 : **Analyse Comparative RNA 1988/1989 et 2000/2001**

Variables	RNA 1988/1989	RNA 2000/2001	Taux d'accroissement annuel entre 1988 et 2000 (%)
Population agricole	3 946 395	6 364 790	5,1
Effectif des exploitations agricoles	431 277	840 454	7,9
Superficies cultivées en cultures annuelles (Ha)	773 290	1 370 145	6,4
Superficies cultivées en cultures pérennes (Ha)	109 469	164 059	5,0
Superficies cultivées en riz (Ha)	578 427	665 638	1,5
Rendement du riz à l'hectare (Tonne)	0,7	1,7	14,3
Production totale paddy (Tonne)	404 900	1 140 809	18,2

Graphique 47: **Analyse Comparative RNA 1988/1989 et 2000/2001**

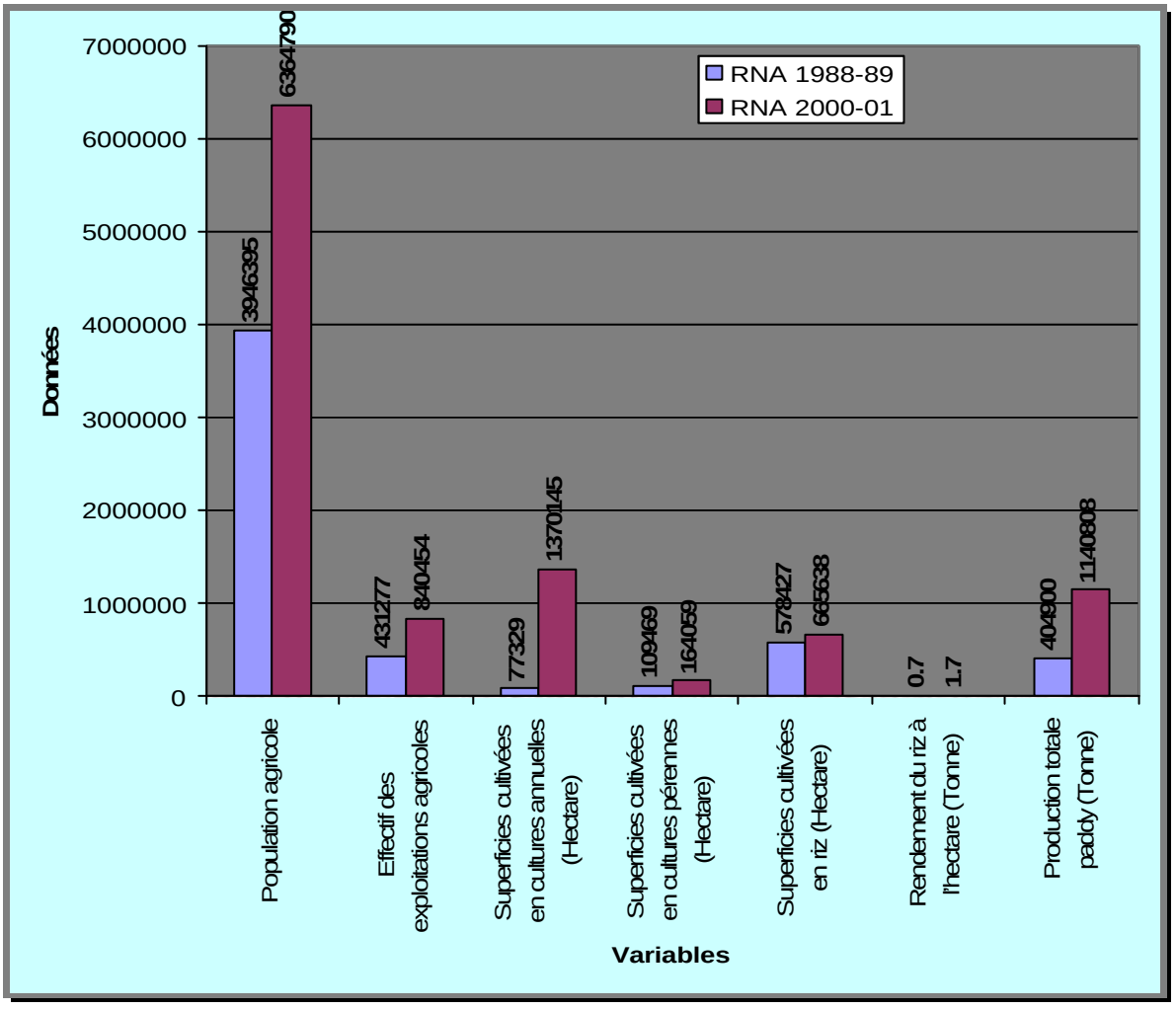

10.2 Qualité des données du RNA 2000/2001

Comme dans toutes les opérations de recensement et d'enquêtes par sondage, les estimations sur la qualité des données du RNA sont décrites en détails dans la méthodologie, en tant que document de travail de base du recensement. Les différents exercices d'analyse statistique effectués sur la base de la méthodologie ont permis de calculer les coefficients de variation (CV) pour les principales variables du RNA. Tel que présenté, le CV de la variable superficie qui demeure la variable clé du recensement demeure très variable selon les niveaux d'agrégation et se présente comme suit :

- 5 à 7% au niveau national.
- 13% au niveau régional.
- 20 à 33% au niveau des préfectures.

Toutefois, pour certaines préfectures dont l'échantillon d'exploitations agricoles est relativement élevé comme Gueckédou, Labé, Mamou, Mali, Pita, le CV varie entre 17% et 18%, ce qui représente une très bonne estimation. Somme toute, avec une précision de 5 à 7%, les résultats du RNA 200/2001 au niveau national sont d'un très bon niveau de précision.

10.3 Difficultés rencontrées au cours du RNA 2000/2001

Les difficultés rencontrées au cours du RNA 2000/2001 sont essentiellement d'ordres technique et financier.

10.3.1 Difficultés techniques

Malgré l'appui technique apporté par la FAO, les cadres du Service National des Statistiques Agricoles (SNSA) ont encore des faiblesses en matière de sondage et d'analyse statistique, ce qui a limité certains travaux de correction et de redressement rapprochés des fichiers.

Le manque de logistiques appropriées, notamment des véhicules tout terrain pour la supervision rapprochée des régions, a été un facteur limitant pour la manipulation des milliers de fiches d'enquêtes sur le terrain et leur transfert au siège des régions. En outre le manque d'équipements informatiques dans les coordinations régionales de statistiques agricoles a été un facteur déterminant dans la centralisation des opérations de saisie à la Direction des Statistiques Agricoles à Conakry avec tout le système de transport et les risques liés à cela.

10.3.2 Difficultés financières

Le financement de l'opération du recensement a été assuré par à-coups et sur plusieurs sources de financement dont les objectifs et les préoccupations ne prenaient pas suffisamment en compte l'enjeu et le caractère d'un recensement agricole. Le Service National des Statistiques Agricoles, responsable de la mise en œuvre du recensement, n'était pas responsable du budget alloué pour réaliser les activités de terrain. Pour toutes ces raisons, la collecte et le suivi du recensement sur le terrain ont été régulièrement perturbés et parfois à des moments cruciaux (cas de l'interruption du financement au moment de la mesure des superficies ou de l'observation du rendement des cultures annuelles).

11 ANNEXES

- **LISTE DES TABLEAUX DE SYNTHESE**

- **LISTE DES GRAPHIQUES**

- **LISTE DES PARTICIPANTS AU RNA 2000/2001**

11-1 LISTE DES TABLEAUX DE SYNTHESE

- Tableau 3 : Répartition de l'échantillon
- Tableau 4 : Répartition de la population selon le sexe et la région administrative
- Tableau 3 : Répartition de la population agricole guinéenne selon l'âge et le sexe
- Tableau 4 : Répartition de la population selon le sexe et les groupes d'âge, Taux de féminité
- Tableau 5 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction et par région
- Tableau 6 : Niveau d'instruction selon le sexe (%)
- Tableau 7 : Répartition de la population agricole de 10 ans et plus selon le sexe et l'activité principale
- Tableau 8 : Répartition de la population agricole de 10 ans et plus selon le sexe et l'activité secondaire
- Tableau 9 : Répartition des chefs d'exploitation agricole par région administrative et selon le sexe
- Tableau 10: Répartition des exploitations selon les activités pratiquées et la région (%)
- Tableau 11: Répartition des exploitations agricoles selon l'âge et le sexe du chef d'exploitation
- Tableau 12: Répartition des exploitations agricoles selon la taille de l'exploitation (nombre de personnes) et le sexe du chef d'exploitation
- Tableau 13: Répartition des exploitations agricoles selon le sexe du chef d'exploitation et le nombre d'actifs agricoles
- Tableau 14: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et la taille de l'exploitation
- Tableau 15: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et le nombre d'actifs de l'exploitation
- Tableau 16: Répartition des exploitations agricoles utilisant la main-d'œuvre agricole extérieure temporaire selon la tâche et le sexe de l'employé
- Tableau 17: Répartition de la superficie des cultures annuelles selon le type de peuplement de la culture et la culture portée
- Tableau 18 : Répartition de la superficie physique cultivée selon le milieu de résidence, le relief de la parcelle, le sexe du responsable et le régime hydrique
- Tableau 19: Répartition du nombre total de parcelles et de la superficie totale cultivée selon le milieu de résidence et la taille de la parcelle (Ensemble Rural et Urbain)
- Tableau 20 : Effectif des parcelles et superficie totale cultivée selon le milieu de résidence et la région administrative (Ensemble Rural et Urbain)
- Tableau 21 : Répartition de la superficie totale cultivée selon la région administrative et le sexe du responsable de la parcelle
- Tableau 22: Répartition des superficies des cultures par type d'association (%)
- Tableau 23 : Répartition de la superficie des cultures pérennes selon le milieu de résidence, la culture portée et le type de peuplement
- Tableau 24: Répartition de la production selon les principales cultures et la région
- Tableau 25: Superficie, Rendement et Production selon les principales cultures
- Tableau 26: Nombre d'équipements et taux d'équipement des exploitations agricoles
- Tableau 27: Les femmes et l'équipement (%)
- Tableau 28 : Répartition des exploitations agricoles selon qu'elles aient sollicité ou non un crédit auprès d'organismes de crédit par région
- Tableau 29 : Répartition des bénéficiaires de crédits auprès d'organismes de crédit selon le principal emploi et le sexe par région

- Tableau 30 : Répartition du nombre de parcelles selon le type d'engrais reçu et la région
- Tableau 31 : Répartition de la main-d'œuvre agricole extérieure selon la région et le sexe
- Tableau 32 : Répartition de la main-d'œuvre agricole extérieure selon l'âge et le sexe
- Tableau 33 : Utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure selon le mode de paiement et le sexe
- Tableau 34 : Répartition de la main-d'œuvre agricole extérieure selon l'activité principale et le sexe
- Tableau 35 : Répartition des exploitations agricoles utilisant de la main-d'œuvre agricole extérieure temporaire selon la tâche et le sexe de l'employé
- Tableau 36 : Répartition du cheptel par région selon l'espèce et les catégories
- Tableau 37 : Répartition du Cheptel par espèce et par région
- Tableau 38: Répartition des exploitations du secteur moderne par région selon le type et le statut de l'exploitant
- Tableau 39: Répartition des exploitations du secteur moderne selon le type de spéculation
- Tableau 40: Répartition des exploitations du secteur moderne selon la tranche de superficie (%)
- Tableau 41: Répartition des parcelles selon la culture et la superficie (%)
- Tableau 42: Répartition des exploitations d'élevage selon l'espèce et la région
- Tableau 43: Répartition des exploitations d'élevage selon l'espèce et la région (%)
- Tableau 44: Répartition des superficies cultivées par culture et le statut de l'exploitant (%)
- Tableau 45: Effectifs du cheptel des exploitations modernes par espèce
- Tableau 46 : Analyse Comparative RNA 1988/1989 et 2000/2001

11-2 LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 5 : Répartition de la population agricole selon la région (%)
- Graphique 2 : Structure par sexe
- Graphique 3 : Pyramide des âges
- Graphique 4 : Pourcentage de la population n'ayant pas été à l'école (ensemble 2 sexes)
- Graphique 5 : Pourcentage de la population n'ayant pas été à l'école par sexe
- Graphique 6 : Répartition de la population agricole de 10 ans et plus selon le sexe et l'activité principale
- Graphique 7: Répartition des chefs d'exploitations selon la région (%)
- Graphique 8: Courbe de la répartition des chefs d'exploitation selon l'âge et le sexe
- Graphique 9: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et la taille de l'exploitation
- Graphique 10: Répartition des exploitations agricoles selon l'utilisation de la main-d'œuvre agricole extérieure et le nombre d'actifs de l'exploitation
- Graphique 11: Répartition des exploitations agricoles utilisant de la main-d'œuvre agricole extérieure temporaire selon la tâche et le sexe de l'employé
- Graphique 12: Répartition de la superficie des cultures annuelles selon le type de
- peuplement de la culture et la culture portée
- Graphique 13: Répartition des superficies par région
- Graphique 14: Répartition des superficies par culture
- Graphique 15: Répartition des superficies de riz par région
- Graphique 16: Répartition des superficies de fonio par région
- Graphique 17: Répartition des superficies de maïs par région
- Graphique 18: Répartition des superficies d'arachide par région
- Graphique 19: Répartition des superficies de manioc par région
- Graphique 20: Répartition des superficies de mil par région
- Graphique 21: Répartition des superficies de sorgho par région
- Graphique 22: Répartition des superficies de patate par région
- Graphique 23: Répartition des superficies de taro par région
- Graphique 24: Répartition des superficies d'igname par région
- Graphique 25: Répartition des superficies de la pomme de terre par région
- Graphique 26: Répartition de la production de riz par région
- Graphique 27: Répartition de la production de fonio par région
- Graphique 28: Répartition de la production de maïs par région
- Graphique 29: Répartition de la production d'arachide par région
- Graphique 30: Répartition de la production de manioc frais par région
- Graphique 31: Répartition de la production de mil par région
- Graphique 32: Répartition de la production de sorgho par région
- Graphique 33: Répartition de la production de patate par région
- Graphique 34: Répartition de la production de taro par région
- Graphique 35: Répartition de la production d'igname par région
- Graphique 36: Répartition de la production de pomme de terre par région
- Graphique 37 : Utilisation des semences par région

- Graphique 38: Répartition du nombre de parcelles cultivées selon la région, le régime de traitement phytosanitaire et le sexe du responsable de parcelle
- Graphique 39: Répartition du cheptel par espèce
- Graphique 40: Répartition du cheptel par espèce et par Région
- Graphique 41: Répartition de la population agricole selon la taille de l'exploitation et le sexe du chef d'exploitation
- Graphique 42: Répartition géographique des exploitations de type moderne
- Graphique 43: Répartition des exploitations du secteur moderne selon le type de spéculation
- Graphique 44: Répartition des exploitations du secteur moderne pratiquant les cultures vivrières selon la superficie exploitée
- Graphique 45: Répartition des parcelles selon la culture et la superficie
- Graphique 46: Répartition des exploitations d'élevage selon l'espèce et la région
- Graphique 47: Analyse Comparative RNA 1988/1989 et 2000/2001

11-3 LISTE DES PARTICIPANTS AU RNA 2000/2001

PERSONNEL DE COORDINATION NATIONALE (SNSA)
1. Yamoussa FOFANA, Directeur SNSA
2. Saliou Chérif DIALLO, Chef Section Méthodes, Analyse et Coordination
3. Sékou KEITA, Chef Section Informatique et logistique
4. Thierno Saïd ou DIALLO, Chef Sect.° Statistiques courantes et Documentation.
5. Aly CONDE, Chargé des opérations de terrain,
6. M. Baïlo Ditinn DIALLO, Chargé d'études, Etudes d'impact,
7. MBemba Bikinda BANGOURA, Chargé d'études Formation
8. Karamba DABO, Chargé d'études Coordination
9. Kabiné FOFANA, Chargé d'études Conception informatique
10. Ibrahima Kalil DIALLO, Chargé d'études Applications informatiques
11. Kéamou HABA, Chargé d'études Informatique
12. Mamadou Douty OULARE, chargé d'études cultures pérennes
13. Djibril CISSE, chargé d'études situation agricole et alimentaire
14. NFamara SOUMAH, chargé d'études Economie et prix agricoles
15. Mory SANGARE, chargé d'études Documentation
16. Pépé GROVOGUI, chargé d'études productions vivrières
17. NFamara CAMARA, Chef Cellule Administrative et Financière
18. Ibrahima FOFANA, Chef comptable

PERSONNEL DE COORDINATION REGIONALE (SNSA)
1. Tamba CAMARA, Coordinateur régional Boké
2. Ousmane DOUMBOUYA, Coordinateur régional adjoint Boké
3. Madiba DIAKHABY, Coordinateur régional Faranah
4. Hawa Mamadi CONDE, Coordinateur régional adjoint Faranah
5. Cheick Abdel Khadre SIDIBE, Coordinateur régional Kankan
6. Ousmane DOUMBOUYA, Coordinateur régional adjoint Kankan
7. Younoussa CAMARA, Coordinateur régional Kindia
8. Issagha DIALLO, Coordinateur régional adjoint Kindia
9. Idrissa TALL, Coordinateur régional Labé
10. Salou SACKO, Coordinateur régional adjoint Labé
11. Oumar DOUMBOUYA, Coordinateur régional Mamou
12. Ibrahima BAH, Coordinateur régional adjoint Mamou
13. Vézély DOPAVOGUI, Coordinateur régional N'Zérékoré
14. Koïkoï TOUPOU, Coordinateur régional adjoint N'Zérékoré

PERSONNEL DE CONTROLE PREFECTORAL (SNSA)

1. Ousmane SOW, Contrôleur Statistiques agricoles Boffa
2. Abdoul Goudoussi BAH, Contrôleur Statistiques agricoles Boké
3. Gbago BEAVOGUI, Contrôleur Statistiques agricoles Fria
4. Adama DIAKITE, Contrôleur Statistiques agricoles Gaoual
5. Saliou DIALLO, Contrôleur Statistiques agricoles Koundara
6. Adama SACKO, Contrôleur Statistiques agricoles Dabola
7. Morlaye CONDE, Contrôleur Statistiques agricoles Dinguiraye
8. Souleymane Smith CAMARA, Contrôleur Statistiques agricoles Faranah
9. Moulo TOLNO, Contrôleur Statistiques agricoles Kissidougou
10. Mamadou II CISSE, Contrôleur Statistiques agricoles Kankan
11. Karamo CONDE, Contrôleur Statistiques agricoles Kérouané
12. Augustin T. OUENDENO, Contrôleur Statistiques agricoles Kouroussa
13. Filani Madi KEITA, Contrôleur Statistiques agricoles Mandiana
14. Fodé TRAORE, Contrôleur Statistiques agricoles Siguiri
15. Hamidou DIALLO, Contrôleur Statistiques agricoles Coyah
16. Mohamed CAMARA, Contrôleur Statistiques agricoles Dubréka
17. Fodéba SANKHON, Contrôleur Statistiques agricoles Forécariah
18. Nankaba Madi CONDE, Contrôleur Statistiques agricoles Kindia
19. Oumar DRAME, Contrôleur Statistiques agricoles Télimélé
20. Amadou Donghol BALDE, Contrôleur Statistiques agricoles Koubia
21. Mamadou Yacine DIALLO, Contrôleur Statistiques agricoles Labé
22. Abdouramane L. DIALLO, Contrôleur Statistiques agricoles Lélouma
23. Hamidou DIALLO, Contrôleur Statistiques agricoles Mali
24. Mamadou Adama K. DIALLO, Contrôleur Statistiques agricoles Tougué
25. Mamadou Dian DIALLO, Contrôleur Statistiques agricoles Dalaba
26. Abdoulaye BARRY, Contrôleur Statistiques agricoles Mamou
27. Amadou Kansaghel BAH, Contrôleur Statistiques agricoles Pita
28. Niankoye DELAMOU, Contrôleur Statistiques agricoles Beyla
29. Saa Barnabé TOLNO, Contrôleur Statistiques agricoles Gueckédou
30. Alphonse HABA, Contrôleur Statistiques agricoles Lola
31. Celestin LAMAH, Contrôleur Statistiques agricoles Macenta
32. Julien SAOROMOU, Contrôleur Statistiques agricoles N'Zérékoré
33. Jonas Prosper KOLIE, Contrôleur Statistiques agricoles Yomou

Personnel de collecte des données (SNSA)

Personnel permanent de collecte (SNSA):

1. Ibrahima DAMBA, Enquêteur Boffa,
2. Flémond Gbamon KOLIE, Enquêteur Boffa,
3. Ansoumane CISSE, Enquêteur Boké,
4. Djibril BANGOURA, Enquêteur Boké,
5. Abou KEITA, Enquêteur Boké,
6. Yacine KEITA, Enquêteur Fria,
7. Balla SANGARE, Enquêteur Gaoual,
8. M'Bemba SIDIBE, Enquêteur Gaoual,
9. Abdoulaye Tangaly BALDE, Enquêteur Koundara,
10. Samba BALDE, Enquêteur Koundara
11. Boubacar BAH, Enquêteur Dabola
12. Aboubacar Dabola BARRY, Enquêteur Dabola
13. Ibrahima Sory BERETE, Enquêteur Dinguiraye
14. Amadou SY, Enquêteur Dinguiraye
15. Sayon MARA, Enquêteur Faranah
16. Ibrahima Sory BALDE, Enquêteur Faranah
17. Toumani CONDE, Enquêteur Kissidougou
18. Siragbè KOUROUMA, Enquêteur Kissidougou
19. Roger KAMANO, Enquêteur Kissidougou
20. Laye BERETE, Enquêteur Kankan
21. Mory SANGARE, Enquêteur Kankan
22. Sagaou SOVOGUI, Enquêteur Kérouané
23. Mohamed MARA, Enquêteur Kérouané
24. Djiba CONDE, Enquêteur Kouroussa
25. J. Baptiste DOUMBOUYA, Enquêteur Kouroussa
26. Dioumé SANGARE, Enquêteur Mandiana
27. Toumany CAMARA, Enquêteur Mandiana
28. Saïdou TOURE, Enquêteur Siguiri
29. Gilbert DOUNOUGNADOUNO, Enquêteur Siguiri
30. Amara CAMARA, Enquêteur Coyah
31. Ahmed Tidiane THIAM, Enquêteur Dubréka
32. Amadou CAMARA, Enquêteur Dubréka
33. Amadou THIAM, Enquêteur Dubréka
34. Alsény Mohamed CAMARA, Enquêteur Forécariah
35. Ibrahima TOURE, Enquêteur Forécariah
36. Mamadouba KEITA, Enquêteur Kindia
37. Soriba SACKO, Enquêteur Kindia
38. Mamady CONDE, Enquêteur Télimélé
39. Mamadou Oury Loppè BALDE, Enquêteur Télimélé
40. Alpha Souleymane BAH, Enquêteur Télimélé
41. Malal DOUMBOUYA, Enquêteur Koubia
42. Dian Balou DIALLO, Enquêteur Labé
43. Ibrahima Bano DIALLO, Enquêteur Labé
44. Mamadou Oury SALL, Enquêteur Labé
45. Sadiouma BARRY, Enquêteur Lélouma
46. Souleymane CAMARA, Enquêteur Lélouma
47. Abdoulaye BARRY, Enquêteur Mali

48. Mamadou Lamine BALDE, Enquêteur Mali
49. Alpha Oumar CAMARA, Enquêteur Mali
50. Mamadou Billo DIALLO, Enquêteur Mali
51. Daouda BARRY, Enquêteur Tougué
52. Nouhou CAMARA, Enquêteur Tougué
53. Fara KOUROUMA, Enquêteur Dalaba
54. Souleymane DIALLO, Enquêteur Dalaba
55. Amadou Salma BARRY, Enquêteur Mamou
56. Ansoumane CONDE, Enquêteur Mamou
57. Saliou Baïlo KANTE, Enquêteur Mamou
58. Sidy BAH, Enquêteur Pita
59. Ibrahima Sory BARRY, Enquêteur Pita
60. Mamadou Moussa DIALLO, Enquêteur Pita
61. Mamadou Baïlo Sanama BALDE, Enquêteur Pita
62. Youssouf DIAKITE, Enquêteur Beyla
63. Mamadou II TRAORE, Enquêteur Beyla
64. Michel CAMARA, Enquêteur Beyla
65. Faya Digro MARA, Enquêteur Gueckédou
66. Gnamakoro TRAORE, Enquêteur Gueckédou
67. Souin DORE, Enquêteur Lola
68. Sokoly DORE, Enquêteur Lola
69. Gilbert FANCINADOUNO, Enquêteur Macenta
70. Pépé By OUEMOU, Enquêteur Macenta
71. Gnanda BEAVOGUI, Enquêteur Macenta
72. Siba Alphonse LOUA, Enquêteur N'Zérékoré
73. Koly Gaston THEA, Enquêteur N'Zérékoré
74. Gaston LAMAH, Enquêteur N'Zérékoré
75. Cé Idriss KPAMY, Enquêteur Yomou

Personnel de collecte contractuel (agents contractuels de l'agriculture):

1. Maurice Tamba MILLIMONO, Enquêteur Boffa
2. Dadié DOUKOURE, Enquêteur Boké
3. Fodé Sory SYLLA, Enquêteur Boké
4. Joseph GOMEZ, Enquêteur Boké
5. Ibrahima BAH, Enquêteur Fria
6. Dian Sadio CAMARA, Enquêteur Gaoual
7. Mamadou yéro BARRY, Enquêteur Koundara
8. Martin Sara CAMARA, Enquêteur Dabola
9. Issiagha BAH, Enquêteur Dinguiraye
10. Sory KOUROUMA, Enquêteur Faranah
11. Kaliva KOIVOGUI, Enquêteur Kissidougou
12. Bangaly MANSARE, Enquêteur Kissidougou
13. Karifa TRAORE, Enquêteur Kankan
14. Mamadi II CAMARA, Enquêteur Kankan
15. Mamadou DIAKITE, Enquêteur Kankan
16. Boubacar BALDE, Enquêteur Kérouané
17. Fodé CAMARA, Enquêteur Kérouané
18. Moussa SIDIBE, Enquêteur Kouroussa
19. Clément MILLIMONO, Enquêteur Siguiri
20. Mohamed Younoussa CISSE, Enquêteur Coyah
21. Yaya SOUMAH, Enquêteur Dubréka

22. Soriba SOUMAH, Enquêteur Forécariah
23. Kandet SOUMAH, Enquêteur Forécariah
24. Soriba TOUNKARA, Enquêteur Kindia
25. Pé KOULEMOU, Enquêteur Kindia
26. Aly TOURE, Enquêteur Kindia
27. Gnanga KOLIE, Enquêteur Kindia
28. Thierno Amadou BALDE, Enquêteur Télimélé
29. Moussa CAMARA, Enquêteur Télimélé
30. N'Famoudou KEITA, Enquêteur Télimélé
31. Lamine CAMARA, Enquêteur Koubia
32. Ibrahima sory DIALLO, Enquêteur Labé
33. Sadou DIALLO, Enquêteur Labé
34. Mamadou Diouldé BAH, Enquêteur Labé
35. Younoussa BAH, Enquêteur Lélouma
36. Ahmadou Tidiane DIALLO, Enquêteur Mali
37. Ibrahima sory Nétèrè DIALLO, Enquêteur Mali
38. Saténin DIALLO, Enquêteur Tougué
39. Babadiogo BAH, Enquêteur Dalaba
40. Alpha oumar Aïndè DIALLO, Enquêteur Dalaba
41. Mamadouba CAMARA, Enquêteur Mamou
42. Mamadou BALDE, Enquêteur Mamou
43. Mamadou Ditinn BAH, Enquêteur Mamou
44. Tidiane Abdouramane DIALLO, Enquêteur Mamou
45. Mamadou Diogo DIALLO, Enquêteur Pita
46. Karamoko DANGNOKO, Enquêteur Pita
47. Ibrahim CAMARA, Enquêteur Pita
48. Mohamed CAMARA, Enquêteur Beyla
49. Morciré OUENDENO, Enquêteur Gueckédou
50. Jean Faya KOUMASSADOUNO, Enquêteur Gueckédou
51. Tamba TOLNO, Enquêteur Gueckédou
52. Bakendo Nestor LENO, Enquêteur Gueckédou
53. Michel Sayon KOUROUMA, Enquêteur Gueckédou
54. Daouda CONDE, Enquêteur Gueckédou
55. Faya Michel SIMBIANO, Enquêteur Gueckédou
56. Cécé KONOMOU, Enquêteur Lola
57. Gaou KOIVOGUI, Enquêteur Macenta
58. Pépé BEAVOGUI, Enquêteur Macenta
59. Zézé KOIVOGUI, Enquêteur Macenta
60. Siba II DOPAVOGUI, Enquêteur Macenta
61. Dougo DOPAVOGUI, Enquêteur N'Zérékoré
62. Cécé MANIMOU, Enquêteur N'Zérékoré
63. Abdel GUEMOU, Enquêteur N'Zérékoré
64. Dedewoï KOMA, Enquêteur N'Zérékoré
65. Siba III TEORO, Enquêteur Yomou
66. Pépé SAOROMOU, Enquêteur Yomou
67. Georges MALOMOU, Enquêteur Yomou

PERSONNEL DE SAISIE DES DONNEES (Agents contractuels)

1. Mme Mariama Siré KABA
2. Souleymane CONDE
3. Mme Souadou TOURE
4. Boubacar BAH
5. Mme Houleymatou BALDE
6. Mme Karimatou DIALLO
7. Mme Aminata CAMARA
8. Mme Fatoumata Binta KONATE
9. Mlle Fatoumata SOW
10. Amadou CONDE
11. Mlle Aminata BARRY
12. Ibrahima Sory DIALLO
13. Mme Mariama BARRY
14. Mme Aminata DIALLO
15. Mme Jeannette Raphael Raulnet
16. Mme Aïssatou BAH
17. Mle Mabinty SYLLA
18. Mme Adama DIOP
19. Mle Mariama DIALLO
20. Mme Mane TOURE

APPUI TECHNIQUE DE LA FAO

1. Paul N'GOMA-KIMBATSA, Fonctionnaire Statisticien ESSS, FAO-Rome
2. Mme Diana TEMPELMAN, Fonctionnaire Principal Genre, FAO-Accra
3. Bakary SACKO, , Expert International Statistique, FAO
4. Mbassa MBAYE, Expert International Informatique, FAO
5. Pierre KOUANG, Expert CTPD Statistiques Agricoles, FAO
6. Mamadi CONDE, Expert National Statistiques Agricoles, FAO
7. Mamadou Loudah BAH, Expert National Informatique, FAO
8. Mme Fatoumata BAH, Expert National Genre, FAO
9. Thierno Souleymane BAH, Expert National Communication, FAO